agge journal N°86 Février 2016

Le PLU en 7 questions

Passion chocolat
Un grand cru

Le RAM
au service des familles

// 6 - ÉCLAIRAGE > Un nouveau PLU pour améliorer la qualité de vie des Agathois // 16 - à LA UNE > Vœux aux Agathois : une cérémonie aux couleurs du drapeau national // 20 - SUCCESS STORY > "Passion chocolat", un grand cru! // 24 - TEMPS FORTS > Un mois de décembre riche et animé // 34 - SÉCURITÉ > Vœux aux forces de sécurité et de sûreté // 38 - ILS FONT AGDE > Bienvenue ! La ville d'Agde a accueilli les nouveaux Agathois // 41- ÉCONOMIE > Grand huit pour l'aéroport Béziers-Cap d'Agde > Ils ont choisi Agde // 45 - CINÉMA > Ça tourne à la cité de l'eau // 46 - DÉCRYPTAGE > Le RAM, au service des familles agathoises // 50 - TOURISME > Vœux aux acteurs du tourisme : en 2015, un tourisme connecté mais centré sur l'humain! > Une fin de saison rythmée au Cap d'Agde > 9^{èmes} Rencontres des Acteurs du Tourisme > Trois questions à Gaby Ruiz, Conseiller Municipal délégué aux Festivités et aux Animations > Salon Nautique d'Automne, un rendez-vous qui prend de l'envergure // 66 - ON EN PARLE > Nouveau! La Ville d'Agde lance une mutuelle communale solidaire > Une fréquentation en hausse pour les parkings du Cap > La Ville d'Agde distinguée par l'Afnor // **68** - Éсноѕ > Une semaine pour voir la vie en rose // **72** - SPORT > Francis Tavares, un champion! > 18ème édition pour le Pro-Àm du Cap d'Agde Anniversaire : 50 ans pour le club de tennis de table "Trophées du Sport 2015" : les meilleurs sportifs agathois récompensés > 9^{ème} Full Night: une belle nuit de boxe // **76** - ZOOM SUR... > Vibrant hommage aux Morts pour la France en ce 11 Novembre 2015 > Une minute de silence à la mémoire des victimes des attentats de Paris > Hommage aux combattants d'Afrique du Nord // 80 - CULTURE > Saison Culturelle : les trois premiers rendez-vous ont séduit le public // **82** - ÂGE D'OR > Repas-spectacle de la Ville : nos aînés se sont régalés ! // 83 - PATRIMOINE > L'inventeur Raphaël Mola nous a quittés > Restauration : L'Espérance a quitté Agde pour Madirac > Fête du Vin Nouveau : une cuvée 2015 dignement célébrée > Quand Marianne s'offre un lifting > Une souscription pour sauver Brescou // 88 - AU CONSEIL // 92 - LIBRE EXPRESSION // 94 - EN BREF // 99 - ÉTAT CIVIL





// 6 //// Le PLU



// 20 ////
"Passion chocolat"



// 46 //// Le RAM



// 87 ////
Une souscription pour Brescou

Le journal d'agde

est édité par la Mairie d'Agde Service Communication 34306 Agde Cedex Tél. 04 67 94 62 10 Fax 04 67 94 62 19 http://www.ville-agde.fr

Directeur de la publication Gilles D'Ettore

Directeur Délégué Jérôme Cavailles

Responsable de la publication Séverine Hügel

Responsable Adjointe de la publication
Catherine Maurel

Rédaction

Service Communication (Séverine Hügel, Catherine Maurel, Gwenaëlle Moli, Joël Tron et Laurent Gheysens)

Graphisme

Séverine Hügel, service Communication

Fabrication et impressionJF IMPRESSION

Photos

Une, Pierre Arnaud; service Communication (Laurent Gheysens, Joël Tron, Gwenaëlle Moli, Catherine Maurel et Séverine Hügel); LUZ; Laurent Arnaud (photos aériennes page 6 et page 91); Gérard Rey (page 14); Michel Desnos (en haut à gauche de la page 33); Claude Goudard (Pro-Am page 73) et Renaud Dupuy de la Grandrive (page 88)

Visuels, illustrations

Services Techniques de la Ville d'Agde, Matthieu Pothier - agence Creatom (aquarelle), Terres Neuves, DADF, Tekhnê - Initial Consultant - PMC Création - BE Gaxieu et Urbalab (visuels illustrant le PLU en pages 7-13 et 15); Séverine Hügel et Fotolia (Le clavier dans tous ses états en der de couv)

À la UNE

Le Moulin des Évêques

Imprimé sur papier 90 grammes Tirage, 22000 exemplaires Dépôt légal, 1er trimestre 2016 ISSN 1625-7634

L'agenda

À NE PAS MANQUER



31 mars 2016 Présentation du projet d'entrée de station du Cap d'Agde Palais des Congrès, Le Cap d'Agde



15-19 mars 2016 Le clavier dans tous ses états Maison des Savoirs, Agde Palais des Congrès, Le Cap d'Agde

Toute les événements mais aussi l'actualité de votre ville sont disponibles sur www.ville-aqde.fr

VOS RENDEZ-VOUS

11>13 mars 2016

Grand Prix du Cap d'Agde Golf International du Cap d'Agde

12>13 mars 2016

3^{ème} National de Pétanque Boulodromes Dominique Trani, Agde et Jean Miquel, Le Cap d'Agde

24 mars 2016

Procession du Saint-Christ Centre historique, Agde

24 mars 2016

"Marie Tudor" Saison Culturelle Palais des Congrès, Le Cap d'Agde

>26 mars 2016

Exposition "Orange Fusion" proposée par le Site des Métiers d'Art Galerie de la Perle Noire, Agde

2>3 avril 2016

Premier Salon du Couteau de la Méditerranée Moulin des Évêques, Agde

13>17 avril 2016

"Festival d'Humour" Palais des Congrès, Le Cap d'Agde

Édito

Après plusieurs mois d'élaboration, le nouveau Plan Local d'Urbanisme va devenir opérationnel en cette année 2016.

Il est la traduction réglementaire des objectifs politiques et des choix de développement qu'avec l'équipe qui m'entoure, je souhaite mettre en œuvre conformément aux engagements que nous avons pris lors des dernières échéances municipales.

Nos objectifs sont dans la continuité de ceux que nous avons poursuivis jusqu'ici en visant à renforcer l'attractivité économique et touristique de notre territoire, tout en améliorant notre qualité de vie au quotidien.



Nous avons en premier lieu souhaité préserver notre patrimoine environnemental, en conservant un large poumon vert au barycentre de notre commune. Cette décision, qui modifie substantiellement le Plan d'Occupation des Sols de 1999, qui prévoyait l'urbanisation totale de la Prunette, est fondamentale pour conserver à notre territoire les équilibres qui lui permettront de se développer harmonieusement, dans le respect de l'identité de ses trois pôles.

Ce poumon vert va d'ailleurs permettre l'implantation d'activités de loisirs liées à la nature, en en faisant un espace de rencontre pour tous les Agathois et un atout supplémentaire pour notre tourisme, permettant sa diversification.

Le Plan Local d'Urbanisme va aussi rendre possible la réalisation des grands projets de ce mandat :

- l'aménagement de la nouvelle entrée de station qui, avec la restructuration de l'Île des Loisirs, va dessiner le Cap d'Agde du 21ème siècle, améliorant la qualité de vie de ceux qui, de plus en plus nombreux, y résident et répondre aux attentes des nouvelles clientèles touristiques. Je présenterai d'ailleurs ce projet à l'ensemble de la population lors d'une réunion publique fin mars.
- la création du pôle d'activités de la Méditerranéenne, qui s'inscrit dans un projet d'ensemble, qui vise à réaménager totalement la rive droite de l'Hérault pour en valoriser les richesses patrimoniales et environnementales et favoriser la revitalisation du Cœur de ville, qui est directement connecté à cet espace.

Le Plan Local d'Urbanisme a dû, enfin, intégrer les nouvelles contraintes réglementaires imposées par la loi, notamment en matière de prévention des risques d'inondation. Ce sera notamment le cas à Malfato, quartier qui sera aménagé en composant avec ces impératifs, mais en cherchant à en limiter l'impact.

Je serai par ailleurs particulièrement restrictif en matière de logements sociaux, me fixant pour objectif de répondre aux seuls besoins des familles agathoises. Je souhaite en effet conserver la cohésion et l'harmonie qui règnent dans notre commune, ce qui nécessite là encore la maîtrise des équilibres urbanistiques et sociaux.

Vous le voyez, nos orientations sont claires, elles visent à conserver à notre cité sa singularité, à accroître son rayonnement et surtout, à faire en sorte qu'il y fasse toujours aussi bon vivre.

Gilles D'Ettore Maire d'Agde

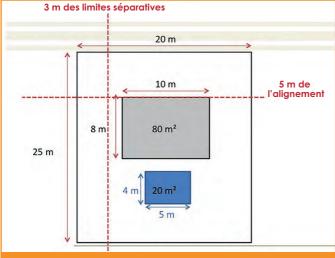


pour améliorer la qualité de vie des Agathois

Ce qui va changer à partir de 2016

L'année 2016 va être marquée, pour la Ville d'Agde, par la mise en place d'un nouveau Plan Local d'Urbanisme qui, associé à une AVAP (Aire de Mise en Valeur de l'Architecture et du Patrimoine), vient remplacer le POS (Plan d'Occupation des Sols) de 1999, dans le respect des récentes lois "Solidarité et Renouvellement Urbain" de 2000, "Engagement national pour l'Environnement" de 2010 et "Accès au Logement et Urbanisme Rénové", plus connue sous le nom de Loi ALUR, de 2014, tout en intégrant les contraintes nouvelles du PPRI (Plan de Prévention du Risque Inondation) qui touche à la submersion marine.

Ce nouveau PLU réaffirme les orientations et va permettre la mise en œuvre du programme de la Municipalité de Gilles D'Ettore, tel qu'il a été avalisé lors des élections municipales.



Exemple pour 100 m² au sol sur un terrain de 500 m²

1. LA LOI ALUR VOTÉE EN 2014 PAR L'ACTUEL GOUVERNEMENT A MODIFIÉ LES RÈGLES D'URBANISME DANS LE SENS D'UNE PLUS FORTE DENSIFICATION DES ZONES DÉJÀ URBANISÉES. QUELLES MESURES ONT ÉTÉ PRISES PAR LA VILLE DANS LE CADRE DU PLU POUR EMPÊCHER CE RISQUE DE BÉTONISATION QUE LA MISE EN ŒUVRE DE LA LOI POURRAIT ENTRAÎNER ?

La loi ALUR de 2014 a en effet modifié trois aspects importants en matière de construction. Elle supprime le COS (Cœfficient d'Occupation des Sols) et la superficie minimale des terrains requise pour leur constructibilité. Ce qui induit en effet un risque de sur-densification, notamment au Grau d'Agde, sur le littoral et dans les quartiers pavillonnaires du Cap d'Agde.

Afin de limiter ce risque pour ces quartiers à forte attractivité, la Ville a prévu, dans le PLU, une hauteur des bâtiments limitée à R+1, des règles d'urbanisme strictes et surtout, un Cæfficient d'Emprise au Sol (CES) faible (de 0,1 à 0,3 selon la taille des parcelles) avec le maintien, au minimum de 50 % de la surface libre en espace végétalisé. Ainsi, sur une parcelle de 500 m², l'emprise au sol sera au maximum de 100 m², cette emprise incluant garage, piscine et annexes... Par exemple, 80 m² pour la maison et 20 m² pour la piscine).

Pour le Cœur de Ville, l'objectif est d'homogénéiser la réglementation existante sans la bouleverser. Ainsi, le PLU introduit la notion d'"urbanité décroissante" depuis le centre urbain jusqu'aux faubourgs puis les couronnes urbaines et les périphéries pavillonnaires (afin d'abaisser les hauteurs de construction dans les quartiers pavillonnaires et de ne les maintenir que sur les grandes artères urbaines).

Enfin, sur le Cap d'Agde, la volonté municipale est de maintenir les règles traduisant le projet de Le Couteur et le règlement des anciennes ZAC (Zones d'Aménagement Concerté) tout en permettant la réalisation de deux grands projets structurants (nouvelle entrée de station et Île des Loisirs : cf question 6).

LES CHANGEMENTS DE LA LOI ALUR

• La suppression du Cœfficient d'Occupation des Sols (COS)

Jusqu'à présent, le POS pouvait fixer la densité de surface habitable pour construire, arâce au Cœfficient d'Occupation des Sols (COS) qui exprime le nombre de mètres carrés de surface de plancher susceptible d'être réalisé sur un terrain: surface de plancher maximum constructible = superficie du terrain x COS. La surface de plancher développée est néanmoins une précision relative à l'intérieur du bâtiment. La loi ALUR recentre la règle liée à l'urbanisme sur l'aspect extérieur de la construction, sur le volume constructible qui se traduit essentiellement au travers des hauteurs et de la surface au sol du bâtiment. Le porteur de projet restant libre sur ce qu'il compte faire dans ses parties privatives intérieures, non impactant le paysage urbain (1 étage ou ½ étage avec mezzanine par exemple).

Le COS est donc abandonné et se voit "compensé" par les autres règles que le PLU fixe déjà : l'emprise au sol, la hauteur, l'implantation de construction par rapport aux limites séparatives et à la rue, le pourcentage des espaces verts sur la parcelle...

• La suppression de la superficie minimale des terrains

Cette superficie minimale des terrains constructibles permettait d'interdire une construction lorsque la superficie de son terrain d'implantation est inférieure à un seuil minimal. Cette fixation de la taille minimale de terrain a été identifiée comme un frein à la densification, mais également à la mixité sociale, le législateur ayant jugé que les autres dispositions réglementaires constituaient une boîte à outils suffisante pour répondre aux objectifs de préservation du cadre de vie ou de gestion des contraintes d'assainissement.

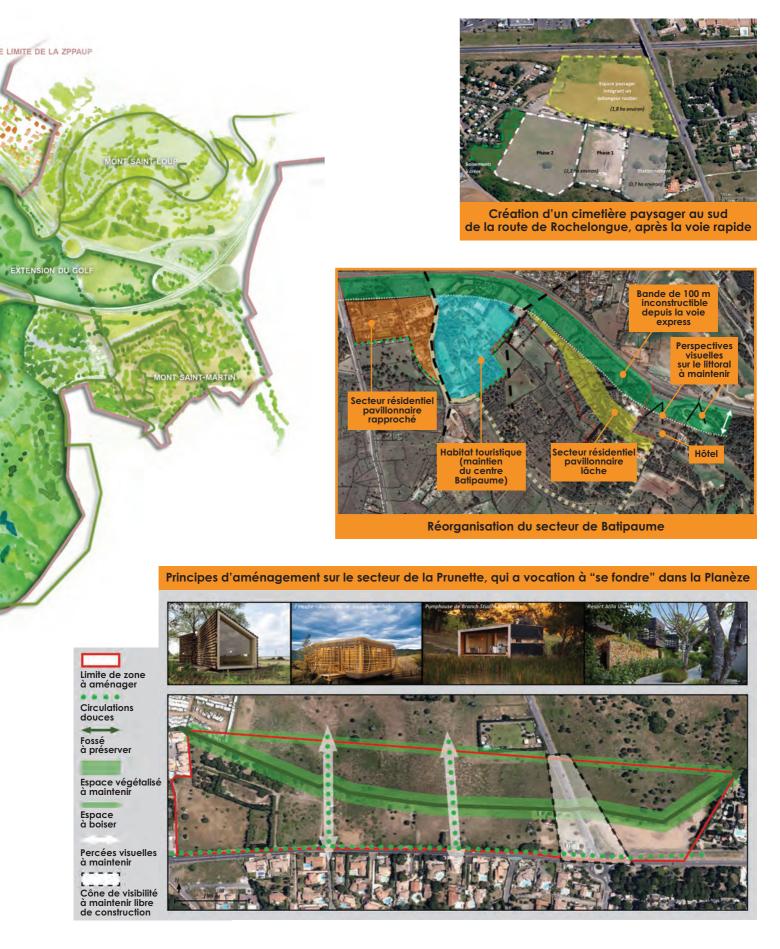
Le Cœfficient d'Emprise au Sol (CES)

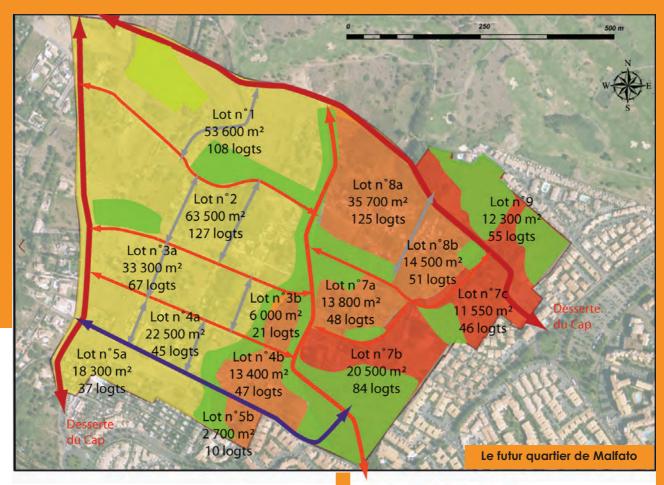
Il existait déjà avant la loi ALUR mais son rôle est renforcé compte tenu de la disparition du COS. Il permet de définir la surface au sol constructible de chaque parcelle en multipliant la surface de la parcelle par le cœfficient. Associé à la règle sur les hauteurs, il permet de limiter le gabarit des constructions. Associé à la règle sur les espaces libres, il est également primordial pour la gestion des eaux pluviales (contrôle des espaces perméables et imperméables).



La Loi ALUR, dont on peut légitimement contester la pertinence pour une ville comme Agde, a une dimension intéressante puisque bien utilisée, elle peut permettre de supprimer la cabanisation de notre littoral, avec les nombreuses pollutions qu'elle entraîne. Ainsi sur le secteur littoral, la Ville estime que plus de 250 lots pourront devenir constructibles par rapport à l'actuel POS. Cette évolution réglementaire est un outil de lutte contre la cabanisation. À cette fin, l'action communale se concentre sur **cinq projets**:

- 1 Un projet d'**aménagement du secteur littoral particulièrement ambitieux et respectueux de l'environnement**, qui a pour objectif d'assainir la zone environ 50 parcelles étant bâties avec de l'habitat indigne et permettrait d'accueillir environ 60 logements à vocation touristique. Pour autant, à ce jour et pour des raisons de compatibilité avec le Schéma de COhérence Territoriale (SCOT), ce projet ne peut malheureusement pas être intégré au PLU. Il le sera après la révision du SCOT
- 2• Un projet de **réorganisation du secteur de Batipaume** s'articulant autour d'un nouvel aménagement du secteur avec un projet d'hôtel à l'est, une nouvelle entrée au niveau du chemin Raymond Fages et l'implantation du cimetière à l'ouest.
- 3. Le secteur de la Planèze, qui sera valorisé comme LE "poumon vert" de la commune avec un aménagement de voies douces et l'implantation d'activités de loisirs intégrées au paysage comme, par exemple, un centre équestre.
- 4• L'entrée de la route de Guiraudette, qui sera aménagée (voir le détail en question 5, page 12).
- 5• Enfin, le **secteur de la Prunette**, qui sera pour une partie **aménagé** afin de permettre la réalisation d'un hébergement touristique intégré à l'environnement. Là aussi, de fortes prescriptions écologiques et paysagères devront être respectées. Il est utile de rappeler que le POS de 1999 prévoyait son urbanisation sur le modèle des Cayrets, dans une logique de bétonisation avec laquelle le nouveau PLU rompt.





3• LE PLU VA-T-IL RÉPONDRE AUX ATTENTES DES FAMILLES AGATHOISES QUI SOUHAITENT DEVENIR PROPRIÉTAIRES ?

Aujourd'hui, la création d'un nouveau quartier pose problème eu égard aux règles que la loi SRU nous impose en matière de logements sociaux. Vous le savez, la loi impose dans chaque commune 25 % de logements sociaux et ce, sans tenir compte des caractéristiques de territoires très différents les uns des autres. À Agde, pour des raisons historiques et liées à son caractère de destination touristique, 6 % de notre habitat est constitué de logements sociaux, ce qui répond pleinement aux besoins des familles agathoises, puisque les demandes actuellement enregistrées se limitent à une centaine.

La loi SRU, si elle était appliquée sur Agde sans tenir compte de ces réalités, entraînerait la construction dans les années à venir de plus de 2 500 logements sociaux pour répondre au quota de 25 % exigé par l'État. Lors des dernières élections municipales, Gilles D'Ettore avait clairement annoncé qu'il n'autoriserait pas la mise en œuvre de cette folie urbanistique, qui détruirait notre cadre de vie.

Pour exemple, à Malfato, afin de répondre à ces exigences, l'État, dans une logique de rattrapage, pourrait nous imposer jusqu'à 40 % de logements sociaux, ce qui serait, naturellement, totalement inacceptable. Voilà pourquoi nous avons décidé que, sur les 850 logements que le



quartier de Malfato a vocation à accueillir, 300 résidences, soit 35 % du parc, seront destinées à l'habitat touristique, auquel ne s'appliquent pas les quotas de logements sociaux définis en pourcentage de ce qui est bâti. Ce sont donc 550 logements permanents qui pourront y être aménagés, avec un pourcentage de logements sociaux de 30 % correspondant aux obligations de la loi Duflot. Ainsi au final, le quartier accueillera moins de 20 % de logements sociaux, qui permettront largement de répondre aux besoins des familles agathoises et même d'accueillir des résidences pour seniors, susceptibles d'être comptabilisées dans le quota des logements sociaux.



4. LE PLU
VA-T-IL
CONTRIBUER
À LA
REVITALISATION
DU CŒUR
DE VILLE ?

Oui, grâce au projet du quartier de la Méditerranéenne et à la reconquête de cette friche industrielle.

Au cœur de cette stratégie, il y a le **réaménagement du port fluvial**, afin de capter les retombées du tourisme lié au Canal du Midi, aujourd'hui en plein essor, en triplant la surface de la darse à 18 000 m².

Mais surtout, c'est l'ensemble de la friche industrielle qui va être réaménagée afin

d'accueillir des activités économiques nouvelles sur un site parfaitement desservi par les voies de circulation routière et ferroviaire. Cette nouvelle zone d'activités économiques, située à proximité immédiate du Cœur de Ville, va contribuer à sa revitalisation en élargissant son périmètre et en renouvelant les personnes qui y vivent et y travaillent.

Il y a également le **réaménagement du pôle multimodal de la gare**. L'idée est de mieux mettre en valeur l'exceptionnelle qualité patrimoniale du site (Canal du Midi, château Laurens, Hôtel Riquet, Moulin des Évêques, centre historique) et d'en faire un atout supplémentaire pour notre destination touristique.



5. Le PLU est-il de nature à favoriser le développement économique ?

Nous venons de le voir avec le projet de la Méditerranéenne, qui est particulièrement structurant pour l'attractivité économique de notre territoire. Mais ce n'est pas le seul secteur concerné puisque l'entrée de la route de Guiraudette, va être aménagée afin de permettre l'installation de 7 500 m² d'activités commerciales et d'hôtellerie. Pour autant, de fortes prescriptions architecturales sur l'intégration paysagère ont été fixées afin de structurer une entrée de ville qualitative et sachant s'articuler avec le secteur de la Planèze.



6. LE PLU VA-T-IL PERMETTRE DE RENFORCER L'ATTRACTIVITÉ DE NOTRE DESTINATION ?

Favoriser le tourisme en poursuivant la montée en gamme du Cap d'Agde va passer par deux projets majeurs : le réaménagement de l'Île des Loisirs et la création d'une nouvelle entrée de station.

Concernant l'Île des Loisirs, le projet vise à requalifier ce lieu emblématique du Cap d'Agde en en redéfinissant les différents espaces et en y implantant des équipements publics structurants. Les liaisons entre les activités et l'intégration paysagère seront particulièrement soignées avec notamment la réalisation d'un parc intergénérationnel sur l'ancienne friche des Jeux Méditerranéens. Quant aux boîtes de nuit, elles seront restructurées et équipées, afin de réduire les nuisances sonores pour les riverains, l'Île ayant désormais vocation à tendre vers des activités plus diurnes et familiales.

Mais le projet le plus structurant pour le Cap d'Agde est celui de la création d'une nouvelle entrée de station, en relation directe avec le Centre-Port via un grand mail piétonnier et paysager. Ce grand projet vise par ailleurs à relier par des liaisons douces et sécurisées l'ensemble des quartiers du Cap d'Agde au Centre-Port, avec pour objectif d'en faire le véritable cœur de la station, dans le respect de ce que souhaitait Jean Le Couteur. Ce sera enfin l'occasion de reconfigurer les zones de stationnement et surtout d'aménager un espace structurant dédié aux loisirs (création d'une nouvelle salle de spectacle de 1 200 places, installation du Casino...), une maison des services publics, ainsi que 285 logements touristiques répondant aux attentes nouvelles des clientèles actuelles. Le tout avec une vraie signature architecturale, qui contribuera à la valorisation de notre destination.





7• QUELLES SONT LES CONSÉQUENCES DU PPRI POUR NOTRE CITÉ ? COMMENT FAIRE FACE AUX CONTRAINTES QU'IL NOUS IMPOSE ?

Le nouveau Plan de Prévention du Risque Inondation (PPRI) a été approuvé par le Préfet le 15 mai 2014. La commune d'Agde était déjà concernée par un PPRI mais seulement au titre du risque fluvial. La grande évolution concerne l'intégration du risque lié à la submersion marine, qui a eu pour conséquences d'augmenter significativement les zones reconnues concernées par le risque inondation.

Ainsi, 55 % du territoire communal est désormais classé en zone à risque inondation (soit une augmentation de 23 % par rapport à l'ancien PPRI). La zone rouge inconstructible représente près de 50 % du territoire de la ville et les zones rouges naturelles près de 45 %. Au final, près d'un quart de la tâche urbaine (sens IGN, données 2013) se voit classé en zone inondable (rouge ou bleu).

Pour exemple, sur le quartier de Malfato, quartier en devenir, plus de 30 % de la zone est impactée par le risque inondation dont plus de 7 % totalement inconstructible (zone rouge).

L'impact du PPRI sur le nouveau PLU n'est donc pas négligeable et contraint significativement les zones urbaines concernées, existantes ou en devenir.

Le PPRI est une servitude d'utilité publique de l'État, qui s'impose aux documents d'urbanisme locaux tels que le PLU. La Ville d'Agde se doit donc de respecter ces prescriptions et, dans ses nouveaux projets d'aménagement, de composer avec et de prévoir en conséquence.

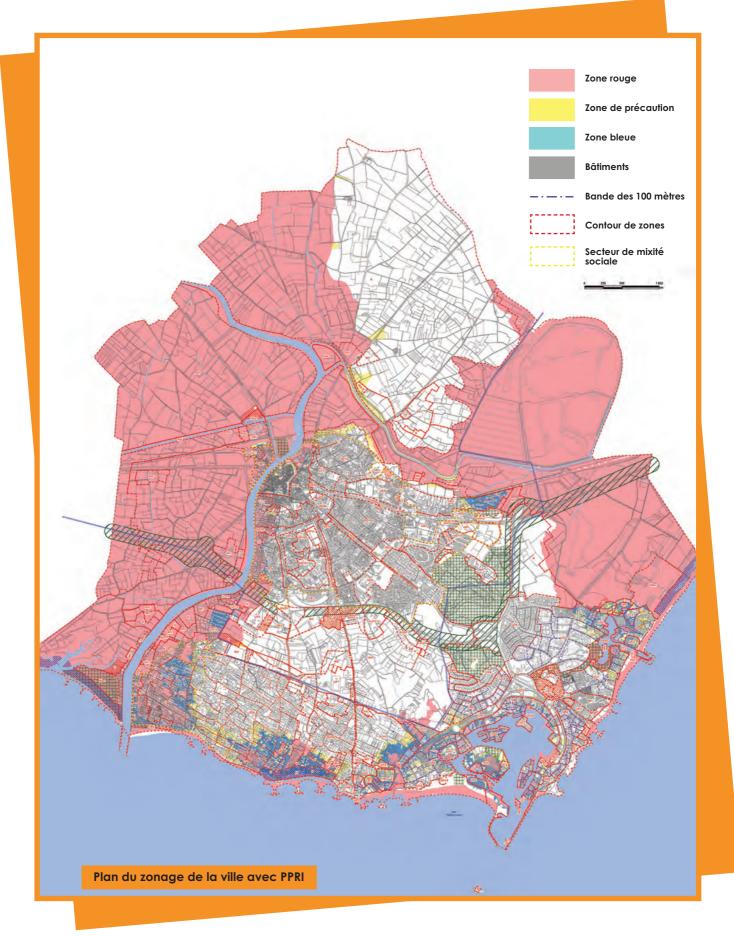
Sur les nouvelles habitations projetées, en dehors des zones rouges qui restent globalement inconstructibles, des normes de construction telles qu'un certain niveau de plancher au rez-de-chaussée, seront donc exigées.

Sur les habitations existantes, des mesures de protection sont préconisées sur les biens situés en zones rouges et bleus ; elles ont pour objectifs d'assurer la sécurité des personnes, de réduire la vulnérabilité des biens et de faciliter le retour à la normale suite à un épisode de crue. Sur ces biens, les mesures obligatoires sont :

- la réalisation d'un diagnostic "sécurité" des Établissements Recevant du Public et des bâtiments collectifs,
- l'installation de batardeaux pour les ouvrants situés en dessous de la côte des plus hautes eaux et l'identification ou la création d'une zone refuge,
- le balisage des piscines et bassins enterrés,
- la fixation au sol de tout objet susceptible de flotter en cas de crues.

En savoir plus sur le PPRI

www.ville-agde.fr/la-mairie/urbanisme/ plan-de-prevention-des-risquesnaturels-d-inondation-ppri





Jeudi 14 janvier, c'est au sein du Moulin des Evêques que le Maire d'Agde Gilles D'Ettore, en compagnie des membres du Conseil Municipal, a présenté ses vœux aux Agathois, venus très nombreux assister à la cérémonie. Celle-ci, comme c'est désormais de tradition, a permis au Maire de mettre à l'honneur 4 personnalités de la ville pour leur engagement.

Vœux aux Agathois

Une cérémonie aux couleurs du drapeau national

C'est au Moulin des Evêques qu'a pris place, cette année encore, la cérémonie des vœux à la population. Un Moulin des Evêques qui, comme l'a fait remarquer le Maire Gilles D'Ettore, a été mis à l'honneur sur la carte de vœux d'Agde, aux couleurs cette année du drapeau tricolore, en signe d'"attachement aux valeurs de notre République", après les attentats meurtriers survenus à Paris en 2015.

DE GRANDS PROJETS À VENIR DANS CHAQUE QUARTIER AVEC L'ADOPTION DU PLU

Mais "les vœux annoncent aussi de grands projets" devait souligner ensuite le Maire, entouré pour l'occasion des élus agathois ainsi que de plusieurs Maires de l'Agglomération et du Sénateur-Maire de Sète François Commeinhes.

Ces projets "vont voir le jour grâce à la mise en place du PLU, Plan Local d'Urbanisme, que le Conseil Municipal examinera en séance le 16 février. Ce PLU a vocation à remplacer le POS, Plan d'Occupation des Sols, de 1999 et définira les règles d'évolution de notre commune pour les 15 ans à venir".

Ainsi, au Cap d'Agde, la nouvelle entrée de station, dont le projet "vous sera présenté au mois de mars" a vocation à "renforcer le caractère de cœur de station du Centre-Port". La Ville a décidé de profiter de cette opération, comme de celle qui va être engagée cette année aussi sur l'Ile des Loisirs, "pour valoriser les terrains publics"

Je vous donne rendez-vous fin mars au Palais des Congrès, pour la présentation du projet de la nouvelle entrée de station du Cap d'Agde.

GILLES D'ETTORE MAIRE D'AGDE

et permettre ainsi de financer ces aménagements dans le respect des contribuables agathois.

Le Grau d'Agde n'a pas été oublié puisque là aussi des aménagements sont prévus, que ce soit "afin d'améliorer le réseau routier, de prolonger le Front de Mer, dans la continuité de la promenade récemment aménagée, ou de continuer à embellir le site de l'Agenouillade". Enfin, le Maire a évoqué "le futur quartier de Malfato" où "d'ici 8 à 10 ans, 800 logements seront bâtis, dont une partie dédiée à l'habitat touristique" et les investissements prévus en Cœur de Ville, avec le réaménagement de la Promenade et la création d'un théâtre au sein de la Maison des Savoirs ou encore la sécurisation du passage à niveau de la route de Bessan, dont le chantier doit débuter, en 2017, avec surtout, dans sa proximité immédiate, la création d'une ZAC autour du Canal du Midi, sur l'actuelle friche de la Méditerranéenne".

DES INVESTISSEMENTS POUR AMÉLIORER LA VIE QUOTIDIENNE ET CRÉER DES EMPLOIS

Des investissements qui, comme l'a souligné Gilles D'Ettore, "sont le nerf de la guerre" et sont rendus possibles grâce au tourisme. Un tourisme qui nécessite "d'entretenir le cordon littoral" et qui passe aussi par le développement d'un tourisme vert avec l'aménagement de nombreuses pistes cyclables - la commune en compte "plus de 40 km aujourd'hui" - mais aussi et surtout des Champs Blancs, poumon vert sur lequel va notamment prendre place "un centre équestre". "Autant d'atouts pour demain, qui vont nous permettre de créer des emplois et de bénéficier de recettes supplémentaires, tout en améliorant la qualité de vie en Aqde".

POURSUIVRE LE DÉPLOIEMENT DES CAMÉRAS DE VIDÉOPROTECTION

En termes de sécurité "sujet au cœur de nos préoccupations", le Maire a précisé que "le bilan, cette année encore, est satisfaisant. Notre devoir est de maintenir ce niveau de sécurité maximale. C'est pourquoi, nous installerons cette année 10 nouvelles caméras de vidéoprotection sur le territoire communal, avec un dispositif central totalement modernisé". Il s'est ensuite félicité de "l'étroite collaboration qui existe, sur Agde, entre les forces de polices, qui travaillent conjointement avec les chefs d'établissements scolaires. La Maison de la Justice et du Droit est un outil supplémentaire dans cette lutte contre la délinquance et les incivilités. Elle permet de rappeler à nos jeunes les notions de res-

pect de l'autre et les règles de la vie en société au sein de notre République. Tout cela participe du maintien de la cohésion sociale".

NE PAS DÉPASSER LA BARRE DES 30 000 HABITANTS PERMANENTS

Évoquant ensuite le nombre d'habitants, tout en saluant les nouveaux Agathois "qui sont nombreux à s'investir dans le tissu associatif", Gilles D'Ettore a rappelé le souhait "de ne pas dépasser le seuil des 30 000 habitants permanents, afin de rester une ville à taille humaine". Il en a profité pour saluer "les services municipaux, qui, sur Agde, font un travail remarquable et nous permettent de maintenir le niveau de services qui est le nôtre", tout en relevant qu'au sein de la collectivité, "un départ en retraite sur 2 voire sur 3 ne sera pas remplacé".

De grands projets vont être mis en œuvre dès 2016 dans le cadre du Plan Local d'Urbanisme. Ces investissements sont le nerf de la guerre. Ce sont aussi autant d'atouts pour demain, qui vont nous permettre de créer des emplois et de bénéficier de recettes supplémentaires, tout en

améliorant la qualité de vie en Agde.

GILLES D'ETTORE

MAIRE D'AGDE

Préserver notre environnement

Pour terminer, il a souhaité parler d'un projet environnemental qui lui "tient à cœur : celui qui va nous permettre d'utiliser les eaux usées de la station d'épuration afin d'arroser le Golf mais aussi les terrains de rugby du complexe sportif des Champs Blancs et à terme, le futur quartier de Malfato. Ce sont, pour le seul Golf, 30 000 m³ qui seront ainsi économisés. En cela, nous préparons aussi l'avenir de nos enfants". Une préservation de l'environnement qui passe par ailleurs par celle de nos fonds marins et, comme l'a fait remarquer Gilles D'Ettore, "nos Herbiers de Posidonie se développent, sous la surveillance de la Direction de la Gestion du Milieu Marin et ce, malaré nos 15 millions de nuitées annuelles". Pour conclure, le Maire a annoncé qu'en termes de préservation, cette fois patrimoniale, la Ville d'Agde allait lancer un appel à souscription afin de restaurer le Fort de Brescou, "un élément phare de notre patrimoine bâti qui mérite toute notre attention".

DES VŒUX D'AMITIÉ ET DE FRATERNITÉ POUR 2016

Il a terminé son discours en appelant "à l'amitié et à la fraternité. Mettons en avant ce qui nous rassemble plutôt que ce qui nous divise. Plus nous serons unis et plus nous serons forts mais aussi exemplaires avec nos enfants".



4 personnalités distinguées

Cette année encore, pour ne pas déroger à la règle, le Maire Gilles D'Ettore a mis à l'honneur quatre personnalités agathoise, qui sont tour à tour montées sur scène pour se voir remettre un Éphèbe.

Annie Galan

Diplômée de mathématiques, d'économie et de gestion, Annie Galan ne se destinait pas à une carrière dans la Fonction Publique Territoriale. Elle a en effet débuté comme professeur d'économie à la Réunion, où elle a grandi.

En 1975, elle arrive à Agen et se voit recrutée par la Mairie de la ville le 1er février 1977, comme Directrice Générale Adjointe des Services. Elle y restera jusqu'en 2001, dont 6 ans en tant que Directrice Générale des Services.

Le 1^{er} juin 2001, elle rejoint la Mairie d'Agde en tant que Directrice Générale Adjointe des Services en charge des finances. À ce poste, elle a largement contribué, de par son travail, à l'équilibre des finances publiques que nous connaissons aujourd'hui.

En 2009, elle devient Directrice Générale des Services de la Ville d'Agde et ce jusqu'en 2015, année où elle prend sa retraite. Durant 6 ans, elle a dirigé avec loyauté et efficacité l'administration municipale sous l'autorité du Maire Gilles D'Ettore.

C'est donc 14 ans qu'Annie Galan aura passés au sein de l'administration municipale agathoise, sur 39 années de carrière dans la fonction publique territoriale, réparties entre deux villes : Agen et Agde, preuve d'une belle fidélité à ses engagements.

Une belle carrière qu'elle a terminée en tant qu'Administrateur Territorial, le plus haut grade de la Fonction Publique Territoriale. Un métier qu'elle a exercé avec enthousiasme, dynamisme et passion au service de tous les Agathois.

Aujourd'hui retraitée, elle s'adonne pleinement à ses passions : la randonnée et les voyages et profite de sa descendance, installée au Brésil.

Thierry **Dominguez**

Thierry Dominguez est né à Agde le 15 mars 1965.

Après avoir grandi dans notre

ville, il part durant sept ans en mission au sein de l'Armée et de la Gendarmerie.

A son retour, il intègre une école de commerce, et rencontre Coryse Cléophas, qui deviendra son épouse et lui donnera deux enfants, Yanis et Florys-Gabriel, aujourd'hui âgé de 24 et 15 ans.

Thierry a ensuite travaillé pendant une dizaine d'années au sein de la Boulangerie Cléophas, avant d'ouvrir un commerce, "Couleur Sable". Il possèdera trois enseignes à Agde, Pézenas et Clermont-L'Hérault. S'en suivra une expérience chez un groupe de promoteurs, au sein duquel il prodiguera ses conseils pour meubler des résidences hôtelières de standing. Dernière aventure professionnelle en date, l'ouverture du restaurant-tapas-bistrot "Au Bout du Quai". L'établissement, situé au Vieux-Port, a ouvert ses portes le vendredi 13 juin 2014. Au niveau associatif, Thierry Dominguez est depuis 3 saisons maintenant le président du Rugby Olympique Agathois, lequel compte près de 500 licenciés. Lors de sa première saison de présidence, le club a accédé à la Fédérale 1. Il s'est maintenu lors de la deuxième saison, et lutte, cette année, pour rester dans cette division.

Entre 800 et 1 000 personnes en moyenne assistent aux rencontres du ROA au stade Michel Millet, où l'ambiance festive et la convivialité sont de mise. Une dynamique à laquelle l'engagement de tous les instants de Thierry Dominguez est pour bequeoup.

André Tobena

André Tobena est né le 3 septembre 1940 à Agde. Passionné de sport, il est, durant sa jeunesse agathoise particulièrement active, membre fondateur et joueur de l'équipe de volley-ball du Foyer Léo Lagrange. Il participe également à la création du Harpon Club Agathois aux côtés de Michel Souques, club de chasse sous-marine récompensé à plusieurs reprises par des titres français et européens.

Au niveau professionnel, André Tobena embrasse une carrière dans l'Éducation

Nationale. Agrégé de mathématiques, il enseigne d'abord au Lycée d'Agde, avant d'être muté à Albertville, où il restera jusqu'à sa retraite. Il aura d'ailleurs comme élèves deux futurs Ministres, Michel Barnier et Hervé Gaymard, avec qui, depuis, il entretient des relations amicales.

À son retour dans notre cité, il met sa passion du sport au service de la politique locale de 2001 à 2014, en tant qu'Adjoint au Maire délégué à la Jeunesse et aux Sports.

On lui doit la création de l'École Municipale des Sports, devenue SLAM, et la mise en place du Conseil Municipal des Jeunes. André Tobena est également à l'origine de la création du complexe sportif des Champs Blancs, avec notamment le Centre Aquatique de l'Archipel que tout le monde connaît. Durant ses deux mandats, la Ville d'Agde a rayonné au niveau sportif, avec, entre autres, l'accueil de trois étapes du Tour de France, l'organisation de Championnats du Monde de boxe et de kick-boxing, ou encore grâce au Raid de l'Archipel, qui voit chaque année plus de 200 participants parcourir la ville lors d'épreuves de kayak, VTT, course à pied ou encore orientation.

Homme de terrain, passionné par le sport, passion qu'il véhicule, surtout auprès des jeunes, André Tobena a toujours, dans sa carrière comme dans sa vie, appliqué sa devise qui est d'"être au service des autres pour vivre en parfaite harmonie avec son environnement".

Jean-Louis Guggisberg

Jean-Louis Guggisberg est né le 4 novembre 1946 à Agde. Son grand-père, Louis Vallière, fut Maire de la ville de 1953 à 1965.

Jean-Louis Guggisberg effectue toute sa scolarité dans notre commune (à l'école Jules Ferry puis au Collège/Lycée Loubatières) avant de suivre des études universitaires à Montpellier où il obtient une Maîtrise de Lettres Modernes. Il ne restera que 7 ans dans l'Éducation Nationale avant de travailler au Crédit Agricole d'Agde durant 5 ans.

En 1980, alors qu'il se prépare à une mission dans la Coopération Internationale, le Dr Laurent Antoine pense à lui pour un poste d'Animateur socio-culturel avec, à la clef, la création du Centre Saint-Martin pour lequel Jean-Louis développera l'accueil des

jeunes handicapés et renforcera les liens avec la Ville de Paris (qui y envoie ses enfants en vacances). Le Centre sera également ouvert aux Agathois les jeudis et durant les vacances scolaires. Jean-Louis Guggisberg est aussi à l'origine des classes "vertes", "nature", "voile" et "rousses" (appellation, à l'époque, des classes d'automne).

En 1982, vient le temps d'autres créations, celle du Service des Sports qui gère les structures municipales et de l'Office Municipal des Sports qui anime les structures de la Ville au travers des animateurs sportifs en partenariat avec les associations.

Jean-Louis Guggisberg prend ensuite la responsabilité du service Scolaire de la Ville et de ses 180 agents. Il s'occupe aussi des voyages scolaires, culturels (à Paris) ou d'échanges (notamment en Roumanie après la révolution en 1990), met en place les activités périscolaires ainsi que les classes de neige et surtout crée la "Caisse des Écoles".

Une autre réalisation lui revient, celle du service du Patrimoine et de la Fiscalité du Foncier, avec notamment un audit de la totalité des bâtiments publics de la ville et de leur état et l'informatisation de leur gestion.

Hors du milieu professionnel, on peut citer les créations de l'Association Générale des Étudiants d'Agde, devenue la MJC (qu'il a co-fondée) et de multiples clubs (rugby, tir à l'arc, tennis de table, ciné-club, kart...). Sa dernière passion en date est l'Association des Amis du Fort Brescou - dont il est le président - qui a pour but la recherche de fonds pour la restauration et la conservation de ce patrimoine agathois au travers du mécénat.







"Passion chocolat" Un grand cru!

La première édition du salon du chocolat d'Agde a séduit plus de 10 000 personnes

Merveilleux, splendide, extraordinaire... tels sont les qualificatifs dithyrambiques employés par les amateurs venus le week-end du 6 au 8 novembre au Moulin des Evêques pour la première édition du salon "Passion chocolat". Organisé par la Ville d'Agde, cet événement a connu un énorme succès d'audience avec plus de 10 000 visiteurs sur trois jours!

e la patience, il en aura fallu à tous les gourmands pour accéder au Saint-Graal en ce premier week-end de novembre... Il suffisait de voir la file d'attente croissante qui s'était installée au pied du bâtiment dès le samedi pour le comprendre. En effet, les visiteurs, petits et grands, Agathois ou non, ont littéralement fondu pour ce nouveau rendezvous gourmand qui a totalisé, sur 2 jours et demi d'ouverture, plus de 4500 entrées (et ce, sans compter les enfants de moins de 14 ans, pour qui le salon était gratuit!).

Si ce rendez-vous de la gourmandise a ouvert ses portes le vendredi 6 novembre après-midi pour les visiteurs, à commencer par les élèves de la ville, il n'a été officiellement inauguré que le samedi en fin de matinée par son parrain Gontran Cherrier, le médiatique boulanger qui anime sur M6, l'émission "La meilleure boulangerie de France". "Pour moi, c'était une évidence d'être là aujourd'hui, d'autant que ce salon se déroule dans un ancien moulin. Bonne dégustation à tous!" devait-il souligner après avoir coupé le ruban aux côtés du Maire Gilles D'Ettore, en présence des Conseillers Municipaux Gaby Ruiz, à l'initiative de la manifestation, et Christiane



Couper de ruban pour le Maire Gilles D'Ettore aux côtés du parrain de l'événement, Gontran Cherrier, qui est allé le lendemain, donner le coup d'envoi du match de rugby Agde-Rodez





Lors de la sa visite du salon, le Maire Gilles D'Ettore est allé saluer l'ensemble des artisans présents. Ci-dessus sur le stand d'Eddy Pfister, candidat et finaliste de l'émission "La Meilleure Boulangerie de France", venu faire découvrir "le Garriguet", un gâteau de voyage au goût de miel prononcé

Mothes, délégués pour le premier aux Festivités et Animations et pour la seconde au Commerce. Le Maire s'est, quant à lui, dit "ravi de vous accueillir pour ce premier salon agathois. Nous sommes tous des adeptes du chocolat, qui adoucit les mœurs et prépare aux fêtes de Noël. En plus, nous avons d'excellents artisans, passionnés et de bons conseils, qui n'ont pas hésité à se déplacer des quatre coins de la région pour venir participer au sein de ce Moulin des Evêques dont la structure rend cet événement intimiste, à cette première édition. C'est cette passion et cet art de vivre à la française que nous honorons aujourd'hui".

Un art de vivre que les visiteurs ont pu apprécier trois jours durant, en déambulant de stand en stand où toutes les gourmandises: nougats, macarons, guimauves, et bien sûr chocolats en tous genres et aux multiples saveurs, les attendaient. L'occasion aussi d'apprendre, pour les plus jeunes, au travers d'ateliers comme celui animé par un "cake designer" ou encore d'aiguiser son palais en suivant les ateliers

thématiques proposés par les restaurateurs Stéphane de "La Table de Stéphane" et Lionel Albano du restaurant "Basalte". À noter également, la présence du Champion Mickaël Azouz, un maître chocolatier à la passion contagieuse qui a enchaîné les conférences, mais aussi d'Eddy Pfister, candidat de l'émission "La meilleure boulangerie de France" et des jeunes du CFA (Centre de Formation) de Sète.

Tout au long du week-end, les animations et les dégustations se sont ainsi succédé, pour le plus grand plaisir de tous les visiteurs qui sont unanimes : ce salon est à renouveler absolument ! Et il le sera puisque l'édition 2016 est prévue du 10 au 13 novembre prochains, toujours au Moulin des Évêques. Qu'on se le dise !



La grisaille ambiante n'a pas découragé les amateurs...



Les enfants ont pu aussi s'initier à la création de roses en pâte d'amande en compagnie du "cake designer Sug'art" de Montpellier



Le Maire Gilles D'Ettore a assisté à l'animation proposée par les restaurateurs agathois Stéphane Lavaux et Nicolas Albano autour de "la découverte des accords chocolat et vin"



Plus de 25 exposants : chocolatiers, pâtissiers mais également confiseurs attendaient les visiteurs parmi lesquels les enfants des écoles de la ville qui n'ont pas boudé leur plaisir et que les Conseillères Municipales Christiane Mothes et Brigitte Martinez ont suivi dans leurs découvertes gustatives



Le salon en quelques Chiffres

- 1ère édition
 - 3 jours
- 10 000 visiteurs
- 25 exposants



"FUZION" DES SAVEURS...

Les restaurateurs Fanny et Thierry du restaurant "FuZion", situé au cœur de la résidence hôtelière de Nakara, étaient présents afin de faire déguster les délicieuses bûches de Noël confectionnées par leurs pâtissiers Marine et Rémy. Jeunes, talentueux et audacieux, ces derniers ont proposé des associations de saveurs comme le chocolat griotte ou encore le choc des textures avec un mariage de quatre chocolats. Des bûches que les visiteurs ont pu commander pour les fêtes de fin d'année.







MICKAËL AZOUZ
UN "MAÎTRE CHOCOLATIER 73"
À LA PASSION COMMUNICATIVE!

Du haut de ses "un "maître" chocolatier 73" comme il aime à le dire, Mickaël Azouz a été Champion de France en 1988 puis Champion du Monde en 1989. Un titre auquel on ne peut accéder qu'une seule fois dans sa vie et qu'il a remporté en réalisant deux pièces artistiques sur le thème du cirque.

Sa passion dévorante du chocolat l'a conduit jusqu'au Japon où il a ouvert plus d'une trentaine de points de vente.

Commissaire pendant 10 ans sur des salons, il est venu à Agde afin de partager son amour du chocolat par le biais de conférences, de rencontres avec les scolaires (voir notre photo) et de dégustations bien sûr!



Plusieurs prix ont été remis le dimanche 8 novembre au soir lors de la clôture du salon, en présence de Gaby Ruiz, Conseiller Municipal en charge des Festivités et à l'initiative de la manifestation et de Gontran Cherrier, parrain de cette 1ère édition :

- Prix du meilleur gâteau au chocolat : Marie-Ange Méric
- Prix de la plus belle création en chocolat : Marie du CFA de Sète
- Prix du plus beau stand : La Maison Gil, Agde
- Prix de l'originalité : La Pâtisserie Astor, Villefranche-de-Rouergue
- Prix d'honneur: Mickaël Azouz, Champion du Monde des chocolatiers et Bruno Rouly, chocolatier



En cette période empreinte de magie et de féerie aue sont les fêtes de fin d'année, tous les quartiers de la cité, du Grau d'Agde au Cap d'Agde, en passant par le Cœur de Ville, ont vécu aux rythmes des animations de Noël. Retour en images sur un mois de décembre inspiré!

Noël a été fêté dans tous les quartiers de l'Archipel

u 2 au 30 décembre, l'ambiance de Noël a peu à peu envahi tous les quartiers de l'Archipel, pour le plus grand bonheur des petits et des grands. Et c'est sur Agde que les premiers rendez-vous ont eu lieu, entre contes de Noël à la Maison des Savoirs et spectacle proposé par la Direction "Enfance et Famille" du Centre Communal d'Action Sociale en salle des Fêtes et plébiscité par les enfants et leurs parents.

Direction ensuite le Cap d'Agde, pour l'inauguration de la patinoire qui avait repris ses quartiers d'hiver sur l'Esplanade Racine, aux côtés du marché de Noël. De marché, il a aussi été question le temps d'un weekend à la Cave Coopérative où douceurs, idées cadeaux et balades en calèche avec le Père Noël ont, entre autres, été proposées aux visiteurs. À quelques pas de là, en Cœur de Ville, c'est une forêt de sapins, installée spécialement par l'association des Commerçants et le Comité des Fêtes, qui a accueilli les familles sur la place du 18 Juin. L'occasion de rencontrer le Père Noël en personne, arrivé sur son traîneau accompagné de ses lutins et de Miss Agde en habit de Mère Noël. S'en est suivie une déambulation dans les rues du centre historique, avec distribution de bonbons aux enfants sages. Et ils le furent!

Toujours en Cœur de Ville, les créateurs ont proposé un marché de Noël à l'Espace Molière. L'inauguration a eu lieu en présence d'Yvonne Keller, Adjointe en charge de la Culture et de Géraldine Kervella, Conseillère







Pour un premier essai, ce fut un coup de maître! Les Agathois ont été très nombreux à venir assister à l'arrivée du Père Noël sur la plage du Grau d'Agde. La foule s'est même mise à entonner "Petit Papa Noël", lequel est en effet littéralement descendu du ciel... Après un bain de foule, celui-ci a rejoint son traineau afin de se rendre, accompagné du Maire d'Agde Gilles D'Ettore, de David Masella, Président du Comité des Fêtes du Grau d'Agde, de Nicolas Odul, Président de l'Association des Commerçants du Grau d'Agde et d'un grand nombre d'élus, sur le marché de Noël installé place des Mûriers. Là encore, le public était au rendez-vous attendant patiemment la parade. Lors du couper de ruban inaugural, le Maire a tenu à "féliciter les organisateurs ainsi que l'ensemble des partenaires locaux, notamment Francis Bourrel et Hugues Brisson, qui ont contribué à cette belle initiative". Une inauguration où les canons à mousse ont remplacé la neige afin de rendre cet instant de convivialité et de partage inoubliable pour les petits comme pour les grands.

Municipale déléguée aux Métiers d'Art. Une bonne raison de chiner à la recherche d'objets uniques à offrir à ses proches, ou tout simplement pour se faire plaisir. Profitant de cette manifestation, quatre artistes du Site des Métiers d'Art, installés tout autour de la place Molière, avaient organisé le temps d'une soirée une animation intitulée "Carré d'ARTbre", afin de permettre au public de découvrir leurs ateliers, tout en dégustant un bon vin chaud et quelques mises en bouche. Enfin, le Musée Agathois, qui en cette année 2015 fêtait ses 80 ans, a proposé une visite guidée de ses œuvres en rapport avec la nativité, tout en présentant la fabrication d'un élément indissociable des fêtes de fin d'année : les santons.

Au Grau d'Agde, le marché de Noël organisé par l'association des Commerçants a rencontré un vif succès. Il faut dire que ce n'est pas tous les jours que l'on voit le Père Noël atterrir sur la plage avec ses lutins!

Direction ensuite le Cap d'Agde où, Esplanade Pierre Racine, la patinoire installée a brillé de mille feux lors d'un show laser spectaculaire. L'occasion pour les plus petits de s'essayer à la glisse, pendant que les plus grands profitaient des stands du marché de Noël organisé par les Commerçants du Centre-Port. Enfin, il a été question d'instruments, de voix et de chœurs au Palais des Congrès, pour le traditionnel concert de Noël de l'École de Musique d'Agde. Sous la direction de leurs professeurs, les élèves ont démontré toutes leurs qualités devant une salle comble, que ce soit au sein de chorales, d'ensembles instrumentaux ou encore d'orchestres.

Pour finir, mercredi 30 décembre, s'est tenue la 6ème édition du Congrès des Pères Noël en deux roues, qui ont apporté des présents aux aînés dans les différents EHPAD de la commune, avant de déambuler dans la ville, pour finir sur la patinoire du Cap d'Agde, en patins s'il vous plaît!





Noël à cœur...

En Cœur de Ville, c'est en compagnie de Miss Agde, que le Père Noël a fait un tour de traîneau en ce samedi 12 décembre, afin de distribuer des bonbons aux enfants sages...

Un Cœur de Ville où plusieurs marchés de Noël ont été proposés en cette midécembre : le premier, placé sous le signe de l'art, avait pris ses quartiers au sein de l'Espace Molière alors qu'à quelques rues de là, devant la Cave Coopérative un autre, plus gourmand cette fois, a eu lieu à l'initiative des Caves Richemer, avec le concours de la Confrérie de Castelnaudary et de la





biance musicale assurée par la formation agathoise

Jazzinade.



Qui dit Noël dit crèche et santons... c'est sur ce thème que se sont achevées les animations proposées depuis le début de l'année au Musée Agathois Jules Baudou pour ses 80 ans. "Les secrets du santonnier" Patrick Volpes ont été dévoilés au public samedi 19 décembre... Pour ceux qui ont raté le rendez-vous, rendez-vous sur la vidéothèque du site de la Ville!





Tandis qu'à la médiathèque Maison des Savoirs, les contes de Noël ont rythmé le mois de décembre, c'est en salle des Fêtes que le Père Noël a fait sa première apparition publique sur Agde le 2 décembre 2015, pour le plus grand bonheur des plus petits, à qui il a offert un beau spectacle dans le cadre du "Noël pour Tous". Un spectacle reconduit quelques jours plus tard, le samedi 12 décembre, pour les tout-petits qui fréquentent, durant l'année, l'une des structures multi-accueils de la Ville, la crèche familiale ou le centre de loisirs maternel de la commune. Au total, plus d'une centaine d'enfants, venus en compagnie de leurs parents et de leurs frères et sœurs, ont profité de ce bel après-midi. Accueillis par le Maire Gilles D'Ettore et son Adjointe à l'Action Sociale, par ailleurs Vice-présidente du Centre Communal d'Action Sociale, Carole Raynaud, accompagnés d'Alphonse Perez, Directeur du CCAS qui organise chaque année cet événement, ils se sont plongés dans les mésaventures du Père Noël que leur a conté l'association Zig'Zagde, avant de se retrouver autour d'un goûter festif. Une belle manière de vivre Noël avant l'heure...







Des douceurs pour nos aînés et les personnels d'astreinte

Du 14 au 18 décembre, le Maire d'Agde Gilles D'Ettore et l'ensemble des élus du Conseil Municipal, au premier rang desquels Carole Raynaud, Adjointe en charge de l'Action Sociale, et Brigitte Martinez, Conseillère Municipale en charge de l'Âge d'Or, ont porté une attention toute parti-

culière à nos aînés. Tout d'abord, au sein des trois EHPAD que sont celles du Dr Laurent Antoine, la Villa Clémentia et les Jardins de Brescou, où les résidents ont reçu la visite de nombreux élus, venus partager avec eux un moment de convivialité et leur remettre des chocolats, à déguster avec, ou sans, modération, durant les fêtes.

Les trois foyers de la ville, la Maison du Temps Libre au Cap d'Agde, le Jardin de la Calade à Agde et le foyer Jean Félix au Grau d'Agde, n'ont pas été en reste, en proposant, chacun, un repas savoureux, assorti d'une animation musicale, et qui s'est terminé par une nouvelle distribution de chocolats par les élus de la Ville.

Enfin, comme il est de tradition, un colis de Noël, comprenant tous les ingrédients nécessaires à un bon repas et à une bonne soirée, a été remis aux seniors agathois. La remise de ces présents a eu lieu dans chaque quartier : au Palais des Congrès pour les résidents du Cap d'Agde, en salle des Fêtes pour ceux d'Agde, et au foyer Jean Félix pour ceux du Grau d'Agde. Là encore, une grande majorité du Conseil Municipal avait répondu présente afin de leur remettre en mains propres cette attention en compagnie des membres du Comité d'Administration du CCAS, preuve qu'en Agde, le bien-vivre s'applique au quotidien.

Les 24 et 31 décembre, le Maire d'Agde Gilles D'Ettore, son Premier Adjoint et Conseiller Départemental Sébastien Frey, son Adjoint en charge de la Sécurité, Jérôme Bonnafoux, ainsi qu'un grand nombre d'Adjoints et de Conseillers Municipaux, ont fait successivement le tour des services, afin d'aller saluer celles et ceux chargés de veiller, en ces soirs de fêtes, sur les Agathois. Commissariat de Police Natio-



Noël en musique

En ce mois de décembre, ce sont toutes les sections de **l'École Municipale de Musique** qui se sont retrouvées au diapason avec le public en ce 19 décembre au Palais des Congrès du Cap d'Agde pour célébrer Noël en musique à l'occasion de leur traditionnel concert.

Cap sur la glisse!

En ce mois de décembre, la patinoire et son marché de Noël avaient repris leurs quartiers d'hiver sur l'Esplanade Pierre Racine au Cap d'Agde. Inaugurée samedi 12 décembre par le Maire d'Agde Gilles D'Ettore, son Premier Adjoint Sébastien Frey, par ailleurs Conseiller Départemental de l'Hérault et Christian Bèzes, Directeur de l'Office de Tourisme du Cap d'Agde, entourés d'un grand nombre d'élus de la Ville et de nombreux commerçants du Centre-Port et des membres de l'ADEC (Association des Commerçants du Cap) dont le Président Didier Leroy, Cédric Calmarini, Françoise Martin et Martine Benfella, cette patinoire a fait les beaux jours de la station jusqu'au dimanche 3 janvier... et même les nuits puisque les amateurs de patinage en musique ont pu profiter d'un show laser avec DJ le samedi 19 décembre!



nale, Gendarmerie, Centre de Secours des Sapeurs-Pompiers, Sodéal, Centre Superviseur Urbain, Hôpital Saint-Loup, barrière du Village Naturiste, foyer Saint-Vénuste... personne n'a été oublié et tous ont été chaleureusement remerciés pour leur implication et le professionnalisme dont ils font preuve en ces jours de fête mais également tout au long de l'année.





Lâcher de ballons et balade en traîneau au Grau d'Agde

En ce 22 décembre au Grau d'Agde, il y avait foule pour assister au **grand lâcher de ballons** proposé dans le cadre des animations programmées par l'association de commerçants du Grau d'Agde en lien avec la Ville, le Comité des Fêtes du Grau et l'Office de Tourisme. Il faut dire qu'à trois jours de Noël, mieux valait ne pas y aller par quatre chemins et prendre la voie la plus courte, c'est-à-dire celle du ciel, pour atteindre au plus vite le Pôle Nord et la maison du Père Noël! Une fois bien accrochées, les lettres des enfants se sont envolées dans une nuée de ballons bleus, blancs, rouges...

Le lendemain, tout aussi nombreux ont été les enfants à venir profiterd'une balade en traîneau en compagnie des lutins du Père Noël, au départ du marché de Noël, dont les chalets avaient pris place sur la place des Mûriers...



Nouveau record d'affluence

Malgré une pluie incessante, nombreux ont été les courageux - et courageuses - à participer, plage du Village Naturiste, au dernier bain de l'année édition 2015.

Organisé de concert par l'Union des Professionnels du Tourisme Naturiste, le Comité des Fêtes d'Agde et du Cap d'Agde ainsi que la Route des Vignerons et des Pêcheurs, avec le soutien de l'Office de Tourisme et de la Ville d'Agde, il a, cette année encore, dépassé les inscriptions, qui étaient de 271 en 2014, avec pas moins de 315 participants, âgés de 6 à 83 ans!



TACO STREET REACTION OF THE PROPERTY OF THE PR

pour le dernier bain de l'année

Après un top départ donné par le Maire Gilles D'Ettore, nos joyeux baigneurs, venus de toute la France mais aussi d'Europe et même de Chine, des États-Unis et d'Alaska, se sont jetés dans une mer pour une fois plus chaude que l'air ambiant. Il faut dire que cette année, les conditions climatiques étaient bien au dessus des normales de saison, avec une température de l'eau qui avoisinait les 15° alors que l'air plafonnait à 14°!

Tout nus et... tout givrés, ils ont tous, en ce jeudi 31 décembre, relevé le défi avec brio, devant les milliers de spectateurs venus les encourager. Et après la ruée vers l'eau, c'est par la dégustation d'un vin chaud et en musique que le rendez-vous s'est clôturé en toute convivialité.

Les Pères Noël de la solidarité

C'est une coutume agathoise en cette période des fêtes de fin d'année. Plusieurs dizaines de Pères Noël parcourent la ville, en Solex, afin de répandre bonne humeur et solidarité. Pour clôturer cette année 2015, le 6ème Congrès des Pères Noël en deux roues, organisé en partenariat avec le Casino Barrière, s'est tenu le mercredi 30 décembre.

Leurs hottes chargées de présents, nos joyeux drilles ont enfourché leurs montures, afin de se rendre dans les trois maisons de retraite agathoises: la Villa Clémentia, les Jardins de Brescou et l'EHPAD Docteur Laurent Antoine. Arrivés à destination, ils ont offert des boîtes de chocolats aux résidents, dans un moment de partage fort apprécié.

S'en est suivi un départ en cortège pour atteindre la patinoire installée sur l'Esplanade Pierre Racine, afin de clôturer le congrès. C'est à Jean Vila, Président de l'association Solex'Cap, qu'est revenu cet honneur, accompagné de Sébastien Frey, Premier Adjoint et Conseiller Départemental et de Chantal Guilhou, Conseillère Municipale déléguée aux Administrés du Cap d'Agde. Après avoir remercié l'ensemble des participants de ce 6ème Congrès, sans oublier de souhaiter des vœux de bonheur au public présent, Jean Vila et ses compagnons Pères Noël ont repris leurs deux roues, direction leur Laponie natale, sous le regard des petits et des grands.

Remise de cinq médailles

> Remise de galons à 24 Sapeurs-Pompiers

Adjudant-Chef
Adjudant Frédéric Asensio
Adjudant

Sergent-Chef Laurent Darmon Sergent-Chef Olivier Dayde Sergent-Chef Frédéric Ferraro Sergent-Chef Bruno Sant

Sergent-Chef Sergent Sébastien Burais Sergent Pierre Rossignol Sergent Aurélien Lejeune

<u>Sergent</u>

Caporal-Chef André Bessou Caporal-Chef Maxime Dalmon Caporal-Chef Jérôme Danis Caporal-Chef Jonathan Denat Caporal-Chef Dylan Raitiere

Caporal

Sapeur 1^{ère} Classe Yohan Fournies Sapeur 1^{ère} Classe Cédric Ramon Sapeur 1^{ère} Classe Jacques-Daniel Vasseur Sapeur 1^{ère} Classe Jonathan Porretta

Sapeur 1^{ère} Classe

Sapeur Damien Andrieu
Sapeur Thomas Boivin
Sapeur Bastien Conrazier
Sapeur Evan Cruz
Sapeur Alexandre Darmon
Sapeur Steven Chuck Montalieux
Sapeur Martin Rigaud



Les Sapeurs-Pompiers ont fêté la Sainte-Barbe

Samedi 12 décembre, l'ensemble du personnel du Centre de Secours d'Agde s'est retrouvé pour fêter la Sainte-Barbe, aux côtés du Maire d'Agde Gilles D'Ettore, de son Premier Adjoint Sébastien Frey, par ailleurs Conseiller Départemental du Canton d'Agde, de Jérôme Bonnafoux Adjoint en charge de la Sécurité, de nombreux élus agathois et de Jordan Dartier Maire de Vias.

Comme de tradition, Eric Castillon, en sa qualité de Chef de Corps du 4ème centre du Département, a donné les chiffres clés de l'activité opérationnelle "avec plus de 5 800 interventions réalisées en 2015, soit 300 de plus que l'an passé. Toutes ces opérations de secours ont été menées à bien par les 120 hommes et femmes qui composent le centre. À cela viennent s'ajouter plus de 4 000 soins réalisés par les 21 postes de secours des plages, qui complètent notre dispositif opérationnel estival et qui seront très certainement renforcés par un 22ème poste l'été prochain sur la Commune de Vias.

Le Capitaine Castillon a ensuite évoqué le suivi et le contrôle des 1 300 établissements recevant du public et appartenant au secteur de Prévention du CSP Agde, l'instruction des dossiers d'urbanisme, la vérification des 900 poteaux d'incendie du territoire et enfin le rôle de conseil réalisé auprès des Maires dans le cadre de la défense contre l'incendie. Côté missions et formations, "ce sont 15 de nos Sapeurs-Pompiers qui, cette année, ont vu leur travail récompensé par une nomination au grade supérieur ou par l'attribution d'une distinction. Ils méritent nos encouragements et notre confiance dans la réalisation de leurs nouvelles fonctions. Je n'oublie pas les 4 personnels du centre, titulaires du concours de Sapeurs-Pompiers Professionnels. Deux d'entre eux viennent d'être recrutés : Jessica Farenc, en qualité de Sapeur-Pompier Professionnel dans l'Hérault et Thomas Corbier, comme Lieutenant de Sapeur-Pompier Professionnel dans le Cher. Bon épanouissement à tous les deux dans votre nouvelle carrière. Quant à Antoine Erill et Nicolas Samson Rubino. ie vous souhaite que l'année 2016 soit propice à votre recrutement".

Le mot de la fin est revenu au Maire d'Agde Gilles D'Ettore qui, à l'aube de cette nouvelle année, a rappelé "qu'il n'y a pas de répit pour nos Sapeurs-Pompiers qui, s'ils connaissent bien sûr des pics d'activité durant la saison, restent toujours sur le qui-vive en hiver".

En sa qualité de membre du Conseil d'Administration du SDIS (Service Départemental d'Incendie et de Secours), il a souligné combien il prenait un soin tout particulier à l'étude des dossiers présentés et portait un "attachement à cette grande famille que l'on ne quitte jamais. Agde est fière de vous. Vive la République, vive la Sainte-Barbe et vive nos Sapeurs-Pompiers".



16 071 euros récoltés!

Bel élan de générosité pour le Téléthon

Cette année encore, vous avez été très nombreux à vous rallier à la cause du Téléthon. Si un maximum de manifestations se sont déroulées sur le weekend du 4 au 6 décembre, les premiers euros ont été récoltés dès la fin du mois de novembre avec l'organisation d'un spectacle intergénérationnel intitulé "Tous réunis pour la bonne cause", qui a affiché plus de 300 entrées au Palais des Congrès, et une soirée de gala organisée par l'association "Entrez dans la ronde" qui a fait salle comble à l'Espace Carayon, sans oublier un loto hebdomadaire proposé au Lapin de Baluffe chaque samedi jusqu'au 19 décembre.

Le premier week-end de décembre, une quarantaine de rendez-vous ont permis de récolter des dons, entre promesses de nage et achats de longueurs au Centre Aquatique "La Cité de l'Eau", traditionnelle vente de pommes de terre et village médiéval, en passant par des baptêmes de l'air, des défis sportifs, des défilés, une soirée tapas, un goûter de Noël, un "Téléthon des claviers" proposé par l'École Municipale de Musique, un concert de Noël et bien sûr, la boutique du Téléthon installée du 2 au 5 décembre dans la Galerie d'Intermarché.

La liste des actions en faveur du Téléthon ne s'arrête pas à ces seuls rendezvous, tant les commerçants, associations et bénévoles ont répondu massivement présents. Une mobilisation exceptionnelle dont Carole Raynaud, Adjointe au Maire en charge de l'Action Sociale et Vice-Présidente du CCAS, les a chaleureusement remerciés en se déplaçant sur un maximum de manifestations durant ce Téléthon, qui a permis de récolter la très jolie somme de 16 071 euros.





Vœux

aux forces de sécurité et de sûreté

LA SÉCURITÉ, PREMIÈRE DE NOS LIBERTÉS

Comme l'a expliqué le Maire Gilles D'Ettore, "cette cérémonie met à l'honneur celles et ceux qui, sur Agde, veillent tout au long de l'année à la tranquillité publique et participent par là-même à notre qualité de vie et à l'attractivité touristique de notre territoire. Je salue donc l'ensemble des effectifs de la Police Municipale et de la Police Nationale, les Sapeurs-Pompiers, la Gendarmerie mais aussi les agents SSIAP, les bénévoles de la Croix-Rouge, la SNSM, les employés de la Sodéal et les agents municipaux affectés à la sécurité du Village Naturiste, tous ces hommes et ces femmes qui, de manière passionnée, qu'ils soient professionnels ou non, œuvrent pour assurer ce service public ô combien important. Vous le savez, la sécurité, c'est la première des libertés, c'est celle qui nous permet de nous déplacer où que nous souhaitions aller, c'est celle qui nous permet de vivre sereinement avec nos enfants.

Depuis les événements survenus à Paris l'an dernier, nous avons renforcé la sécurité sur Agde afin de protéger au mieux et de rassurer nos concitoyens comme nos tou-



ristes. Nous avons ainsi recruté 9 Policiers Municipaux supplémentaires. dont 3 ASVP, c'est-à-dire des Agents de Surveillance de la Voie Publique, ce qui nous permet d'avoir des patrouilles qui tournent 24h/24. Pour votre information, en 2015, les agents du Centre Superviseur Urbain ont traité 7 000 appels et 200 extractions d'images ont été livrées à la Police Nationale dans le cadre d'enquêtes. Une dizaine d'opérations communes aux forces municipales et nationales ont par ailleurs été effectuées, notamment en Cœur de Ville. Plusieurs milliers de procédures ont enfin été réalisées dans le cadre de la police de l'environnement, comme la lutte contre les taas sur laquelle nous allons mettre l'accent, comme les infractions à l'urbanisme ou encore le stationnement sauvage.

Je veux ce soir, saluer aussi nos Sapeurs-Pompiers qui ont réalisé, en 2015, quelque 5 700 interventions et délivré, sur les postes de secours des plages, plus de 3 000 soins aux côtés des Maîtres Nageurs Sauveteurs des CRS, qui, on le sait, seront en moindre effectif l'été prochain, mais nous pallierons à cette absence et assurerons cette surveillance essentielle pour l'été 2016.

Cette année, nous allons positionner 10 nouvelles caméras de vidéoprotection supplémentaires sur les espaces publics parce que c'est un moyen de contrôle mais aussi d'enquête qui s'avère indispensable aujourd'hui. Cela s'accompagnera de la modernisation des systèmes existants du CSU, ce qui le rendra plus performant.

La sécurité est bien évidemment une prérogative d'État, mais ici, dans notre ville, nous y mettons énormément de moyens. C'est d'ailleurs le seul service municipal qui a vu ses effectifs augmenter de manière à pouvoir couvrir l'ensemble des espaces publics et pour lequel nous investissons en matériel au travers d'acquisitions de motos, de scooters, de 4X4, mais aussi de gilets pare-balles. Bien évidemment, la Police Municipale ne travaille pas seule. Nous tenons à la large collaboration qui a été mise en place avec la Police Nationale. Cette collaboration est au cœur des bons résultats qui sont les nôtres et 2015 sera en ce sens un bon cru puisque les chiffres de la sécurité publique s'avèrent très bons. Tout cela, nous le devons à l'implication de l'ensemble des agents qui font preuve de beaucoup d'engagement.

C'est donc pour vous dire à tous un grand merci que nous organisons chaque année cette cérémonie. La situation actuelle n'est pas facile. Le terrorisme a secoué les bases mêmes de notre République mais nous pouvons continuer à porter plus haut et plus fort encore nos valeurs, grâce à vous et grâce à l'interaction entre les services".

Les idées du discours à retenir

- RECRUTEMENT
 DE 9 POLICIERS MUNICIPAUX,
 DONT 3 ASVP
 ET 1 GARDE-CHAMPÊTRE
- 7 000 APPELS TRAITÉS PAR LE CSU EN 2015
- 5 700 INTERVENTIONS RÉALISÉES PAR LES SAPEURS-POMPIERS
- INSTALLATION
 DE 10 NOUVELLES CAMÉRAS
 DE VIDÉOPROTECTION
 EN 2016 COUPLÉES
 À UNE MODERNISATION
 DES SYSTÈMES DU CSU
- ACQUISITION DE MATÉRIELS POUR LA POLICE MUNICIPALE, SEUL SERVICE DONT LES EFFECTIFS ONT ÉTÉ ACCRUS

Ce qu'il faut retenir des discours des représentants de la sécurité, de la justice et de l'État

SALUER L'ACTION DES FORCES DE SÉCURITÉ ET DE LA MUNICIPALITÉ D'AGDE

Sébastien Denaja

Député de l'Hérault

"Nous vivons des moments troubles et plus que jamais, nous avons besoin d'unité. Vous me permettrez donc de saluer votre action et celle de la Municipalité d'Agde dans les efforts qu'elle fait en matière de sécurité, au service des Agathois. À travers vous, je salue aussi les effectifs de la Police Municipale, qui accomplissent un travail tout à fait remarquable".

LUTTER CONTRE LE TERRORISME

TOUT EN ACCOMPLISSANT LES MISSIONS QUOTIDIENNES DE LA SÉCURITÉ

Jean-Michel Porez

Directeur Départemental de la Sécurité Publique

"Au niveau national, un lourd travail a été mené après les attentats parisiens. Les forces de police ont été fortement sollicitées. Nous avons lutté contre le terrorisme et la radicalisation, tout en accomplissant nos missions au auotidien. Ainsi, sur les routes, arâce à l'implication des personnels, le nombre de morts dans l'Hérault a baissé de 13 %, le nombre d'accidents a diminué de 26 %, et les chiffres sont encore plus conséquents sur Agde puisqu'ils approchent les 50 % en ce qui concerne les décès survenus sur les routes de la circonscription. Ces résultats ont été rendus possibles grâce à un travail de police mené en collaboration avec le Parquet afin que la tranquillité de tous soit assurée au quotidien. C'est également le cas durant la période estivale, lorsaue la population auamente considérablement. Pour cela, nous avons mis en place tout un ensemble de solutions comme, par exemple, un commissariat européen avec une aide appréciée des fonctionnaires de police espagnols et allemands. Le Ministre de l'Intérieur est d'ailleurs venu se rendre compte, sur place à Agde, lors d'un voyage officiel, de notre travail. Nous avons également mis en place des procédures au niveau local afin de répondre, le cas échéant, de manière adaptée à des attaques terroristes, mais avant tout pour empêcher tout acte terroriste sur notre territoire. Dans cette perspective. nous travaillons avec l'ensemble des services de sécurité, la Police Municipale et les Sapeurs-Pompiers afin d'être le plus réactifs.

En rendant hommage aujourd'hui aux forces de sécurité, laissez-moi avoir une pensée particulière pour les 184 fonctionnaires de Police Nationale, qui ont été blessés en 2015. Je voudrais plus largement rendre ce soir un hommage appuyé aux policiers d'Agde et de France, ainsi qu'à toutes les forces qui ont contribué pour qu'ensemble, nous soyons en capacité de faire face avec efficacité".

SALUER L'ENGAGEMENT ET TÉMOIGNER DE LA QUALITÉ DU TRAVAIL ACCOMPLI

Yvon Calvet

Procureur de la République auprès du Tribunal de Grande Instance de Béziers

"Je souhaite m'associer à tous les remerciements qui viennent d'être adressés aux forces de sécurité. Au cours de l'année écoulée, nos institutions ont fait preuve de solidité et de force, parce qu'elles étaient incarnées par des hommes et des femmes qui ont été eux-mêmes forts. Ils ont fait preuve d'un engagement qui est allé bien au-delà de ce qu'est leur devoir. Ils ont témoigné d'une grande solidarité à l'égard de leurs concitoyens. Une solidarité sans laquelle nous ne serions pas grand chose. Je souhaite également témoigner de la qualité du travail qui est accompli ici. Toutes les actions de sécurité se font en bonne intelligence entre les différents services. Je forme des vœux pour que toutes les actions menées continuent de répondre aux attentes de nos concitoyens".

UNE COMPLÉMENTARITÉ QUI PERMET UNE EFFICACITÉ MAXIMALE Christian Pouget

Sous-Préfet de Béziers

"Je voudrais confirmer mon attachement aux forces de sécurité qui agissent dans la complémentarité et où chacun, à son niveau et selon ses responsabilités, participe à la sécurité de tous. C'est cette complémentarité qui permet une efficacité maximale et c'est parce qu'elle existe ici, à Agde, que les résultats sont là. Je voulais vous dire la fierté et l'honneur que je ressens de participer avec vous à ces actions au bénéfice de nos concitoyens. Je vous souhaite, à toutes et à tous, une très bonne année".

Une belle cérémonie, simple et sobre où le Maire a voulu mettre à l'honneur des Policiers Nationaux et Municipaux qui se sont distingués dans l'année. Un bel et vibrant hommage à l'ensemble de nos anges gardiens qu'ils soient policiers, pompiers, gendarmes, secouristes, sauveteurs en mer, agents de la Sodéal, personnels de sécurité du Village Naturiste, et opérateurs du CSU, tout simplement merci à vous.

JÉRÔME BONNAFOUX ADJOINT DÉLÉGUÉ À LA SÉCURITÉ



Le 10 novembre 2015, de leur propre initiative, ces deux agents de police sont intervenus sur un incendie d'habitation située dans une zone isolée et à la végétation dense. Ils ont réussi à progresser vers la bâtisse en feu et ont sauvé un homme blessé et brûlé. Grâce à leur courage, une fin dramatique a pu être évitée.



Le Brigadier Christophe de Miras Honoré pour acte de courage

Le 8 janvier 2016, un individu qui refusait de se soustraire à un contrôle commet un délit de fuite le long de l'Hérault et tombe dans le fleuve. Le policier n'a pas hésité à plonger dans une eau à 10° et malgré un fort courant, pour secourir le fugitif qui ne savait d'ailleurs pas nager.



Les Gardiens de la Paix Philippe Cifai et Jacques Biola Honorés pour acte de courage

Le 26 septembre 2015, une personne voulant mettre fin à ses jours du haut du Pont des Maréchaux, a été secourue par ces 2 agents de police. Après avoir pris contact avec le désespéré, ils ont réussi à retenir l'individu qui voulait se jeter dans l'Hérault et à le mettre en sécurité, lui évitant ainsi un sort tragique.



Le Brigadier-Chef Principal Christophe Rezza Honoré pour acte de courage

Informé, lors de la soirée du 1er septembre 2015, par le Centre Superviseur Urbain qu'une personne s'était défenestrée du 3ème étage, le Brigadier-Chef s'est hissé sur le toit terrasse de l'établissement sur lequel la victime était tombée. C'est en venant en aide à cette femme blessée et désorientée, que l'agent s'est lui-même blessé au niveau du tibia et a dû être transporté au centre hospitalier de Béziers pour y recevoir les premiers soins.



La médaille de l'Ordre National du Mérite pour Pierre Connan

Cette cérémonie s'est conclue par la remise, à Pierre Connan, Président de l'Union Nationale des Combattants - section Agde, de la médaille de l'Ordre National du Mérite.
Une distinction qu'il a reçu des mains de Maurice Rollain, Commandeur de l'Ordre National du Mérite.



pour son départ du Commissariat d'Agde où il officiait en tant que Commandant Adjoint au chef de service depuis novembre 2014. Il rejoint le Commissariat de Perpignan en tant qu'Adjoint au Chef de l'unité de voie, ce qui lui permettra de prendre le grade de Commandant à l'échelon fonctionnel.



pour l'ensemble de sa carrière que cette figure bien connue de la Police Municipale (où il est entré en 1991) a effectué au sein de la brigade motorisée avant de prendre sa retraite le ler janvier dernier.



BIENVENUE!

La ville d'Agde a accueilli les nouveaux Agathois

Comme chaque année, fidèle à la tradition d'accueil d'Agde depuis ses origines, les nouveaux Agathois ont été officiellement accueillis par le Maire Gilles D'Ettore et les membres du Conseil Municipal, lors d'une soirée de bienvenue, qui a pris place jeudi 12 novembre au sein du Moulin des Évêques.

En préambule, les nouveaux arrivants ont pu découvrir toute la richesse de la vie locale et associative sur les nombreux stands installés le long de la salle du premier étage ainsi qu'au rez-de-chaussée et en apprendre plus sur l'actualité agathoise grâce à un film de présentation projeté sur écran.

Le Maire a ensuite pris la parole pour leur souhaiter la bienvenue. "C'est un grand honneur pour nous de vous accueillir ce soir. Vous êtes particulièrement nombreux cette année - plus d'un millier - à vous être installés sur Agde et cela montre tout le dynamisme de notre cité, que les Grecs de Phocée avaient surnommé "la bonne fortune".

Notre souci permanent, avec l'équipe municipale, est de conserver à notre commune son caractère agréable et cette qualité de vie qui la caractérise. Il est aussi très important pour nous que vous puissiez en devenir pleinement des acteurs, que ce soit au travers des Comités de Quartier ou de la vie associative, afin de participer à faire rayonner notre cité".

Et le Maire de poursuivre en évoquant



les domaines qui tiennent à cœur aux élus, que ce soit la sécurité, "une préoccupation au quotidien à laquelle nous sommes très attentifs", le handicap ou encore la jeunesse "afin de permettre à nos enfants de grandir dans les meilleures conditions".

Gilles D'Ettore a terminé son discours en présentant tour à tour chacun des élus qui l'accompagnaient, soulignant que "toute l'action que nous menons, nous le faisons dans votre intérêt, afin d'aller ensemble de l'avant. Devenez des acteurs de notre cité. Merci d'être là et d'être de nouveaux Agathois."



Qui sont les nouveaux Agathois ?

Karine et Hector Elhers

(43 ans tous les 2)

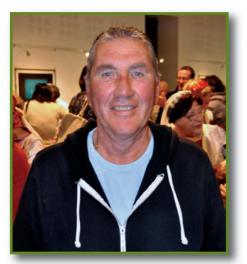
Karine et Hector, originaires de Blois mais aussi pour lui du Mexique, sont arrivés sur Agde en mars 2015 et se sont installés en Cœur de Ville pour l'arrivée de leur petit garçon en décembre.

Ils ont connu Agde par les parents de Karine, retraités profitant du soleil agathois. Hector a trouvé du travail comme serrurier, alors que Karine, infirmière, s'occupait en ce mois de novembre de l'heureux événement à venir.

Tous deux aiment le climat et les beaux coins du centreville. "Il y a de jolies promenades à faire, même si pour l'instant, nous n'avons pas eu trop le temps pour cela. Nous sommes aussi très intéressés par le monde associatif, même si, pour le moment, notre priorité tourne autour de notre bébé".



Benjamin est né le 18 décembre. Il pesait 3,2 kg. Toutes nos félicitations aux heureux parents et bienvenue à ce nouveau petit Agathois!



Véronique et Denis Juneaux

(53 et 62 ans)

Comme c'est le cas pour beaucoup, c'est après 35 ans de vacances passées au Grau d'Agde qu'une fois la retraite venue, Véronique et Denis Juneaux se sont installés du côté de Baluffe. Le couple habitait Maison-Alfort. Denis était régisseur d'immeubles et Véronique impliquée durant 30 ans dans une association d'aide à l'éducation. De fait, après leur déménagement elle s'est investie dans le même type d'association (où elle officiait le soir de la manifestation). Denis est un grand amateur de sport et suit localement les compétitions de pétanque, de rugby, de football, de basket et de rugby; il lui reste encore du temps pour aller un peu partout à vélo, mais surtout au Grau d'Agde. "Ici, c'est calme, tout en étant proche des commerces et de la mer et l'on voit que la ville fait beaucoup en termes d'animations".

Béatrice Moler

Stephen Céleste (36 ans tous les 2) et leurs enfants Olivier (10 ans) et Lorenzo (4 ans 1/2)

Originaires du Val-d'Oise mais natifs de la Réunion, c'est lors de vacances que Béatrice et Stephen découvrent Agde et décident de s'y installer, dans le nouveau quartier du Capiscol. C'est surtout la proximité de la mer qui a fait pencher la balance. Le couple adore les sports nautiques et la pêche. "L'immobilier est aussi moins cher qu'à Montpellier, ça compte...". Stephen travaille, sur Montpellier, à la SNCF, tandis que Béatrice est auxiliaire de vie au sein de deux structures maternelles d'Agde et de Vias. Quant à leurs enfants, scolarisés à Agde, ils veulent intégrer le monde associatif et notamment le club de football.





Karima et Alain Desnos

(67 et 60 ans)

Retraités, Karima et Alain viennent de Nogent-sur-Marne et ont connu Agde par le frère d'Alain, Michel, "il y a quelques années déjà". Alain était alors venu "faire une saison dans le domaine de la restauration après avoir passé plusieurs années en vacances ici" avant de repartir dans la région parisienne en tant que gardien de résidences de standing. C'est alors qu'il a connu Karima, aouvernante dans l'hôtellerie.

Depuis, tous deux ont pris leur retraite et décidé de la passer au soleil depuis décembre 2014. Ils se sont installés dans le quartier des Cayrets. "On adore aller à la plage et bronzer". Amateurs de vélo, de marche - Alain fait son aller-retour quotidien jusqu'au Grau d'Agde - et de Harley-Davidson, ils participent au rassemblement des Brescoudos. Karima souhaite quant à elle s'impliquer dans une association d'aide aux personnes.

Jennifer Gaudry et Steve Biendine

(26 ans tous les 2)

Originaires du Val de Marne, ce qui frappe chez ce jeune couple, c'est sa volonté et son courage de recommencer une nouvelle vie. Jennifer connaît Agde depuis 22 ans car elle y venait en vacances et appréciait la qualité de vie de notre cité. "On a économisé durant 3 ans pour se préparer au déménagement et on l'a fait, on est aujourd'hui installé en centre-ville".

Côté professionnel, Steve a trouvé du travail en tant que serrurier dans une entreprise locale alors que Jennifer achève un contrat d'agent d'entretien. "Ce n'est pas évident de trouver du travail mais on veut réussir et on s'accroche. On a déjà la qualité de vie..."

Côté loisirs, le couple a également répondu à l'appel du Sud avec au programme pétanque au sein d'une association locale, pêche et apéro...





Aéroport Béziers-Cap d'Agde en Languedoc Tél. : 04 67 809 909

Paris Beauvais, Londres, Bristol, Manchester, Edimbourg, Oslo, Stockholm et Düsseldorf: les passagers peuvent d'ores et déjà réserver leur billet sur l'ensemble de ces destinations pour l'été 2016 en se rendant sur le nouveau site Internet de l'aéroport www.beziers.aeroport.fr ou sur www.ryanair.com

À propos de Cityjet

Fondée par Pat Byrne en 1993, Cityjet est une compagnie irlandaise dont le siège social se trouve à Dublin et sa principale base opérationnelle sur l'aéroport de London City. Elle a transporté plus de 2 millions de passagers en 2015 et compte une flotte de 26 appareils, 18 Avro RJ85 et 8 CRJ900. Elle a passé une commande de 15 SuperJet. En complément de son réseau propre, elle exploite 5 RJ85 pour le compte d'Air France au départ de Paris Charles de Gaulle et de 8 CRJ900 pour le compte de SAS depuis Helsinki et Stockholm. Cityjet emploie environ 700 personnes dont 80 à Paris et 250 à Helsinki et Stockholm.

Il signe une 8^{ème} année consécutive de croissance

vec 245 202 passagers transportés sur l'année 2015 l'aéroport Béziers-Cap d'Agde réalise une 8ème année consécutive de croissance avec une progression de 0,5 % et atteint son plus haut niveau de fréquentation depuis sa création.

Ainsi, malgré la réduction de l'offre en vols par rapport à 2015 (-8,8%), due à l'arrêt de la liaison sur Brême et à la diminution du nombre de vols sur Oslo, la fréquentation de l'aéroport ne s'est pas démentie et a même continué de progresser.

En effet, si l'offre a diminué, le trafic sur toutes les lignes opérées a, à l'inverse, considérablement augmenté. Cela s'est traduit par une forte progression du cœfficient de remplissage (soit le nombre de passagers par vol) qui atteint en moyenne 83,9 % en 2015 contre 76,4 % en 2014, soit une hausse de + 9,8 %.

Une nouvelle compagnie Pour une nouvelle destination Bastia désormais à portée d'ailes!

Après RyanAir, c'est la compagnie irlandaise Cityjet qui a confirmé, jeudi 28 janvier, son arrivée sur l'aéroport Béziers-Cap d'Agde et le lancement d'une nouvelle liaison entre Béziers et Bastia.

Cette liaison sera opérée du 25 juin au 3 septembre, à raison d'un vol par semaine, le samedi, en Avro RJ 85 de 95 sièges. Le temps du voyage sera de 1h10.

A l'occasion de l'arrivée de Cityjet à l'aéroport, les voyageurs bénéficieront d'un prix de lancement de 49,99 euros pour un aller simple. Les réservations sont possibles dès aujourd'hui directement sur le site internet de la compagnie : **www.cityjet.com**, mais également dans les agences de voyages.

Ils ont choisi Agde

Patrice, Aurélie, Christophe, Lory... ils ont fait le choix d'ouvrir leur commerce ou d'exercer leur activité sur Agde, preuve du dynamisme et de l'attractivité de notre territoire. Portrait de ces nouveaux commerçants agathois...



Patrice Joumier Maître Fromager

25 rue Brescou, Agde

Tél. 06 67 37 88 80 Ouvert les mardis, jeudis et vendredis de 9h30 à 12h30 et de 16h00 à 19h30

Spécialiste de l'affinage de fromages, Patrice Joumier est installé rue Brescou, à côté de la cave Calmels. Un choix stratégique car il est vrai qu'il existe une étroite complicité entre le vin et le fromage. Des accords qu'il maîtrise parfaitement puisque Patrice a passé plus de quinze ans en Normandie où il exerçait le métier de caviste. L'attrait du Sud l'a ensuite mené avec sa femme et ses deux enfants dans notre région.

Il y passera dix ans, sur les marchés, à proposer un large choix de fromages. Une ambiance traditionnelle et riche de rencontres qu'il n'a pas vraiment quittée car, deux fois par semaine, il continue de proposer ses fromages sur les étals des marchés de Pézenas et de Sète.

Pélardon en provenance directe de Lodève, brebis du Salagou, gruyère de Suisse, parmesan d'Italie, chèvre de Corse ou gouda hollandais, autant d'origines que de saveurs différentes qu'il vous est possible de déguster sur place afin de repartir avec le fromage qui vous correspond. Des produits qualitatifs issus de petits éleveurs dont Patrice prend grand soin dans sa cave. Son petit succès : un plateau d'une variété de cinq fromages pour 10 euros. Bienvenue à Patrice et longue vie à la Fromagerie Brescou où l'on peut lire en fond de boutique : "le choix et la liberté des plaisirs", un clin d'œil en référence au nom

de l'ancienne prison dont la rue a pris le nom...





Christophe Caillaux "La Carte Brasserie"

11 Boulevard du Soleil, Agde

Réservation au 04 30 41 29 95 Ouvert le midi du mardi au samedi ainsi que les vendredis et samedis soirs

Située boulevard du Soleil, "La Carte Brasserie" a ouvert ses portes le 24 novembre 2015.
Une belle aventure qui démarre pour Christophe Caillaux, un passionné de cuisine qui, pour se perfectionner et acquérir son savoir-faire,

a décidé l'an passé de suivre une formation qualifiante à l'École d'Hôtellerie de Béziers (EMTH), obtenant son certificat de qualification professionnelle. Diplôme en poche, c'est dans un cadre bistrot parisien que Christophe, le chef, vous accueille tous les midis, du mardi au samedi, afin de vous préparer une cuisine conviviale, composée de bons petits plats évoquant ceux de nos mères et de nos grands-mères. Chaque jour, il vous propose à l'ardoise sa cuisine du marché, une carte qu'il fera évoluer au fil des saisons. Actuellement le midi, Christophe vous concocte des plats tels que la macaronade, la seiche à la rouille façon "Popo", le sauté de cochon à la bière mais aussi de superbes desserts revisités à l'image de sa fameuse tarte au citron déstructurée.

Le vendredi et le samedi soirs, c'est une carte plus étoffée qui vous est présentée avec du foie gras façon pot-au-feu, de la canette confite, un saumon à la plancha et pour finir, un mi-cuit au chocolat... Venez sans tarder découvrir "La Carte Brasserie", un restaurant pour tous les amateurs de cuisine authentique!

Aurélie Stallschus "Le Dressing d'Aurélie"

8 rue Ernest Renan, Agde

Tél. 06 30 56 35 17 Ouvert du mardi au samedi de 10h00 à 12h00 et de 15h00 à 19h00



Aurélie a ouvert son magasin début décembre 2015 rue Renan. "Le Cœur de Ville, j'y vis, j'y habite, j'y tiens

et donc j'y travaille". Son crédo : le dépôt-vente de vêtements, d'accessoires et de bijoux de marques pour femme. Moyennant une commission, elle se propose de vendre ce que ses clientes lui confient, après un examen attentif des effets, car Aurélie est une "passionnée de fringues" et elle s'y connaît! Ici, vous ne trouverez certes que de la seconde main, mais dans un état irréprochable! Comme elle le dit, "les vêtements de marque ont une longévité que n'ont pas les autres. Et ici, on leur offre une seconde vie avec des prix bien inférieurs au neuf, et même inférieurs à ceux d'internet, sans les frais de port!".

Sa boutique de 35 m² regorge de robes, de vestes, de manteaux, de pantalons allant de la taille 34 au 58, mais aussi de chaussures, de bijoux et de sacs de créateurs. Les prix, eux, vont de moins de 10 euros à 1 200 euros pour un sac Louis Vuitton – la pièce la plus chère du magasin actuellement - ce qui reste toutefois raisonnable sur ce marché du luxe. Car dans son "dressing", il n'y a que du vrai, pas de contrefaçon qu'Aurélie a appris de toute manière à démasquer au fil des années, forte de sa passion des jolies choses mais aussi parce qu'elle se tient au courant du marché afin de pouvoir dater le vêtement, car elle "ne prend en dépôt-vente que des vêtements récents ou des intemporels".

Ils ont choisi Agde... la suite



Lory Pérez
"Studio L
danse"
31 rue Brescou,
Agde

Tél. 06 21 07 42 43 http://ecole-danse-agde.fr/ Facebook : Studio-Ldanse

S'il y a bien une passion qui définit Lory Perez, c'est la danse. Après avoir suivi des cours au Conservatoire d'Avignon, elle intègre l'école de formation professionnelle EPSDANSE à Montpellier, où elle obtient son diplôme d'état. "Ma spécialité, c'est le tango argentin, mais je pratique également la danse jazz, classique, et contemporaine". Depuis septembre 2015, Lory Perez a ouvert son premier studio, baptisé "L danse", situé 31 rue Brescou. "Je donne des cours de modern jazz, classique, danse contemporaine, pilates et tango argentin. De plus, un intervenant propose lui du street-jazz et du music hall". Les cours sont ouverts à tous et à toutes, avec des séances spéciales pour les séniors et les femmes enceintes. "Dans le futur, j'aimerais développer plusieurs ateliers avec des intervenants, des chorégraphes de Montpellier par exemple, ou des stages autour de la musique. La finalité, c'est de proposer, tous les deux ans, un spectacle qui rassemble tous les membres du studio, chacun dans sa discipline de prédilection".

Jamais à court d'idées, Lory Perez a un emploi du temps bien chargé. "J'ai participé aux chorégraphies des deux derniers spectacles "Son et Lumière" présentés sur la scène flottante. Je suis également présidente de "La Compagnie des Objets Trouvés", qui mélange danse et théâtre, et je planche déjà sur la 6ème édition de la Nuit du Tango, qui aura lieu cet été, où nous proposerons un concert ainsi qu'une initiation à cette danse sensuelle". Tout un programme...







Le Maire Gilles D'Ettore est venu saluer le réalisateur Nicolas Picard-Dreyfuss et son équipe



Ça tourne à la cité de l'eau

Une plongée dans l'univers de "Candice Renoir"



Action! Moteur! Coupez! Tels sont les mots qui ont résonné à plusieurs reprises les 14 et 15 décembre derniers au sein du Centre Aquatique de l'Archipel. Et pour cause, la Cité de l'Eau s'est transformée durant ces deux jours en plateau de tournage pour accueillir l'équipe de la célèbre série télévisée "Candice Renoir". Autour de Cécile Blois, l'interprète principale, une vingtaine de techniciens et autant de figurants, dont le casting avait été fait en amont à Sète, qui ont pris possession des différents lieux: bassins, hammam, spa, jacuzzi... De façon unanime, tous ont adoré tourner dans ce magnifique décor et particulièrement Nicolas Picard-Dreyfuss, l'un des quatre réalisateurs de la série qui, au-delà du lieu, a apprécié l'accueil réservé à l'ensemble de son équipe.

La série est aujourd'hui principalement tournée à Sète même si quelques scènes trouvent leurs décors dans d'autres villes alentours. C'est ainsi que le Centre Aquatique s'est transformé en centre de Thalasso, au sein duquel un meutre a eu lieu. Le corps d'un curiste ayant été retrouvé dans une cabine de soins, le commandant Candice Renoir est amenée à enquêter dans l'établissement... Nous ne vous en dirons pas plus sur l'intrigue afin de vous permettre de la découvrir dans quelques semaines sur vos écrans. Il vous faudra en effet patienter encore un peu car le tournage des dix épisodes de la saison 4 ne s'est achevé qu'en février. La diffusion, elle, est prévue au printemps sur France 2. Affaire à suivre...

Pour celles et ceux qui ne connaissent pas "Candice Renoir"...

Il s'agit d'une série policière, dont l'héroïne est un commandant de police qui reprend du service après presque dix ans de mise en disponibilité.

Cette longue absence couplée à son statut de mère de famille nombreuse

mère de famille nombreuse sont des handicaps que Candice s'efforce avec brio de transformer en atouts. La série réunit en moyenne 4 millions de téléspectateurs à chaque épisode sur France 2.



Le RAM
Au service
des
familles
agathoises

à noter...

Ni organisme employeur, ni lieu de garde, le RAM est un service gratuit, rattaché au Centre Communal d'Action Sociale de la Ville d'Agde depuis le 1er janvier 2007, et fonctionne en partenariat avec la Caisse d'Allocations Familiales de l'Hérault, le Conseil Départemental de l'Hérault et les communes du territoire : Agde, Bessan, Castelnau-de-Guers, Florensac, Marseillan, Pinet, Pomerols, Portiragnes, Saint-Thibéry et Vias.

Son financement est assuré par la CAF, le Conseil Départemental de l'Hérault et les communes adhérentes.

c'est le nombre d'assistant(e)s maternel(le)s que comptent les 10 communes qui font partie du résegu du RAM d'Agde

les 10 communes qui font partie du réseau du RAM d'Agde. Sur le seul département de l'Hérault, on dénombre 29 Relais Assistant(e)s Maternel(le)s. Sur Agde, à côté des crèches, il existe une alternative pour les parents qui souhaitent faire garder leur enfant en bas âge (de la naissance à 6 ans). Il s'agit des assistant(e)s maternel(le)s qui font partie du RAM, autrement dit le Relais Assistant(e)s Maternel(le)s, et offrent un accueil individualisé familial à leur domicile.

Rôle et mission du RAM

Comme son nom l'indique, le RAM est un relais entre les parents, les assistant(e)s maternel(le)s et les professionnels de la petite enfance. Il s'agit avant tout d'un lieu d'échange, d'information et de vie. Le RAM a ainsi pour mission de créer un environnement favorable aux conditions et à la qualité de l'accueil des enfants par les assistant(e)s maternel(le)s agréé(e)s.

Un lieu à destination des parents

Le RAM permet aux parents et futurs parents de s'informer sur les différents modes d'accueil existants pour leurs enfants, âgés de 0 à 6 ans, et de les aider à trouver celui le mieux adapté à leur situation.

Le RAM les accompagne également dans leurs démarches administratives/employeurs, tels que les contrats de travail, les fiches de paie, ou encore les législations, tout en les informant sur les aides dont ils peuvent bénéficier (voir notre encadré sur le CMG).

Une liste actualisée des places disponibles chez les assistant(e)s maternel(le)s est également tenue à leur disposition au sein du RAM.

Enfin, en se rendant dans les locaux du RAM, ils peuvent échanger avec un professionnel sur les questions éducatives ou relationnelles et participer à des animations ainsi qu'à des conférences sur les thèmes de la parentalité ou de la santé (voir le détail en page de droite).

Le complément de libre choix du mode de garde (CMG)

Vous pouvez bénéficier, sous certaines conditions, du "Complément de libre choix du Mode de Garde" (CMG) de la Prestation Accueil du Jeune Enfant (PAJE) pour la garde de votre enfant de moins de 6 ans par un(e) assistant(e) maternel(le) aaréé(e).

La Caisse d'Allocations Familiales / Mutuelle Sociale Agricole prend en charge une partie de la rémunération de votre salarié ainsi que la totalité des cotisations et contributions sociales.

Vous bénéficiez également d'avantages fiscaux. En tant qu'employeur d'un(e) assistant(e) maternel(le) agréé(e), vous bénéficiez d'un crédit d'impôt égal à 50 % des dépenses effectivement supportées et limitées à 2 300 euros par an et par enfant

Les animations proposées par le RAM

• Tous les mercredis matins, sauf vacances scolaires et d'été, dans l'une des crèches de la ville. le RAM organise des **animations collectives** pour partager des moments ludiques et conviviaux. Ces temps permettent à l'enfant de rencontrer d'autres enfants et d'autres adultes, mais aussi de participer à des activités destinées à favoriser son développement ainsi que de se préparer à la vie en collectivité en vue de sa future entrée à l'école.

Pour les assistant(e)s maternel(le)s, il s'agit d'aller à la rencontre d'autres professionnels et ainsi sortir du auotidien.

- Des soirées thématiques sont également organisées, où les puéricultrices du département conseillent les assistant(e)s maternel(le)s sur les nouvelles normes en viqueur, comme par exemple en matière d'alimentation.
- Quatre fois par an, le samedi matin, une rencontre avec un psychologue est proposée.

Sur internet...

Afin de trouver le meilleur mode de garde pour votre enfant, une seule adresse à retenir : www.mon-enfant.fr.

Ce site répertorie toutes les possibilités d'accueil près de chez vous ou de votre lieu de travail. Il permet d'accéder rapidement et simplement à la liste des lieux d'accueil qui vous intéressent, et propose une liste de tous les RAM.

Trois questions à



Sylvie Fournier, responsable du RAM Agde

A la tête du RAM Agde depuis plus de 3 ans maintenant, Sylvie Fournier professionnelle de la petite enfance, reçoit, dans ses locaux situés au rez-dechaussée du Centre Communal d'Action Sociale d'Agde, les parents et les assistant(e)s maternel(le)s.

Quel est votre rôle en tant que responsable du RAM Agde?

Sylvie FOURNIER: Mon rôle est d'accompagner les parents ou futurs parents lors de la recherche d'un mode d'accueil. Je leur propose alors une liste des assistant(e)s maternel(le)s agréé(e)s, les renseigne sur les démarches de la CAF et du PAJEMPLOI.

Le RAM est avant tout un lieu d'information, d'orientation et d'accès aux droits pour les parents, les professionnels ou les candidats à l'agrément qui souhaitent devenir assistant(e) maternel(le).

Nous proposons également aux assistant(e)s maternel(le)s, si besoin, de bénéficier d'un soutien et d'un accompagnement dans leurs pratiques quotidiennes.

Enfin, nous organisons des activités collectives d'éveil pour les enfants et leurs assistant(e)s maternel(le)s.

À quelles problématiques êtes-vous confrontée?

Sylvie FOURNIER: Le RAM est avant tout un lieu de médiation où nous essayons de régler les différends entre les parents et les assistant(e)s maternel(le)s par le dialogue. Parfois, cela concerne la nature du contrat, ou les relations avec l'enfant. Dans tous les cas, nous cherchons une solution tous ensemble.

Quels conseils donneriez-vous aux parents à la recherche d'un(e) assistant(e) maternel(le)?

Sylvie FOURNIER: Avant tout, je conseille aux parents de passer au RAM pour récupérer la liste des ASMAT (NB: ce terme est le diminutif d'assistant(e) maternel(le)) et pour la compréhension des contrats. Ensuite. de préparer au préalable la rencontre avec un questionnaire, et de ne pas oublier de présenter ses besoins et ses attentes en tant que parents. D'ailleurs, c'est essentiel que les deux parents soient présents lors de la rencontre avec l'assistant(e) maternel(le), et, surtout, de prendre le temps d'échanger. Le feeling de cette rencontre est déterminant dans le choix de l'assistant(e) maternel(le) de son enfant.

Paroles d'ASMAT et de parents

PATRICIA RIBEIRO

> "C'est en voyant ma tante évoluer avec des enfants - elle était assistante maternelle - que j'ai eu envie de faire ce métier" confie Patricia Ribeiro, qui exerce cette profession depuis août 2013.

Dans sa maison, où elle reçoit les enfants, une salle de jeux a été aménagée, avec sol souple, ardoise pour dessiner et une multitude de jouets, ainsi qu'une chambre dortoir pouvant accueillir jusqu'à 5 lits. Son jardin, lui, ressemble à un véritable paradis pour enfant : toboggans, structures mobiles, balançoire, tourniquet et autres jeux d'extérieur, tout est présent pour que l'enfant s'y épanouisse dès les beaux jours.

Maman d'un petit garçon prénommé Malone, âgé de 4 ans, Patricia Ribeiro a la particularité de travailler principalement avec les saisonniers. "L'hiver, j'ai 4 à 5 contrats, tandis que pendant la saison estivale, ce chiffre peut monter à 12. Je travaille beaucoup avec les saisonniers, qui

ont souvent des horaires atypiques. Le soir, la nuit et même les weekends, je suis disponible pour garder leurs enfants".

Les journées sont souvent longues, débutant tôt le matin et se terminant, bien souvent, en soirée, ou plus tard. "Afin de sortir et de changer d'air, j'emmène les enfants en balade à Belle Isle et dans les différents parcs de la ville, ou encore à la plage. Je participe également aux animations proposées par le RAM, qui me permettent également de rencontrer d'autres assistantes maternelles. Pour les enfants, c'est l'occasion de jouer avec de nouveaux copains".

Patricia Ribeiro porte une attention particulière au bien-être des toutpetits. "Il ne faut pas oublier que les parents sont nos employeurs. Je discute avec eux afin de répondre à leurs attentes concernant leur enfant. Ce sont eux qui décident de la marche à suivre. Cependant, je construis une relation avec eux

qui va au-delà du simple contrat et des amitiés se sont créées. Je garde d'ailleurs des contacts avec les enfants et les parents dont le contrat est terminé. Cela fait chaud au cœur".

Afin de maintenir cette bonne entente, Patricia organise, plusieurs fois par an, des après-midis récréatifs avec les parents autour de crêpes ou pour la galette des Rois.

Souhaitant continuer son chemin dans la profession, elle s'est inscrite en CAP Petite Enfance afin, dit-elle, "de professionnaliser encore plus mon accueil". Et quand on lui demande quelles sont les qualités indispensables à son métier, Patricia répond en toute franchise: "la patience tout d'abord, puis l'organisation, car les besoins et l'attention diffèrent beaucoup entre un enfant de 5 mois et un enfant de 5 ans, et, surtout, de porter beaucoup d'amour à tous ces petits bouts!"



EVE **V**ALETTE, MAMAN DE **K**ENZO (4 MOIS)

"Si nous avons choisi Patricia pour Kenzo, c'est avant tout pour avoir un accueil personnalisé. C'est notre premier enfant, nous avons une relation fusionnelle avec lui et une assistante maternelle nous semblait le mode de garde le plus adapté. D'autant plus que nous avons tous les deux des horaires de travail qui varient : je suis infirmière et mon mari est pharmacien. L'assistante maternelle nous offre une plus grande amplitude horaire et cela a joué dans notre choix. Sans oublier qu'en cas de dépannage d'urgence, Patricia est là pour nous. Nous avons construit une relation amicale avec elle, qui va au-delà du simple contrat employeur-employé, et nous sommes pleinement satisfaits à la fois pour Kenzo et pour nous, en tant que parents."



MARIE-CLAUDE DELLA RAGIONE

> "Cela fait bizarre de se dire que depuis que j'ai commencé ce métier, certains des enfants que j'ai gardés tout petits sont maintenant quasiment majeurs!" confesse Marie-Claude Della Ragione, assistante maternelle depuis 2002. "Ce qui m'a poussé à embrasser cette carrière, c'est avant tout l'envie de travailler à mon domicile, tout en m'occupant d'enfants, les miens étant déjà grands à cette époque. Et comme j'ai toujours eu l'amour des enfants, ce métier était parfait pour moi". Chez elle, "une maison récente, qui n'a pas nécessité beaucoup d'aménagement pour accueillir les tout-petits", les placards sont sécurisés, des jeux ont été installés dans le jardin, et, dans la pièce principale, les jouets fourmillent.

"Assistante maternelle, c'est un métier à part entière. Nous devons comprendre les questions des parents, tenir compte de leurs disponibilités et trouver le feeling pour que tout se passe bien avec l'enfant. Chaque contrat est différent, chaque employeur est différent, c'est à nous de nous adapter, dans un seul but, que l'enfant s'épanouisse pleinement". S'adapter, Marie-Claude en a l'habitude. "Entre un enfant de 10 mois et un enfant de 3 ans, les besoins comme les attentes sont différents. Il faut savoir organiser son temps pour que chacun ne manque de rien".

En plus de contrats signés avec les parents, Marie-Claude est membre du SAFU, le Service d'Accueil Familial d'Urgence. "Je peux en effet dépanner les familles en difficultés pour la garde de leur enfant, dans des conditions d'urgence, à n'importe quel moment". Dans un souci de toujours mieux comprendre les enfants, l'assistante maternelle a participé à différentes formations. "J'en ai suivies plusieurs afin d'être capable d'accueillir

un enfant handicapé, et j'ai appris le langage des signes, afin d'être parée à toute éventualité".

Si Marie-Claude apprécie le travail à domicile, elle avoue néanmoins ressentir le besoin de sortir. "Les activités proposées par le RAM nous permettent, à nous, assistantes maternelles, de sortir de notre quotidien, de rencontrer de nouvelles personnes et de changer d'air le temps d'une matinée ou d'un après-midi. Pour les enfants, c'est aussi bénéfique, dans le sens où ils tissent de nouveaux liens d'amitiés avec d'autres enfants, pratiquent de nouvelles activités et s'épanouissent encore plus".

À l'écoute, professionnelle et expérimentée, Marie-Claude Della Ragione se voit continuer encore un petit bout de temps ce métier, du moins "tant que la passion des enfants sera toujours intacte".



MAXIME ET CÉCILE ESCOUBET, PARENTS DE MAËL (3 ANS 1/2)

"Ce qui nous a motivé à embaucher Marie-Claude, ce sont nos horaires atypiques. Nous travaillons tous les deux à Montpellier, nous partons tôt le matin, avant que les crèches n'ouvrent, et nous rentrons tard, souvent après l'heure de fermeture des crèches. Marie-Claude nous offre cette souplesse dont nous avions besoin.

Afin de trouver une assistante maternelle, nous avons consulté le site du RAM et de la Ville d'Agde. Lors de notre première rencontre avec Marie-Claude, on a tout de suite su que ça allait bien se passer. Nous nous sommes ensuite rapprochés du RAM pour avoir des explications sur le contrat de travail et des conseils. Tout se passe parfaitement bien. D'ailleurs, nous attendons un second enfant, dont la place chez Marie-Claude est d'ores et déjà réservée!"





Vœux aux acteurs du tourisme

Plus de 300 professionnels présents à la Bulle d'Accueil jeudi 7 janvier

INFOS PRATIQUES

L'Office de Tourisme
compte 4 points d'accueil,
• La Bulle d'Accueil, au Cap
Ouvert à l'année
Tél. 04 67 01 04 04
• Îlot Molière, à Agde
Ouvert à l'année
Tél. 04 67 31 87 50
• Centre-Port, au Cap
Ouvert de Pâques à Toussaint
Tél. 04 67 01 51 57
• Maison des Services Publics, au Grau d'Agde
Ouvert de juin à septembre
Tél. 04 67 94 33 41
www.capdagde.com

En 2016, un tourisme connecté mais centré sur l'humain!

UNE OFFRE PERSONNALISÉE

C'est entouré du Maire d'Agde Gilles D'Ettore, de Marion Maerten et Jean-Louis Abadie, Vices-présidents de l'Office, que Christian Bèzes, Directeur de l'Office, a présenté les objectifs de l'Office pour 2016 en termes d'accueil, de communication et de marketing.

A l'heure où les robots sont plus que jamais au cœur de notre quotidien à l'image de "Buddy", petit robot familial, ou de "Spencer", présent à l'aéroport d'Amsterdam et qui, au-delà de l'impression des billets, accompagne le voyageur jusqu'aux portes d'embarquement, l'Office de Tourisme du Cap d'Agde souhaite remettre l'humain au cœur de ses préoccupations tout en conservant un juste équilibre entre l'homme et la technologie.



2 100 euros pour la SNSM!

La cérémonie s'est achevée sur la remise de deux chèques, le premier d'un montant de 600 euros, le second d'une valeur de 1 500 euros, à Michel Mathieu-Daudé, président de la Société Nationale des Sauveteurs en Mer (\$N\$M), par l'Union de Professionnels du Tourisme Naturiste (UPTN) et Jean-Michel Oltra, lequel a tenu à saluer le travail des sauveteurs en mer et à rappeler combien "nous avons tous besoin d'eux" et combien "il est nécessaire de les soutenir dans leurs actions".

Comme l'a expliqué Christian Bèzes "en 2016, la personnalisation sera le maître-mot. Tout d'abord au niveau de l'accueil dans les Offices, où les conseillères en séjour seront présentes dès l'entrée, lpad en main, prêtes à renseigner les vacanciers. Ensuite en termes de communication, afin d'avoir une offre adaptée et créée sur mesure. Pour cela, deux nouveaux outils ont été développés: la vente en ligne d'activités de loisirs sur le site de l'Office et la Gestion Relation Client (GRC) avec des e-mailing personnalisés. Enfin, au niveau du marketing, où le partage et l'échange seront privilégiés, à l'image du jeu que nous avons organisé cet été. Le principe était simple: filmer ses activités sur le territoire agathois et envoyer la vidéo sur #mycapdagde. Une véritable réussite, avec au total une heure de rush qui, une fois collecté, nous a permis de réaliser deux clips d'une minute chacun, le premier sur le thème du nautisme et le second sur celui des loisirs. Ces deux clips, issus de vidéos collaboratives, participent désormais à la promotion de notre destination".

Christian Bèzes a conclu sa présentation en précisant qu'"en 2016, nous entrons dans l'ère du web 3.0 basé sur des valeurs de partage et d'authencité".

GARANTIR LA SÉCURITÉ,

UNE PRIORITÉ POUR NOTRE DESTINATION

Le Maire d'Agde Gilles D'Ettore a ensuite pris la parole en souhaitant tout d'abord que "cette année 2016 ne connaisse pas les mêmes drames que 2015", rappelant que "dans une station comme la nôtre, la sécurité est une donnée importante de l'attractivité. Nous nous devons donc de garantir la sécurité à nos vacanciers. La lutte contre la délinquance voit ses chiffres s'améliorer et j'en profite pour saluer l'ensemble des forces de l'ordre".

Nouvelle entrée de station

Un quartier charnière

Puis, le Maire a évoqué "le grand projet de réaménagement de l'entrée de station du Cap d'Agde autour de la Bulle d'Accueil, qui sera maintenue en l'état car elle fait partie de l'histoire du Cap d'Agde.

L'un des objectifs est de relier tous les quartiers du Cap au Centre-Port pour en faire un véritable cœur de station. Ce projet est aujourd'hui bien avancé et je vous en ferai une présentation visuelle et plus complète durant le mois de mars.

Cette nouvelle entrée de station va nous permettre de valoriser nos terrains publics en y installant le Casino et un Palais des Congrès de 1 200 places, mais aussi de sécuriser les axes routiers et enfin d'accroître notre offre de stationnement. Cet investissement s'inscrit pleinement dans la politique touristique de montée en gamme qui est la nôtre".

UNE SOUSCRIPTION PUBLIQUE

POUR SAUVER LE FORT DE BRESCOU

Autre chantier important pour notre destination, celui du Fort de Brescou, monument inscrit à la fondation nationale du patrimoine mais qui nécessite 15 millions d'euros de travaux pour permettre au public de pouvoir à nouveau le visiter. C'est pourquoi nous avons décidé de lancer une souscription publique et nous comptons sur votre générosité afin de pouvoir lever les fonds nécessaires à sa réhabilitation.

UNE ACTION FORTE

MENÉE SUR L'ÎLE DES LOISIRS

Pour finir, le Maire a évoqué le dossier de "l'Île des Loisirs, qui n'a pas connu d'investissements massifs depuis de nombreuses années et sur laquelle nous allons également mener une action forte afin d'y proposer un investissement durable et la rendre plus attractive. Nous avons notamment pour projet d'y installer l'Aquarium et de réaliser un circuit de promenades".

Pour conclure, Gilles D'Ettore a rappelé combien il était fier du travail accompli au sein de l'Office de Tourisme, avant de souhaiter à chacun des vœux de santé, d'enthousiasme et de bonheur.

Une fin de saison rythmée au Cap d'Agde

Brescoudos Bike Week Une 27ème édition réussie

Des chromes, du cuir, un vrombissement reconnaissable entre mille, sans oublier de la bonne humeur, la $27^{\text{ème}}$ édition de la Brescoudos Bike Week a tenu une fois de plus toutes ses promesses, et sous un beau soleil en plus ! **Du 31 août au 6 septembre** Harley, Goldwin et autres Trikes se sont retrouvées par millier au Cap d'Agde pour une semaine de balades, d'expositions, de rencontres et de compétition, avec la sélection des plus belles motos. Le tout, dans une ambiance bon enfant communicative.

Mais le moment le plus attendu fut, cette année encore, la célèbre bénédiction des motos par les Pères Yannick Casajus et Guy Gilbert le dimanche 6 septembre, sur un parking de l'Ile des Loisirs bondé. Arrivé en moto, le Maire d'Agde Gilles D'Ettore a dit son "bonheur de vous accueillir et d'accueillir notre invité préféré, le Père Guy Gilbert. Je tiens aussi à féliciter l'ensemble des organisateurs pour leur performance et puisque je représente la République, je voudrais vous dire que vous êtes les motards de la liberté et que cette journée de dimanche est un grand jour de fraternité". C'est ensuite le Père Gilbert qui a pris la parole, avec son franc parler, avant de procéder, aux côtés du Père Casajus, à la bénédiction des motos.

Cette 27^{ème} édition s'est conclue sur un départ des motos vers la ville de Sète, sous les applaudissements d'un très nombreux public, visiblement heureux d'avoir pu admirer de si près ces belles mécaniques.

À NOTER...

Le dessinateur Franck Margerin a suivi le scénariste Franck Cuadrado, avec qui il signe la série de BD "Je veux une Harley" (un titre de circonstance!) sur cette 27ème édition des Brescoudos.

Un Margerin pour le moins ravi d'avoir fait le déplacement:

"on s'est fait de belles balades, on est venu voir le bike show et on en profite pour dédicacer. Bref c'est que du bonheur".

De son côté, Franck Cuadrado a salué la "très bonne organisation" et la "bonne ambiance. Il y a beaucoup de monde et pourtant, cela reste très familial". Les deux hommes y ont-ils trouvé de quoi nourrir leur création? à priori oui: "au moins 1 épisode du tome 5" ont-ils affirmé!

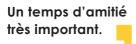












GUY GILBERT

Le saviez-vous?

La balade initiale organisée par quelques amis autour de l'étang de Thau s'est transformée en un week-end puis 3 jours puis 4 puis 5 puis 6 jours et depuis 3 ans, en une semaine, avec plus de 500 km parcourus sur l'asphalte!



À la "Grande Braderie", l'affaire est dans le sac !

À l'heure où beaucoup avaient annulé leur manifestation, face aux incertitudes de la météo, l'Association DEs Commerçants du Cap d'Agde, l'ADEC, a décidé de maintenir sa Grande Braderie annuelle et on peut dire qu'elle a bien fait! En ces 12 et 13 septembre, ce sont et on peut dire qu'elle a bien fait! En ces 12 et 13 septembre, ce sont et on peut dire qu'elle a bien fait! En ces 12 et 13 septembre, ce sont et on peut dire qu'elle a bien fait! En ces 12 et 13 septembre, ce sont et on peut dire qu'elle a bien fait! En ces 12 et 13 septembre, ce sont et on peut dire qu'elle a bien fait! En ces 12 et 13 septembre, ce sont et on peut dire qu'elle a bien fait! En ces 12 et 13 septembre, ce sont et on peut dire qu'elle a bien fait! En ces 12 et 13 septembre, ce sont et on peut dire qu'elle a bien fait! En ces 12 et 13 septembre, ce sont et on peut dire qu'elle a bien fait! En ces 12 et 13 septembre, ce sont et on peut dire direction de l'Indicate de l'appearance de l'europe direction de l'ADEC, Didier Leroy, le Maire Gilles D'Ettore, venu en Président de l'ADEC, Didier Leroy, le Maire Gilles D'Ettore, venu en les opérations. La fréquentation en hausse a fait que, désormais, une les opérations. La fréquentation en hausse a fait que, désormais, une les opérations. La fréquentation en hausse a fait que, désormais, une fairais iusau'à 23h. Le temps



maussade n'aura pas, cette année, été étranger lui aussi au succès de l'opération, car nombreux furent les promeneurs à se laisser tenter. En effet, avec des rabais jusqu'à 50% et parfois plus, le bonheur était au coin de l'étal. Les amateurs ne s'y sont pas trompés et les stands ont été littéralement pris d'assaut durant deux jours par tous les dénicheurs de bonnes affaires qui ont reçu, en prime, l'un des 10 000 sacs en papier estampillés aux couleurs de la manifestation.

Je souhaite remercier tous les bénévoles qui s'impliquent et font de cette braderie une vraie réussite. C'est la 8ème fois que nous organisons ce rendez-vous, devenu incontournable, qui grandit année après année et qui, preuve supplémentaire de son succès, est copié aujourd'hui par d'autres villes alentours.

GILLES D'ETTORE, MAIRE D'AGDE



Meeting Cox

Une 23^{ème} édition qui a célébré les 60 ans du modèle "Karmann Gia"

Les 12 et 13 septembre, a eu lieu au Cap d'Agde la 23ème édition du "Meeting Cox", à l'initiative du club "Cox toujours" avec le soutien de la Ville d'Agde et de l'Office de Tourisme. Un événement incontournable de la rentrée, qui avait réuni l'an passé 630 véhicules venus de tout

l'Hexagone mais aussi des pays voisins, et qui aura été l'occasion, cette année, de fêter les 60 ans du modèle "Karmann Ghia": une base de coccinelle, mais avec une carrosserie complètement repensée, à l'image d'un coupé sport, et dont la production industrielle a commencé en août 1955. L'engouement sera immédiat, surtout aux Etats-Unis où elle devient la voiture la plus importée, même si elle se vend également bien en Europe. Au total, près de 500 000 voitures de ce type seront produites. Rien de comparable toutefois avec les 21 millions d'exemplaires de la "coccinelle", qui s'est montrée sous bien des aspects différents, tout au long du week-end sur les routes capagathoises, depuis les exemplaires identiques à l'original, jusqu'aux modèles customisés à l'extrême. Après plusieurs promenades et expositions des véhicules présents, le rassemblement s'est finalement concentré sur le parking Richelieu, où un très large public s'est rendu le dimanche après-midi. Pendant que les visiteurs découvraient les nombreuses Cox, le jury décidait des modèles les plus marquants. Ces derniers ont défilé devant le podium avant que leurs propriétaires ne soient récompensés pour leur travail de restauration ou de transformation par le Maire Gilles D'Ettore qui a chaleureusement remercié les membres du club organisateur, et leur président Noël Lavoir, pour la qualité de cette session 2015.



CAPVETTADA

 Des corvettes et de la générosité au programme e cette 2ème édition

e troisième week-end de septembre a été non seulement tourné vers la culture, avec les "Journées Européennes du Patrimoine" mais également vers la solidarité avec la deuxième édition de la "Capvettada" organisée au profit du Téléthon.

Un rassemblement de corvettes toutes plus splendides les unes que les autres, directement sorties des stands de l'association "Corvette Gang France". Le principe est simple: un baptême en corvette, aux quatre coins de l'Archipel en échange de dons intégralement reversés au Téléthon. Un bel élan de générosité et

de solidarité qui a boosté les bénévoles comme les participants!



Pierre Lartigue, quadruple champion du monde de Rallye-raids et parrain de cette édition, n'est pas passé inaperçu au volant de sa Citroën ZX Rallye-Raid, celle-là même qui a remporté le Paris-Moscou-Pékin! Autre moment fort de ce week-end, le concert des "Uns Différents", qui n'a laissé personne indifférent, avec son répertoire facile à chanter et sa bonne humeur qui s'est répandue sur les quais du Centre-Port.



Au total, ce sont **2 167 euros** qui ont été récupérés lors de cette édition 2015, pour la plus grande joie de Carole Raynaud, Adjointe au Maire déléguée à l'Action Sociale.

Cap d'Agde <u>Motor Festival</u>: 15^{ème}!

Pour cette 15^{ème} édition du Cap d'Agde Motor Festival, qui s'est tenue les **19 et du 20 septembre**, le week-end a été pour le moins animé sur l'Ile des Loisirs!

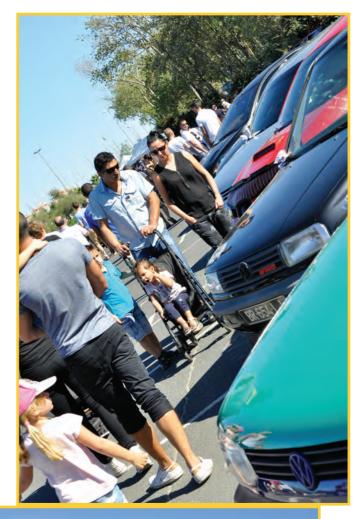
Difficile, en effet, de se frayer un chemin pour pouvoir admirer de plus près les quelque 1 200 véhicules triés sur le volet et venus des quatre coins de l'Hexagone mais aussi d'Italie, d'Espagne et de Belgique, participer à l'événement. Et pour cause... cette année, l'entrée était gratuite et l'affluence - déjà importante lors des éditions précédentes - n'a cessé d'augmenter tout au long du week-end. Les spectateurs en ont pris plein les yeux (avec des carrosseries traitées comme des œuvres d'art) mais aussi plein les oreilles (avec des décibels impressionnants!).

Au-delà de l'exposition, concours et animations dont seule l'association AE 33 – GTI Sud a le secret, ont rythmé ces deux journées qui se sont clôturées par une remise de prix qui a permis de récompenser les réalisations les plus représentatives parmi les véhicules présents.





Le "tuning" est un terme apparu dans les années 90 pour qui veut faire de son véhicule un modèle unique... ou presque. Il vient de l'anglais "to tune", qui signifie accorder, dans le sens d'harmoniser. Les passionnés de l'automobile, après avoir utilisé le mot





"personnalisation", ont adopté le terme de "tuning" pour désigner toutes les transformations, aussi bien techniques (rabaissement de la voiture, amélioration des systèmes de freinage) qu'esthétiques (montage de jantes grand diamètre et chromées...) ou de confort pouvant être effectuées sur une voiture. Véritable phénomène de société, on est désormais loin de l'amateurisme passionnel des années 70 ou 80, même si la passion est toujours au rendez-vous. Les matériaux utilisés, eux, ont profondément évolué : résine, aluminium, carbone, cuir, kevlar ou magnésium trouvent désormais leur place dans des véhicules qui se transforment en véritable œuvre d'art. Il faut en effet des centaines d'heures de travail pour obtenir ces véhicules personnalisés qui font la fierté de leurs propriétaires...

Rencontres des Acteurs du Tourisme

"Quand l'économie du partage révolutionne les vacances "

édition pour les Rencontres des

Acteurs du Tourisme, jeudi 8 octobre 2015. Nombreux ont été les professionnels à assister à cette nouvelle session, qui avait pris place au sein du Centre Nautique du Cap d'Agde. "Quand l'économie du partage révolutionne les vacances!" tel a été le thème choisi par l'Office de Tourisme, qui pilote de main de maître ce rendez-vous depuis près d'une décennie, et c'est devant une belle assemblée que Gilles D'Ettore, Maire d'Agde et Président de l'Office, a ouvert officiellement ces rencontres aux côtés du Directeur de l'Office, Christian Bèzes.

L'ÉCONOMIE COLLABORATIVE,

MODE, MYTHE OU RÉALITÉ?

Pour l'occasion, deux experts sont venus répondre à la question de savoir si "l'économie collaborative est un mythe, une mode ou une réalité" et apporter des solutions concrètes aux professionnels pour adapter leur offre. Véronique Vidal, dirigeante de "4 V", membre de "id-rezo" - groupement d'experts du e-tourisme et du web - spécialiste des stratégies marketing et de la Gestion de la Relation Client, et Mathieu Bruc, dirigeant de "Tourisme Digital", blogueur influent sur le tourisme en France, spécialiste de l'animation numérique, des réseaux sociaux, du m-tourisme et du marketing en ligne, par ailleurs très actif sur Twitter... ont, durant toute l'après-midi, donné des clés aux professionnels, lesquels voient arriver aujour-d'hui un nouveau mode de tourisme.

AIDER LES PROFESSIONNELS À S'ADAPTER

EN TROIS POINTS CLÉS

En effet, les voyageurs sont désormais très demandeurs d'expériences authentiques et à moindre coût en matière de logement ou encore de déplacement. Tous les secteurs du tourisme s'en retrouvent donc impactés.





De ce phénomène sont nés des sites collaboratifs comme "Airbnb" ou "Blablacar", pour les plus connus du grand public, mais bien d'autres existent et se développent. Ce nouveau tourisme touche les acteurs traditionnels qui doivent donc s'adapter et innover pour être les meilleurs.

Trois points clés ont donc été abordés par les deux experts. Le premier concernait la fidélisation de la clientèle et les outils à mettre en place pour une bonne gestion de la relation client afin de le (re)-conquérir, de mieux le connaître et de répondre à ses attentes. Le second portait sur la vente en direct, les acteurs du tourisme ne pouvant pas, aujourd'hui, se passer d'un système de vente en ligne. Enfin, le dernier point - et non des moindres - évoquait la façon de booster sa visibilité afin d'"être aimé, identifié et vu", ou comment mettre en place des actions de communication intéressantes et investir dans des publications sponsorisées.

Pour conclure, Christian Bèzes a invité tous les professionnels à utiliser sans modération la marque "Cap d'Agde" dans leur communication avant de leur donner rendez-vous l'année prochaine, pour la $10^{\rm ème}$ édition, laquelle devrait leur réserver encore de belles surprises•••

Trois questions à

Gaby RUIZ, Conseiller Municipal délégué aux Festivités et aux Animations



Quel bilan tirez-vous de la saison 2015 ?

Gaby RUIZ: La Ville d'Agde a développé depuis plusieurs années une politique d'animation qui a pour objectifs de faire vivre tous les quartiers de l'Archipel, tant en période estivale que sur les ailes de saison. Nous proposons de nombreux événements et participons avec un soutien logistique et/ou financier, à plus d'un millier de manifestations et ce, bien souvent en collaboration avec les associations des commerçants et les comités des fêtes. Cet été, les animations mises en place dans les différents quartiers ont été, une fois encore, largement plébiscitées par le public au vu du nombre de personnes présentes sur les événements. En Cœur de Ville, les Nuits thématiques connaissent un succès grandissant tout comme les concerts de la scène flottante qui attirent en cumulé près de 60 000 personnes. La Saint-Amour a elle aussi connu une belle fréquentation, avec des animations musicales très qualitatives. Du côté du Cap d'Agde, le festival pyrotechnique fait toujours autant briller les yeux de près de 100 000 spectateurs tandis que les OFNI, ce rendez-vous bon enfant et très attendu de tous, voient les équipages s'étoffer au fil des éditions. Enfin au Grau d'Agde, la première édition des "Floralies", installée le long du Front de Mer, a attiré de nombreux passionnés et connaîtra sa deuxième édition le 15 mai prochain.

Parmi tous ces rendez-vous, quels sont ceux qui ont particulièrement marqué l'année 2015 ?

Gaby RUIZ: Parmi les grands rendez-vous proposés, et qui sont de plus en plus fréquentés, on retrouve le salon "Vinocap", durant lequel les visiteurs apprécient de découvrir et de pouvoir déguster les produits de la vigne et du terroir, le "Festival des Hérault du Cinéma et de la Télévision" toujours très attendu par les amateurs du 7ème Art, les "Journées du Terroir", la traditionnelle "Fête du Vin Nouveau", mais aussi des rendez-vous plus locaux, appréciés de tous, comme le concours des Illuminations de Noël, le Corso ou encore les élections de Miss. Autant de manifestations qui rythment la vie de notre cité et auxquelles les Agathois mais aussi les touristes sont attachés. Mais c'est le succès exceptionnel rencontré par les spectacles de la Scène Estivale qui reste le plus marquant. C'est une manifestation populaire, singulière car unique en France et qui contribue à valoriser notre Cœur de Ville et son patrimoine.

Et pour 2016, quels sont vos projets?

Gaby RUIZ: L'année qui arrive va être marquée par les 10 ans de la scène flottante et à cette occasion, nous allons programmer pas moins de 6 rendez-vous musicaux. Toujours en Cœur de Ville, la rue de l'Amour sera en fête durant deux jours pour la Saint-Amour mais proposera aussi un rendez-vous récurrent chaque semaine autour de la chanson française.

L'une des nouveautés de l'année 2015 a été "Passion Chocolat, le premier Salon du Chocolat Agathois", qui a connu un immense succès, c'est pourquoi nous souhaitons le reconduire en 2016 sur 4 jours, soit un jour de plus qu'à l'origine. Il se tiendra du 10 au 13 novembre prochains, toujours au Moulin des Evêques.

Les Fêtes de fin d'année sont également un événement important pour tous et cet hiver, nous avons installé le Marché de Noël au Grau d'Agde sur la place des Mûriers en collaboration avec les commerçants et le Comité des Fêtes du Grau. Devant l'engouement du public, ce marché sera à nouveau présent dans le quartier pour Noël 2016 tout comme la patinoire installée sur l'Esplanade Pierre Racine, cette dernière ayant vocation à évoluer, et le marché de la Cave Coopérative.

Enfin, la plupart des manifestations dont je vous ai parlé précédemment, sont reconduites et prendront place aux côtés des événements culturels, sportifs et associatifs organisés sur la commune.



Salon Nautique d'Automne

Un rendez-vous qui prend de l'envergure

Le public était au rendez-vous de cette grande fête de la plaisance qu'est le Salon Nautique d'Automne et qui s'est tenue du mercredi 28 octobre au dimanche 1^{er} novembre 2015 avec une fréquentation de plus de 30 000 visiteurs.

Les partenaires institutionnels : la Ville d'Agde, la Sodéal, le Conseil Départemental de l'Hérault, le Conseil Régional Languedoc-Roussillon, l'Aéroport Béziers-Cap d'Agde, tous unis aux côtés de l'Association des Professionnels du Nautisme pour faire de cette 16ème édition l'une des rencontres majeures de la filière, ont présenté un programme riche de 15 conférences, avec 500 bateaux à la vente, une centaine d'exposants mais également des initiations, des régates, des trocs et autres animations. Nouveauté cette année - avec un vrai succès de fréquentation - le Village des Sports Nautiques Légers installé en marge du Salon sur l'Esplanade Pierre Racine, grâce à la contribution de Pierrick Pubill, propriétaire du Luna Park du Cap, où un ponton flottant dédié à l'initiation attendait les visiteurs désireux de découvrir paddle, dériveur et canoë kayak...



COUPER DE RUBAN INAUGURAL MERCREDI 28 OCTOBRE 2015

Autour du Maire d'Agde Gilles D'Ettore pour le couper de ruban, Stéphane Hugonnet, Conseiller Municipal et Président de la Sodéal, Thierry Marangé, Commissaire du Salon, Sébastien Frey, Premier Adjoint au Maire et Conseiller Départemental, Jean-Pierre Boyer, représentant de l'APN (Association des Professionnels du Nautisme), Claude Barral, Conseiller Départemental délégué au Développement Économique et au Tourisme, Frédéric Lopez, Vice-Président du Conseil Régional délégué à l'Aménagement du Territoire et plusieurs Maires et élus du territoire intercommunal.

UNE FRÉQUENTATION EN HAUSSE

* 29 768 visiteurs sur les 5 jours en 2015 (contre 25 767 en 2014) soit une hausse de 15,5 % en 1 an!

* Les chiffres jour après jour :

mercredi 28 octobre: 3 810 visiteurs (2768 en 2014)

jeudi 29
octobre: 3660
(3280 en 2014)
vendredi 30
octobre: 4 590
(5295 en 2014)
samedi 31
octobre: 6 532
(6 747 en 2014)

dimanche

9 769 (6 460

en 2014)

1er novembre:

Ce qu'il en dit...

Gilles D'Ettore Maire d'Agde

"UNE DYNAMIQUE ÉCONOMIQUE POSITIVE POUR NOTRE STATION"

"C'est toujours avec grand plaisir que nous nous retrouvons lors du Salon Nautique. Pour la station du Cap d'Agde, et pour le nautisme, cet évènement est une totale réussite. Il participe pleinement à l'animation de l'après-saison, à l'image de Cap Échecs ou du National Tennis Cup qui se déroulent au cours du même week-end. Cela crée un véritable enthousiasme et une dynamique économique positive pour notre station.

Au fil des années, ce Salon a pris de l'ampleur, et, pour la première fois, il s'exporte hors de la Zone Technique, sur l'Esplanade Pierre Racine ainsi que sur la plage Richelieu Est.

Il met également en lumière le savoir-faire des professionnels du nautisme. À toutes et à tous, je souhaite un bon Salon Nautique, en espérant qu'il réponde à vos attentes et qu'il vous ouvre de nouveaux horizons".



JEAN-LUC VAN DEN HEEDE

UN HOMME DE DÉFI

Surnommé VDH dans le milieu de la voile. Jean-Luc Van Den Heede détient toujours le record du tour du monde à la voile d'est en ouest en solitaire, 122 jours, 14 heures, 3 minutes et 49 secondes précisément. Record également du tour des îles britanniques en solitaire en 7 jours, 8 heures et 47 minutes. Avec beaucoup d'humour, il a confié au public présent lors de sa conférence, "mon record n'est pas encore battu car il faut dire que les jeunes recherchent de la rapidité, de la glisse et de la vitesse. Un tour du monde en monocoque, en solitaire et à l'envers, c'est un peu comme remonter une montagne à vélo. Partir d'en bas et remonter, c'est moins festif!". Devenu conférencier, pour évoquer son expérience de navigateur, il lui arrive toujours de participer à des régates mais désormais en équipage.

SÉBASTIEN GARAT

PARRAIN DE L'ÉDITION 2015

Un nom qui intimide dans le milieu du kitesurf et qui a donné un coup de jeune à cette 16ème édition du Salon Nautique d'Automne. Kitesurfer professionnel, Sébastien Garat a débuté sa carrière sur le tard, à 19 ans. La notoriété prestigieuse du rider n'est plus à démontrer avec à son palmarès : quatre titres de Champion de France (2007, 2008, 2009 et 2013), deux de Champion du Monde (2006 et 2007) et un de Champion d'Europe (2011)! Il est aujourd'hui dans le top ten mondial et détenteur du record du monde de saut avec plus de 14 mètres de hauteur! Le kitesurf est un sport en voque où les Français excellent, notamment dans sa version freestyle. Une occasion pour lui de transmettre son expérience et son savoir. À un tournant de sa carrière, Seb ne délaisse pas la compétition mais s'oriente vers des shows free ride dans des évènements indépendants comme le mondial du vent qui mettent en valeur ce sport. Après avoir passé le diplôme DE JEPS au Creps de Montpellier, il encadre désormais le Pôle France et organise des coachings aux quatre coins de la planète.

Micro-trottoir

Ils sont près de 30 000 à venir vivre l'événement de l'intérieur. Les très nombreux visiteurs du Salon Nautique d'Automne du Cap d'Agde sont les acteurs de son succès et de sa notoriété grandissante.

Amoureux du monde nautique ou potentiels acheteurs, nous sommes allés recueillir leurs avis sur cette 16ème édition.

ALAIN (MONTPELLIER)

"Depuis 10 ans, mon épouse et moi ne ratons aucune édition du Salon Nautique. C'est un rendez-vous incontournable pour nous. Cela nous permet d'apprécier les nouveautés ainsi que les innovations en matière d'équipements. Au fil des ans, la manifestation n'a cessé de s'améliorer, et c'est toujours avec un grand plaisir que nous venons déambuler ici."

GILLES ET PASCALE (TOULOUSE)

"C'est la 2ème année que nous venons ici. L'année dernière, nous avions repéré un bateau qui nous plaisait, et nous sommes revenus en été, au Cap d'Agde, pour en faire l'acquisition. Et comme nous possédons un appartement dans la station, c'est l'occasion de faire de belles sorties. Sans le Salon Nautique, nous n'aurions pas trouvé le bateau dont nous rêvions. Nous sommes venus saluer les personnes qui nous l'ont vendu, et faire de la prospection sur les nouveaux équipements. Maintenant que nous sommes propriétaires d'une embarcation, nul doute que nous reviendrons ici pour la prochaine édition!"



DOMINIQUE ET BERNADETTE (PICARDIE)

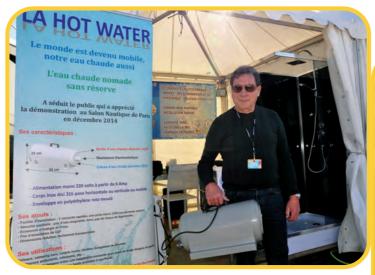
"Nous avons calculé nos vacances pour pouvoir faire une escale au Cap d'Agde et profiter du Salon Nautique. Nous possédons déjà un bateau, mais nous prospectons pour faire l'acquisition d'un modèle plus récent ou plus grand. De plus, nous assistons aux conférences sur les différents thèmes liés au monde du nautisme. Nous sommes pleinement satisfaits de ce salon, qui reste à taille humaine, et nous avons déjà acheté de l'équipement pour notre bateau ou pour notre future embarcation!"

Remise de chèques

Le Rotary Club d'Agde a profité de l'événement pour remettre deux chèques, l'un de 2 820 euros à la Société Nautique de Sauvetage en Mer, et l'autre de 2 000 euros à l'Association Agathoise de Sauvetage et Secourisme.

Portraits d'exposants

Acteurs essentiels de la bonne tenue du Salon Nautique, les exposants présents font apprécier, chaque année, leur savoir-faire, tout en faisant découvrir leurs nouveautés et leurs produits. Rencontre avec deux d'entre-eux à l'occasion de cette 16ème édition.





SAS LM-Ô "HOT WATER"

Gérard Moison

315 rue du Rietz • 62 232 Hinges contact@lm-o.com

Pour Gérard Moison, c'est la première participation au Salon Nautique du Cap d'Agde. S'il a fait le déplacement depuis le Nord-Pas-de-Calais, c'est qu'il connaît la réputation de cet événement. "C'est un salon qui est très fréquenté, entre les plaisanciers et les visiteurs. Son influence dans le monde du nautisme est importante, et c'était essentiel pour moi de venir ici".

Gérard Moison a installé un stand afin de présenter son invention, la "Hot Water". "Je suis l'inventeur de ce procédé, un appareil de production d'eau chaude innovant, nomade, sans réserve et à usage polyvalent. Concrètement, la "Hot Water" permet d'avoir de l'eau chaude et un chauffage ambiant à tout moment". S'il s'est lancé dans cette création, c'est avant tout pour répondre à une problématique de vie. "J'habite avec mon épouse sur un bateau, et il nous fallait de l'eau chaude et du chauffage à moindre coût". Économie d'énergie, pas d'émanations de CO², et facilement transportable, la "Hot Water" peut s'utiliser pour des bateaux comme pour des campings cars, des mobilhomes, des bungalows de chantier ou des cabanons. "Cette année, je me suis lancé dans la commercialisation, et j'ai rencontré des gens sur ce Salon Nautique qui ont acheté la "Hot Water" et qui souhaitent la distribuer. Pour moi, ce Salon est une belle vitrine, et je suis pleinement satisfait d'avoir traversé la France pour venir ici!".

"LES JOYEUX MARINS"

Guy Bondoux

23 rue de la Liberté • 71130 Gueugnon www.veste-en-voile.fr joyeuxmarins@msn.com

Pour Guy Bondoux, le rendez-vous du Salon Nautique d'Automne du Cap d'Agde est un incontournable. "Je suis présent depuis la première édition. Au fil des ans, des amitiés se sont créées, et la clientèle s'est fidélisée. J'ai également pu apprécier l'évolution et la diversification de la manifestation, qui ne cesse de prendre de l'importance dans le monde du nautisme. Pour les exposants comme nous, c'est essentiel de participer à un tel salon".

Sur son stand nommé "Les Joyeux Marins", Guy Bondoux propose une ligne de vêtements nautiques outdoor. "Nous commercialisons les produits de l'enseigne "Comptoir des Mers et Montagnes", qui fabrique des habits destinés à se protéger des éléments extérieurs que sont l'eau, le vent et le froid". Il propose également des produits d'autres marques, dont "Marine Pool", adaptée à toutes les pratiques nautiques, de la haute-mer jusqu'au bord de mer.

Habitué des salons nautiques européens, Guy Bondoux le confesse, "ce salon est vraiment unique. C'est un plaisir d'y revenir chaque année, et je suis déjà partant pour la prochaine édition!"

SIM : un festival en marge du salon...

En marge du salon, s'est tenu le Festival "Sons et Images de Mer" au Palais des Congrès.
Organisé par l'association
"Terre Marine" les 31 octobre et 1er novembre, celui-ci a vu se succéder plusieurs conférences, films, animations et spectacles pour enfants.
Un festival très complet ayant pour vocation de sensibiliser petits et grands à notre patrimoine marin et à sa préservation.



À NOTER...

Vendredi 2 octobre 2015, a eu lieu la signature de la convention de partenariat entre la Ville d'Agde, la Sodéal, l'Office de Tourisme et l'association des Professionnels du Nautisme. Celle-ci a permis aux principaux acteurs du Salon du Nautisme de présenter les détails et le programme de cette manifestation phare de l'automne agathois.



Accessibilité

De beaux projets en perspective

Lors du dernier Salon Nautique du Cap d'Agde, s'est tenue, jeudi 29 octobre, sur le stand du Conseil Départemental de l'Hérault baptisé "Je dis oui à mes envies", une animation autour de Tourisme Handicap, avec la présentation de matériel de mise à l'eau et des activités nautiques accessibles.

.......

L'occasion pour la Vice-présidente en charge de la Solidarité et du Handicap du CD, Gabrielle Henry, de valoriser les actions menées par le service Tourisme du Département, et les associations mobilisées: "Cap Horizons" et "Roule nature".

Il a été également question de collaboration avec la Ville d'Agde qui a équipé pour la saison 2015 la plage de la Roquille d'un système d'"audioplage" pour les non et malvoyants.

Carole Raynaud, Adjointe au Maire d'Agde et Vice-présidente du Centre Communal d'Action Sociale en charge notamment de l'Accessibilité, a visité le stand et tenu à faire un point sur la démarche de labellisation "Tourisme Handicap" et "Destination pour tous" engagés par la Ville. Elle souhaite, avec le concours de l'Office de Tourisme d'Agde,

que l'application "Herault Mobility", développée par Hérault Tourisme et primée aux derniers "Trophées 2015 de l'Accessibilité", soit déployée sur notre destination. Pour les deux élues, "cette application est un véritable outil d'aide à la mobilité et un véritable support pour présenter l'offre tourisme et loisirs accessibles".

Les questions de l'accessibilité, de la prise en charge en établissements des personnes en situation de handicap ainsi que l'accompagnement des familles dans leurs parcours, ont également fait l'objet de discussions entre les deux femmes.

De beaux projets en perspective pour lesquels des rendezvous ont d'ores et déjà été pris afin de les concrétiser.



NOUVEAU!

La Ville d'Agde lance une mutuelle communale solidaire

VENDREDI 20 NOVEMBRE, il y avait foule en salle du Conseil Municipal de l'Hôtel de Ville Mirabel, pour la présentation de la mutuelle communale. Plus de 350 Agathois avaient fait le déplacement pour en savoir davantage et au total, ce sont plus de 750 personnes qui ont renvoyé leur couponréponse, preuve de l'intérêt suscité.

Comme l'a expliqué le Maire Gilles D'Ettore, après avoir "particulièrement remercié" son Adjointe en charge de l'Action Sociale, par ailleurs Vice-Présidente du Centre Communal d'Action Sociale, Carole Raynaud, qui a piloté le projet, "nous avons constaté que tous les Agathois n'avaient pas de mutuelle. Par ailleurs, une loi impose désormais aux petites et moyennes entreprises de proposer une couverture santé à leurs salariés. Il nous est, de ce fait, apparu judicieux de mettre en place une mutuelle communale solidaire. Le CCAS a donc lancé un appel à candidatures afin de trouver la meilleure offre, que ce soit pour celles et ceux de nos concitoyens qui ne disposent pas, aujourd'hui, d'une mutuelle, afin qu'ils soient enfin couverts, mais aussi pour tous ceux qui en ont déjà une, afin de leur proposer des tarifs plus bas et leur permettre, ainsi, de retrouver un peu de pouvoir d'achat".

C'est finalement "Cap Assurances Santé" qui a été retenu. Courtier en assurances, ce cabinet, comme l'a expliqué sa gérante, Mme Christèle Bridier, travaille avec une dizaine de grandes compagnies, à l'image de SwissLife, Aviva ou Pavillon Prévoyance, ce qui lui permet "de négocier des tarifs préférentiels, et donc une baisse pouvant aller jusqu'à 25 % sur chaque contrat". Elle a ensuite expliqué la démarche qui allait être mise en place sur Agde. "Chaque personne bénéficiera d'une étude et d'un conseil personnalisés, avec un rendez-vous qui sera l'occasion de lui expliquer les garanties que lui propose son actuel contrat et ce que nous pouvons lui apporter. Cette rencontre sera aussi pour nous l'occasion de mieux vous connaître, en faisant un point sur votre santé et vos besoins. Nous avons à cœur d'être proches de

vous et de vous accompagner au mieux, en fonction aussi de votre évolution familiale et de votre âge". Depuis le mardi 24 novembre, des permanences ont donc lieu dans les locaux du CCAS, au 1er étage de l'établissement, afin de permettre à "Cap Assurances Santé" de recevoir les personnes intéressées.

Pour les retardataires, il est encore temps de remplir le coupon-réponse afin d'être contacté par le cabinet, en complétant le questionnaire en ligne sur le site du CCAS d'Agde : www.ccas-agde.fr.

Vous pouvez aussi imprimer ce bulletin et le renvoyer par voie postale à l'adresse suivante :

Mairie d'Agde Centre Communal d'Action Sociale

- CS 20 007
- 34 306 AGDE Cedex

ou encore le déposer directement dans la boîte aux lettres prévue à cet effet et située à côté de l'entrée, à l'extérieur du CCAS.

Une fréquentation en hausse pour les parkings du Cap

Sur notre commune, 13 parkings, 8 à tarification horaire et 5 à tarification forfaitaire fonctionnent durant la saison estivale. Sur l'année 2015, les 8 parkings à tarification horaire que sont "Coquille" "Vivarais", "Alsace Lorraine", "Provence", "Cévennes", "Flandre", "Bulle d'Accueil" et le récemment créé "Bannière", ont généré une recette de 1 140 167, 60 euros durant la saison 2015, contre 917 720,60 euros en 2014, soit une progression de 24 %. Sur la période allant du 15 juin au 15 septembre, cette hausse est de 14 %. Cela correspond à un nombre d'entrées de 305 755 en 2015, contre 246 300 en 2014, soit 24 % d'une année sur l'autre. Sur la période du 15 juin au 15 septembre 2015, ce sont 271 873 entrées qui ont été enregistrées, soit + 13 % par rapport à 2014. Sur ces 8 parkings, au cœur de la saison, le prix moyen d'un ticket s'est élevé à 3,75 euros en 2015, alors qu'il était de 3,84 euros en 2014, tandis que sur la période totale s'étalant du 15 juin au 15 septembre, le prix moyen du ticket s'est élevé en 2015 à 3,42 euros contre 3,81 euros en 2014. Enfin, la vidéoprotection installée sur ces parkings a permis de valider 33 rapports de constatation pour fraude, et a permis d'aider les forces de police sur des altercations. **Concernant les 5 parkings** à tarification forfaitaire que sont "Colibris", "Caravelle", "Richelieu", "Grand Large" et "lle des Loisirs", la tarification en viqueur est de 2 euros pour 12 heures. Au total, ce sont 134 790 entrées qui ont été comptabilisées sur la période allant du 21 juin au 31 août, pour un prix de ticket moyen de 2 euros. A noter que sur le site Internet de la Ville d'Agde, un onglet du service Parcs et Stationnements a été créé afin de mieux renseigner les utilisateurs et de faciliter l'enreaistrement des abonnements.



La Ville d'Agde distinguée par l'Afnor

Un trophée pour la qualité de son accueil et de la relation à l'usager

errière le sigle AFNOR se cache un groupement chargé de certifier la qualité des biens et des services en fonction de normes françaises et/ou européennes. Depuis 4 ans, la Ville d'Agde a mis en place une réflexion en ce sens, afin d'améliorer les services aux administrés. C'est ainsi qu'à la suite d'enquêtes anonymes effectuées par l'AFNOR, la Ville s'est vue décerner, en décembre dernier, le "trophée qualité à cacelle trelation"

vue decerner, en decembre dernier, le "frophee qualife accueil et relation usagers" dans la catégorie des communes de 20 000 à 50 000 habitants. Plus notable encore est la place qu'occupe Agde dans ce domaine, puisque 24^{ème} sur 300 villes, et ce malgré l'étendue de son territoire et la complexité des multiples accueils situés dans les 4 Mairies.

Le Maire Gilles D'Ettore n'était donc pas peu fier de ce résultat qu'il a souhaité présenter au personnel d'accueil de la Ville en ce **MERCREDI** 13 JANVIER. "C'est un véritable plus qui est apporté au citoyen et une véritable montée en compétences du personnel. Ce fut un challenge au quotidien qui montre que nous savons nous remettre en question vis-à-vis de ceux à qui nous sommes redevables, j'entends les Agathois. Cela veut également dire que le service public se professionnalise et c'est grâce à votre engagement que nous avons obtenu ce diplôme qui a valeur d'exemple pour toutes les villes proches. Je ne saurais trop vous en remercier".

Pour vos démarches, pensez à mavilledagde.fr!

Aujourd'hui, vous pouvez vous simplifier le quotidien grâce à mavilledagde.fr

Celui-ci vous offre un accès direct, gratuit et sécurisé à deux espaces dédiés : l'espace e-citoyens et l'espace e-famille. Disponible 24h/24 et 7j/7, il vous permet d'effectuer vos demarches en ligne en toute confiance, sans vous déplacer en Mairie. Pratique, facile, rapide, mavilledagde.fr, c'est votre espace!



Désormais, le mois d'octobre se vit en rose sur Agde, à l'occasion de la semaine organisée par la section agathoise de la Ligue Contre le Cancer en faveur de la recherche sur le cancer du sein. Le rose est en effet la couleur choisie comme symbole de cette lutte, qui associe campagnes de sensibilisation

et récoltes de fonds

Du 28 septembre au 4 octobre 2015, Agde s'est mobilisée pour la lutte contre le cancer du sein dans le cadre de la "Semaine Rose". Une semaine marquée, chaque jour, par un événement. Et pour marquer l'événement, certains bâtiments communaux s'étaient également parés de lumières roses, comme le pont des Maréchaux, la fontaine de la Belle Agathoise ou encore le Moulin des Évêques, où a été lancée l'opération le 28 septembre.

Celle-ci a été préparée, pendant plusieurs semaines, par Sylviane Peyret, Déléguée agathoise de la Ligue Contre le Cancer, et son équipe de volontaires, habillées pour l'occasion de rose. En préambule, le docteur Anne Mourregot a fait un point sur les progrès réalisés dans la lutte contre "LES cancers, et non plus le cancer", que ce soit en évoquant les dernières avancées en matière de traitements ou les pistes suivies par les chercheurs, lesquels ont besoin de fonds pour pouvoir avancer plus rapidement.

Carole Raynaud, Adjointe au Maire en charge des Affaires sociales, a présidé cette cérémonie à laquelle de nombreux Agathois et Agathoises ont participé. "J'aime qu'on se mobilise

La Lique Contre le Cancer section Agde et la Ville d'Agde tiennent à remercier tous les partenaires de la Semaine Rose

- 3 Etoiles AASS 34 À la Cote à l'os • Adrexo • ASG structures gonflables • Atol les Opticiens
- Aux Fleurs du Monaco
- Balnéocap Bijouterie du Monaco • Boucherie Kevin et Olivier • Boulanger • Boutique Paprika • Boutique Terre d'Accueil
- But Caisse d'Epargne
- Candy B Coiffure Casino Barrière Cap d'Agde
- Castagnola
 Caves Calmels
- CHIBT Cinéma Le Travelling
- Clair de Lune Cléophas
- Coiffeurs Delaroche Conforama
- Décathlon Difintel Micro
- Dinopark DJ Azzedine
- Domaine de la Conseillère
- Dominique Easy Cash
- Entreprise Pouzoulet Epicerie Family Market • Escuela de la Salsa
- Espace VisionEsthétique MinceurEvolu'teamFC Coiffure
- Foncia France Perfusion
- Générale d'Optique Ghislain et Sophie • Golf International du Cap d'Agde • Hérault Sport
- HippopotamusHyper UIntermarchéJC Biguine
- Jeremy et OlaïaL'Agence RéceptiveL'Ami
- Louis L'Archipel "La cité
- de l'eau" La Boite à Pizza • La Cave du Coin • La Grange aux Coquillages • La Griffe
- La Madragde Laser Game
- Léa François
 Le Bistrot d'Alex
 Le Lotus d'Or
 Le Palais de la
- Maguette Les Caves Richemer • Les Douceurs d'Oc • Le Jardin
- de Saint-Adrien Les Jardins du Pays • Les soignants du service
- de Médecine de l'Hôpital d'Agde • Les Tartines de Juliana • Lingerie
- l'Écrin LUZ M&A Coiffure Maison Gil Maroquinerie Fanny
- et César Mer et Provence Mer et Sable • Moulin du Mont Ramus
- MT2F Océane artiste peintre
- Office de Tourisme Palmyra Golf Hôtel • Parapharmacie de la Piscine • Parfumerie Beauty Success • Paul-Eric Laurès
- Pharmacie du Môle Pharmacie du Soleil • Pharmacie Nature
- Pizz'agathoise Plein Ciel Poupiz
- Quick Restaurant La Pléïade
- San Paolo SNJA Sophie, sophrologue • Surplus Habitat
- Terre Marine Vélo Oxygène
- Village Club camping 5

Les Sablons • Vinipolis • Vins d'oc et d'ailleurs



Soutenez la Ligue! Faites un don!

LES CHIFFRES CLÉS

- * 9 rendez-vous programmés pendant 1 semaine
- * 14 équipages au "Défi Rames"
- * 350 participants à la "Course Rose"
- * 44 golfeuses au tournoi des "Roses de Balnéocap"
- * 10 000 euros récoltés!

Au final, le compteur a totalisé la très belle somme de 10 000 euros, une satisfaction et une totale réussite pour Sylviane Peyret et son équipe ainsi que pour l'ensemble des bénévoles, comme de tous ceux et de toutes celles qui ont participé aux différents rendez-vous proposés ou tout simplement donné. "À tous un grand merci!". Et rendez-vous en octobre prochain!

du plus grand nombre permet de faire de grandes choses. Sylviane Peyret et moi-même nous sommes rencontrées il y a quelque temps déjà, lors de sa prise de fonction au sein de la section d'Agde de la Ligue contre le Cancer ; sa mobilité et son enthousiasme sont communicatifs. Nous avions convenu l'an dernier d'organiser une course "rose" et cette année, elle a mis la barre plus haut encore, en mobilisant toute une équipe autour d'elle et en mettant en place toute une semaine d'animations. Je sais pouvoir compter sur votre mobilisation et que vous serez au rendez-vous. J'ai toujours une pensée pour ceux qui ne peuvent pas être présents et pour toutes les personnes touchées par cette maladie, comme pour leurs entourages, qui se retrouvent indirectement impactés, ainsi que les soignants, à qui je souhaite ce soir rendre un juste hommage. Je me suis promis de porter cette veste rose toute la semaine et aussi de participer pleinement aux rendez-vous programmés. Je vais donc commencer par donner à Sylviane l'un de mes soutiensgorge qui sera, comme les autres pièces collectées, donné après transformation à l'association "Belles Dessous", afin de pouvoir accueillir la prothèse d'une femme ayant subi une opération du sein. Je compte sur vous tous, car c'est en se mobilisant qu'on peut soulever des montagnes". En parallèle de la vente du calendrier réalisé tout spécialement avec les photos

ainsi pour une cause, car la mobilisation

du personnel soignant de l'Hôpital d'Agde, une animation est venue chaque jour renforcer la recherche de dons. De son côté, le Mammobile, comme régulièrement à Agde, a offert des dépistages gratuits aux femmes de plus de 50 ans.



Lundi 28 septembre : lancement de la "Semaine Rose"

Samedi 3 octobre : au lendemain de la soirée salsa proposée au Casino Barrière, un "Défi Rames" a été proposé sur l'Hérault et relevé avec brio par les équipages en lice



Jeudi 1^{er} octobre : 44 golfeuses ont participé au tournoi des "Roses de Balnéocap". Toutes de rose vêtues, elles ont pris le départ à 8h45 sur les greens



Dimanche 4 octobre a été le point d'orgue de cette semaine avec la "Course Rose" dont le départ a été donné depuis le parvis du Palais des Sports. Plus de 400 personnes sont venues participer au rendez-vous dont Léa François, de "Plus Belle la Vie", qui a spontanément répondu à l'appel

de la Ligue agathoise en acceptant d'être la marraine de l'événement.
Les participants se sont élancés à pied, à VIT, en rollers, en trottinette, et même en poussette pour le plus jeune participant, âgé de 9 mois seulement, et qui a d'ailleurs reçu une médaille des mains de Gilles D'Ettore lors de la remise des prix

de se sont élancés à pied, res, en trottinette, et même pour le plus jeune gé de 9 mois seulement, eurs reçu une médaille Gilles D'Ettore de des prix

Le Maire a rappelé, "combien ce type d'opération est important pour récolter des fonds afin d'aider la recherche à progresser". Il a enfin remercié "l'équipe des "petites mains" qui ont rendu toutes ces belles actions possibles"









Dimanche 4 octobre après-midi : un loto a été organisé à la salle des Fêtes d'Agde, histoire d'arrondir les comptes...





Francis Tavares Un champion!

Une victoire spectaculaire pour un premier gala réussi

"AGDE FIGHT", tel est le nom du premier gala organisé par la Team Tavarez, qui s'est tenu samedi 7 novembre 2015 au Palais des Sports d'Agde. Une rencontre qui a fait la part belle à des combats pieds-poings, dans les disciplines du kick-boxing, du K1 et du full-contact. Au total, ce sont pas moins de 13 combats qui ont été proposés ce soir-là au public, venu très nombreux.

La soirée a débuté par des oppositions de catégorie B, où les jeunes pousses de la Team Tavarez se sont illustrées. Le gala est ensuite monté en intensité, avec 3 combats de catégorie A, sans casques de protection pour les boxeurs, qui ont donné le ton avant l'événement de la soirée.

En effet, cette première édition de "Agde Fight" marquait le retour sur un ring de Francis Tavarez, chez lui, à Agde. Dans la catégorie des moins de 91 kilos, il était opposé à Jacky Jeanne, champion de kick-boxing Île de France. Si l'adversaire de Francis Tavarez s'annonçait redoutable, c'était sans compter l'expérience et l'intelligence de

> l'Agathois qui, une nouvelle fois, a impressionné le public par sa capacité unique à faire face à l'adversité. Après un premier round qu'il a globalement dominé, beaucoup s'inquiétaient de voir la jeunesse de Jacky Jeanne faire la différence à la fin du combat. Mais une nouvelle fois, Francis Tavarez a su analyser les faiblesses de son adversaire pour amener celui-ci à baisser sa aarde et le frapper d'un coup définitif. Un KO qui restera longtemps dans les mémoires des supporters de Francis Tavarez, qui a offert un final en apothéose à cette première édition de "Agde Fight", comme ont pu le constater Robert Craba, Adjoint en charge des Sports, et le Maire Gilles D'Ettore, qui est venu féliciter le champion en lui remettant un Éphèbe, emblème de la Ville d'Agde.



18^{ème} <u>édition</u>

pour le PRO-AM du Cap d'Agde

LA TRÈS ATTENDUE COMPÉTITION PRO-AM DE GOLF, qui rassemble chaque année durant trois jours professionnels et amateurs sur le green capagathois, s'est tenue du vendredi 18 au dimanche 20 septembre 2015.

Les conditions climatiques de ce dernier weekend estival, et notamment celles de samedi où le vent s'est invité en cours d'après-midi, ont contraint les participants à faire preuve d'une grande maîtrise pour gagner cette 18ème édition. Sans surprise, les favoris l'ont emporté! C'est donc l'équipe composée du professionnel Tony Raillard, de Jean-Christophe Martin, François Torrès et Jean Camboulive qui a décroché la première place de ce Pro-Am 2015 en tenant à distance tous les prétendants.

Un record de victoire pour cette équipe sur qui le temps a le même effet que sur les grands crus.

Résultats en Brut

• 1er Brut: 281

Tony Raillard, Jean-Christophe Martin, François Torrès, Jean Camboulive

• 1er Net : 251

Timoté Briset, Renaud Bertrand, Eric Sidobre, Grégory Boudou





ANNIVERSAIRE

50 ans pour le club de tennis de table

En 2015, le club d'Agde Tennis de Table a fêté ses 50 ans. Un demi-siècle dédié à la passion de la petite balle orange, ou blanche, pour ce club qui est l'activité la plus ancienne née à la MJC. Le **Agde Tennis de Table** fut en effet fondé en 1966 par Claude Belluire, qui en fut le premier président, et qui, aujourd'hui, en demeure président d'honneur.

Tout au long de ses 50 années d'existence, le club n'a cessé d'évoluer. Tout d'abord en s'appropriant la salle Jean-Pierre Carceller au deuxième étage de la MJC, où se déroulent les entraînements et qui peut accueillir plusieurs tables, mais également grâce aux résultats obtenus par ses membres. Ainsi, durant les années 80, le duo Roland Malolepszy-Thierry Garofalo fut sacré champion du Monde handisport, tandis qu'un titre de champion du Languedoc par équipe a rempli l'armoire à trophées, à laquelle sont venues s'ajouter les récompenses glanées par Aurélie Iborra en section féminine. À l'heure actuelle, le club compte plus de 70 licenciés, et c'est Roland Malolepszy qui en assure la présidence.

50 ans, cela se fête, et les membres du Agde Tennis de Table n'ont pas fait les choses à moitié, samedi 27 juin 2015, au Palais des Sports. Les jeunes pousses étaient réunies afin de démontrer leur progrès, et, surtout, de pouvoir échanger des balles avec deux grands champions français, Christophe Legoût, n°14 mondial en 1999 et plusieurs fois champion de France, et Michel Martinez, 214ème mondial en 2004, qui ont tous deux assuré le show dans une ambiance conviviale. L'après-midi s'est terminée par une séance de dédicaces, suivie d'un échange constructif avec les champions, qui ont répondu à toutes les questions en distillant des conseils aux pongistes en herbe, sans oublier la traditionnelle photo souvenir, en présence de Robert Craba, Adjoint aux Sports, et de Sébastien Frey, Premier Adjoint et Conseiller Départemental.









Jeudi 19 novembre 2015, a eu lieu au Palais des Sports la désormais traditionnelle cérémonie des "Trophées du Sport Agathois" en présence du Maire Gilles D'Ettore, de Sébastien Frey, Premier Adjoint et Conseiller Départemental, et de Robert Craba, Adjoint délégué aux Sports. Ce rendez-vous est l'occasion, chaque année, de rendre un hommage particulier à celles et ceux qui font briller les couleurs agathoises, que ce soit directement par leurs résultats sportifs, mais également indirectement, en encadrant les sportifs ou en les aidant bénévolement.

Cette année, la cérémonie a pris un ton plus grave suite aux attentats meurtriers survenus à Paris et, comme l'a précisé le Maire Gilles D'Ettore, "nous avons décidé de donner une large place à la jeunesse agathoise, car c'est la jeunesse française qui a été la cible principale de ces attentats. C'est donc un juste hommage qui lui est rendu à travers vous. C'est la jeunesse française, résistante à la lâcheté et attachée aux valeurs qui sont les nôtres, celles du courage et du dépassement de soi. Ce sont ces valeurs que nous souhaitons mettre en avant ce soir. Bien sûr, nous n'oublions pas les plus anciens qui œuvrent avec dévouement et dont je veux saluer ici l'engagement. C'est grâce à cette implication de nombreux bénévoles qu'Agde est une cité sportive exemplaire et que nous comptons plus d'une centaine d'associations qui permettent de pratiquer quasiment tous les sports."

Champions juniors

- Baptiste LOPEZ, Têtes Brûlées
- Shanna MARTY, CEP Montpellier (gymnastique)
- Noa HERBECK et Maxence HARRAS, Pétanque Capagathoise du Môle
- Emma VIALA, Tennis Club du Cap d'Agde
- Équipe des Benjamins d'Agde Basket
- Maximilien MAURY, Kamikazes Agathois
- Aude SOLIVA, Athlétic Club des Pays d'Agde
- Emma VINCENT, Judo Club Agathois
- Lucas CREMADES, Taekwondo Agde
- Tom DELABARRE, Alexis POUJOL, Nathanaël OLIVIER, Aurélien COMINS, Camille JUSTE, Aviron Agathois
- Mathilde GUERRE, Compagnie des Archers Agathois
- Maurine ADAM, Association Agathoise de Sauvetage et Secourisme

Champions seniors

- Dorian VALERY, Payois Agathois
- Sandrine HERLEM, Élan Pétanqueur
- Bernard COURSIERE, Société des Régates d'Agde et du Cap d'Agde
- Julien MAS, Florent JODA, Pétanqueurs Graulens
- Jérôme GLEIZE, Olivier GELSOMINO, Philippe GERAL, Eric BLANC, Anthony DIAZ et Jean-Paul FERRIER, Agde Raid Aventure

Champions nationaux

- Léo CAUSSE Société Nautique des Jouteurs Agathois
- Lou SLOVES, Master Kick
- Rudy ROUSSET, Team CRAMAIL Full Contact - MJC
- Stéphan FOPPOLO, Harpon Club

Dirigeants et bénévoles

- Aurélien COLL, Agde Hand Ball
- Fayssal BARAKA et Gabriel DEFFRASNES, Agde Volley
- Nicolas CHAVAIN, Association Sportive du Golf d'Agde et du Cap
- Paul DESCHAMP, Agde Tennis de Table
- Audrey PATRAC, Boxing Olympique Agathois
- Robert QUIDELEUR, Vélo Club Agathois
- Georges CLEOPHAS, Racing Club Olympique Agathois



9^{ème} Full Night

Une belle nuit de boxe

SAMEDI 12 DÉCEMBRE, le Palais des Sports affichait complet pour la 9ème édition de la Full Night. Ce sont en effet près de 1 500 entrées qui ont été comptabilisées par les organisateurs. Un succès auquel Aurélien Cramail, responsable de la Team Cramail de la MJC et organisateur de l'événement, est habitué mais qu'il savoure avec toujours autant de plaisir. "La Full Night 2015 a été un bon cru - avec de très nombreux spectateurs mais aussi des combats de qualité". Le Maire Gilles D'Ettore est monté sur le ring pour saluer le travail effectué soulignant que la Full Night est désormais "un événement de boxe incontournable et indispensable dans le calendrier sportif de la ville".

Un grand nombre d'élus agathois, dont l'Adjoint au Maire en charge des Sports Robert Craba, était également présent autour du ring aux côtés des amateurs, des supporters et des personnalités de la ville, afin d'assister à cette prestigieuse soirée pieds/poings où se sont rencontrés amateurs, semi-professionnels mais aussi champions Européens et Mondiaux.

Une soirée organisée en partenariat avec la Ville d'Agde et qui évolue aujourd'hui pour devenir la Full Night Barrière Fighting Sports. Parmi les nombreux temps forts de la soirée, la palme du plus beau combat est revenu à celui opposant le spécialiste du Full Contact Mehdi Lacombe, plusieurs fois champion d'Europe et du Monde, au prodige Cédric Doumbe dit "Doumced". De la puissance, du rythme, de la technique, du Full Contact version "caviar", tous les ingrédients d'un beau combat, qui s'est soldé par la victoire de Doumced aux points, étaient réunis.

Du côté de l'ambiance survoltée, c'est le Prestige Fight, opposant le Marseillais Fabien Vichi à Sofiane Zellit de la Team Tavares de Bessan, qui l'emporte. Les deux hommes ont produit un match de Kickboxing très engagé et intense, qui s'est soldé par la victoire de Sofiane aux points.

Pour la première fois, de la boxe était aussi au programme et c'est l'Agathois Romain Garofalo de la Team Patrac du BOA qui a remporté la victoire aux points face au Bordelais David Afonso.

Pour les KO, la palme revient en semi-pro à l'Agathois du Team Cramail MJC Hugo Dimartino. Côté pro, c'est dans le Full Contact Tournament que Cédrick Peynaud a envoyé au tapis William Saidi, dès le premier round. N'oublions pas pour finir la victoire aux points de Nacer El Hailoufi auteur d'un beau fight face à l'Espagnol Enrique Bonnin. Côté agathois, le jeune et talentueux Rudy Rousset, de la Team Cramail MJC, a remporté son assaut en K1 Light en ouverture de soirée.

La Full Night fêtera ses 10 ans le 10 décembre 2016. Une date à retenir pour tous les amoureux du fight. La Team Cramail tient à remercier tous les bénévoles, combattants, partenaires, ainsi que la Municipalité et le public présent, pour leur contribution essentielle à la réussite de cette 9^{ème} édition.



En ce 11 novembre 2015, une foule nombreuse s'était réunie autour du Maire Gilles D'Ettore et des élus du Conseil Municipal, du Général Jean-François Estadieu, des Présidents et représentants des associations patriotiques, des autorités civiles et militaires et des porte-drapeaux, afin de commémorer ce 11 novembre 1918 aui marqua la victoire des Alliés sur la barbarie nazie.



C'est accompagné par les véhicules militaires US de l'association "L'Escouade" que le cortège est parti de la Maison du Cœur de Ville pour rejoindre le Monument aux Morts du cimetière, au pied duquel s'est tenue la cérémonie. Après le dépôt de gerbes, les honneurs aux morts et la Marseillaise, reprise en chœur par l'assistance, Paul Alric, au nom de l'Union Française des Associations de Combattants et des Victimes de Guerres, a lu le message de l'UFAC, qui rappelle "le nombre de morts français: 1 400 000, d'invalides: 740 000 et de blessés : 3 millions. Tous sont morts pour la France et se sont battus pour un idéal de paix, de liberté et de fraternité. En ce jour de commémoration, l'UNC invite toutes les générations, et spécialement la jeunesse, à œuvrer pour un monde plus juste, plus solidaire et en paix". Pierre Connan, Président de l'Union Nationale des Anciens Combattants - section Agde, est quant à lui revenu d'abord sur le sens nouveau donné au 11 Novembre. "La Première Guerre Mondiale est certainement le conflit qui a le plus marqué notre pays. Ce qui a amené le Législateur, en 2012, à retenir cette date comme le jour national du souvenir pour tous les



"Morts pour la France", depuis les Poilus de 14-18 jusqu'aux derniers soldats récemment tombés au champ d'honneur au Mali". Comme il l'a souligné par la suite, "auiourd'hui, il est de coutume de dire : "plus jamais ça". Pourtant, le sacrifice de ces hommes nous incite à la vigilance. L'ennemi n'est plus dissimulé dernière la ligne bleue des Vosaes mais d'autres menaces plus insidieuses et tout aussi dangereuses nous guettent. Aurons-nous le courage et la détermination de nos aînés pour y faire face? Voici le message que nous délivrent les valeureux combattants de 14/18 en ce jour de commémoration de la victoire".

Les élèves de CM2 de l'école Albert Camus ont ensuite lu la lettre rédigée par un instituteur en 1914 à l'attention de ses propres élèves, un travail de mémoire dirigé par Régis Delcourt, le Directeur de l'école, qui les accompagnait pour l'occasion.

Pour clore la cérémonie, deux médailles ont été remises par le Général Jean-François Estadieu à Christian Ferracci et Michel Ruiz, qui ont été décorés de la Croix du Combattant, Par la suite, le Maire Gilles D'Ettore et Michel Dremont. Président du Souvenir Français, ont dévoilé sur le Monument aux Morts une plaque honorant la mémoire des "combattants morts pour la France" après que le Président ait rappelé que "le Souvenir Français dont les valeurs sont entretenir, se souvenir et transmettre n'a cessé de maintenir la flamme de nos soldats morts pour la France. Les compagnons soulignent par leur présence et leur mobilisation que la France n'oublie pas ceux qui ont donné leur vie pour elle".

DISCOURS DU MAIRE GILLES D'ETTORE

Le 11 Novembre 1918, la France sortait victorieuse d'un conflit qui allait marquer le début du 20ème siècle et surtout la fin de la domination des vieilles nations européennes sur le monde. La jeunesse de notre continent venait de se sacrifier dans un combat fratricide où elle avait largement hypothéqué son avenir. Pourtant, ce sacrifice, aujourd'hui encore, force notre admiration.

Où ces hommes, dont nous nous sentons si proches encore aujourd'hui, puisqu'ils étaient nos grands-pères ou arrière grandspères, avaient-ils su trouver la force et l'abnégation pour se battre durant plus de quatre ans, dans des conditions aussi dantesques ? Cette question, nous nous la posons chaque année quand, devant le Monument aux Morts, nous leur rendons hommage. Nous nous la posons car elle fait écho aux événements que nous connaissons en ce début de 21^{ème} siècle.

Au cœur de leur engagement, il y avait l'amour de la patrie, ce sentiment ancré dans leur certitude, qu'il n'y a rien de plus grand que la nation et que l'attachement qui nous lie à elle.

La nation, c'est la mémoire, la culture, le respect de ce qui nous a été transmis par ceux qui nous ont précédés, la volonté d'écrire ensemble l'histoire et de faire progresser l'humanité.

Il n'y a pas de grande nation sans patriotisme ni acceptation du sacrifice que l'on doit pouvoir consentir pour assurer sa pérennité.

En 1914, comme 25 ans plus tard, nous nous sommes battus car nous aimions plus que tout ce que nous appelons communément mais de manière significative "notre mère patrie".

Tous les peuples du monde doivent retenir cette leçon : l'indépendance et la liberté se conquièrent par le sacrifice et la fraternité des armes. Elles ne s'obtiennent pas en comptant sur les autres mais en continuant le combat là où il se mène.

Cette abnégation, cette capacité à transcender nos propres intérêts pour servir un idéal commun doit, à nous aussi, continuer à nous inspirer.

Les temps que nous traversons appellent à des sacrifices, non à des renoncements. C'est au contraire, si nous unissons nos volontés, si nous redoublons nos efforts, si nous prenons conscience de nos atouts, que nous réussirons le redressement de notre pays. C'est par cette capacité à nous rassembler dans un esprit de fraternité que nous réussirons à redonner à la France sa grandeur.

Ce rassemblement ne sera possible que si, comme en 1914, nous nous sentons porteurs des mêmes valeurs de civilisation qui, chez nous, s'incarnent dans ce joli mot de "République".

Aussi, avec ceux qui veulent nous imposer une autre conception de l'existence, nous devons être intransigeants et ne jamais rien céder à la facilité qui consiste à accepter, demain, ce qui, hier, nous paraissait inconcevable.

La France de 2015, si elle veut réussir, ne doit pas être, dans ses principes, trop éloignée de celle de 1915, si elle veut rester ellemême.

Le sacrifice oui, quand il est nécessaire, le renoncement jamais. Voilà la leçon que nous ont transmis nos Poilus. Voilà l'enseignement de notre histoire, que nous célébrons aujourd'hui avec les yeux tournés vers l'avenir".



Une <u>minute de silence</u> à la mémoire des victimes des attentats de Paris

10 mois après le drame de "Charlie Hebdo", en ce lundi 16 novembre à midi, Agde, comme toutes les villes de France, a rendu hommage aux "129 morts et 352 blessés" des attentats survenus à Paris dans la soirée du vendredi 13 novembre.

Autour du Maire d'Agde Gilles D'Ettore, en cette heure grave pour notre pays, les élus, mais aussi de nombreux Agathois, venus se recueillir sur l'esplanade Pierre Leroy-Beaulieu dans une belle fraternité républicaine. Au terme de la minute de silence, les visages graves et empreints de tristesse ont entonné avec ferveur La Marseillaise. En fin d'après-midi, le Maire, qui avait tenu une réunion de crise dans son bureau au lendemain même des attentats, le samedi 14 novembre, a rencontré, en compagnie de son Adjoint à la Sécurité, Jérôme Bonnafoux, l'ensemble des chefs d'établissements scolaires agathois, afin de voir avec eux les mesures à prendre.

Dès le samedi soir précédent, le Maire avait décidé de renforcer les dispositifs de sécurité aux abords des écoles, comme des bâtiments publics, demandant à la Police Municipale d'agir en ce sens. Il a enfin souhaité que les manifestations prévues sur le territoire communal soient maintenues, mais que leur sécurité soit renforcée.





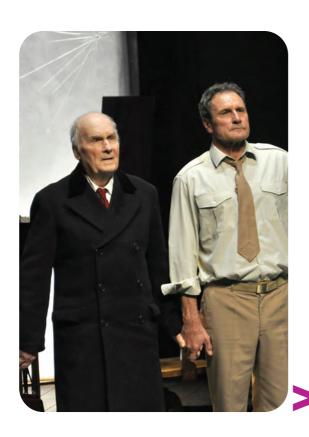
Autour du Maire d'Agde Gilles D'Ettore en ce jour de recueillement, son Adjoint en charge des Associations Patriotiques, Robert Craba, également Président de l'Amicale des Français d'Afrique du Nord, les représentants des associations patriotiques et des porte-drapeaux, Pierre Connan, Président de l'Union Nationale des Combattants - section Agde, Paul Alric, Président des Anciens Combattants d'Agde, Charlotte Nouet, Commissaire de Police d'Agde et de nombreux élus du Conseil Municipal



HOMMAGE AUX COMBATTANTS d'Afrique du Nord

Le 5 décembre marque chaque année la date de l'hommage aux Morts pour la France de la Guerre d'Algérie et des combats du Maroc et de la Tunisie de 1952 à 1962. Samedi 5 décembre 2015, c'est au pied de la stèle commémorative des soldats morts pour la France, au cimetière vieux, qu'a eu lieu la cérémonie. Robert Craba, en sa qualité de Président de l'Amicale des Français d'Afrique du Nord, a pris le premier la parole pour souligner combien "les drames personnels vécus par les acteurs multiples de ce conflit, propulsés dans une guerre d'une violence extrême par son impact sur les chairs comme sur les mémoires, sont rappelés aujourd'hui par une actualité sanglante, qui interroge et interpelle. Combien de temps faudra-t-il encore pour que cette période commune à l'histoire du peuple français et du peuple algérien soit regardée avec lucidité, franchise, sans repentance et dans un réel soucis d'apaisement ?". De son côté, Pierre Connan a rendu hommage à "ceux qui sont revenus d'Afrique du Nord marqués dans leur chair et dans leur esprit, handicapés ou traumatisés à vie, sans oublier les épouses et les fiancées qui ont perdu l'être aimé, et les orphelins privés à jamais de leur père mort au champ d'honneur", tandis que Paul Alric a rappelé qu'"il est plus que jamais souhaitable que nos deux nations se tendent enfin la main afin de bâtir ensemble, dans une mémoire apaisée, un avenir commun, un avenir de paix, gage d'un monde meilleur, d'un monde solidaire et plus humain".

Concluant les discours, le Maire Gilles D'Ettore a souhaité "rendre hommage aux soldats et aux Français d'Afrique du Nord. La Ville d'Agde éprouve un profond respect à leur égard et je tiens ici à les remercier pour leur patriotisme et leur engagement dans la défense de nos valeurs. Aujourd'hui, mes pensées vont aux policiers, qui sont les gardiens de la République. Lors des évènements tragiques du 13 novembre dernier, notre pays a ouvert les yeux. Depuis plus de trois ans, des attentats sont commis sur notre territoire, tous au nom de l'Islam radical. Ce communautarisme est la gangrène de la République. Il est urgent que nous fassions le ménage au sein des mosquées et des lieux de prières clandestins. La République c'est notre combat, notre devoir que de la défendre et nous avons besoin de vous tous, car nous ne voulons pas laisser une France qui ne serait plus la France à nos enfants". La cérémonie s'est achevée par une remise de médaille, avant que tous n'entonnent le chant des Africains. Ainsi Marc Mespoulet, déjà titulaire de la Médaille Commémorative de Maintien de l'Ordre en Afrique du Nord, a reçu, des mains de Pierre Connan, la Médaille du Titre de Reconnaissance de la Nation.



"Les Fiancés de Loches" Une jolie mise en musique des mots de Feydeau

C'est une adaptation enlevée et enjouée de Georges Feydeau qui a été proposée mardi 10 novembre aux spectateurs de la Saison, avec "Les Fiancés de Loches". Sur fond de fracture sociale, la pièce multiplie quiproquos et jeux de mots tandis que les 9 comédiens enchaînent les refrains, avec une belle énergie et un enthousiasme

communicatif. Durant près d'une heure trente, on ne s'ennuie pas une minute en suivant les aventures d'Eugène, Laure et Alfred Gévaudan, une fratrie débarquée à Paris pour y trouver un parti et qui se retrouve par erreur embauchée comme domestique chez le docteur Saint Galmier. Les décors, magnifiques tout comme les costumes, ajoutent à la réussite de ce rendez-vous, auquel ont assisté 28 collégiens de René Cassin en compagnie de leurs professeurs. Les applaudissements nourris du public sont venus saluer la fin de cette partition finement jouée.

Saison Culturelle

Les trois premiers rendez-vous ont séduit le public

"À tort ou à raison" Standing ovation pour l'ouverture de la Saison

C'est devant une belle salle que s'est joué mercredi 14 octobre le premier spectacle de la Saison Culturelle 2015-2016: "À tort ou à raison". Une pièce de théâtre palpitante signée Ronald Harwood et mise en scène par Georges Werler, qui a permis au public agathois d'apprécier, dans un magnifique décor des années 40, cinq comédiens fabuleux, parmi lesquels le grand Michel Bouquet. Par son jeu d'acteur, celui-ci a su apporter toute sa puissance au personnage qu'il incarne, le célèbre chef d'orchestre Furtwängler, accusé à tort (ou à raison) de compromission avec le régime nazi. Face à lui, Steve Arnold, incarné par Francis Lombrail, campe un commandant de l'armée américaine pragmatique, et bien décidé à prouver la culpabilité du chef d'orchestre. L'affrontement entre les deux hommes est féroce et poignant, prenant le spectateur dans l'histoire durant presque deux heures. Le public n'a d'ailleurs pas hésité à se lever pour saluer et applaudir longuement la prestation des comédiens et particulièrement celle de Michel Bouquet qui, à 90 ans, n'a rien perdu de son charisme sur scène.



Rencontre avec Didier Lockwood virtuose de l'improvisation



- JEUDI 3 MARS/21h00
 Sans rancune
 Daniel Russo, Anne Jacquemin
 théâtre/Sam Bobrick et Ron Clark
- JEUDI 24 MARS/21h00 Marie Tudor Cristiana Reali théâtre/Victor Hugo
- MARDI 5 AVRIL/21h00
 La Mère
 Catherine Hiegel,
 Jean-Yves Chatelais,
 Eric Caravaca, Olivia Bonamy
 théâtre/Florian Zeller
- JEUDI 21 AVRIL/21h00
 Dispersion
 Carole Bouquet, Gérard Desarthe théâtre/Harold Pinter

Renseignements, billetterie Direction de la Culture Tél. 04 67 94 65 80 Détail des spectacles dans la brochure de la Saison et sur www.saisonculturelle-agde.fr

Les chiffres à retenir...

- 2 960 : c'est le nombre total de spectateurs ayant assisté aux spectacles de la Saison 2014-2015
- 575 : c'est le nombre actuel d'abonnés à la Saison 2015-2016 (abonnement pris entre le 19 septembre et le 9 octobre)



Après s'être déjà produit sur la scène du Palais des Congrès en 2004 puis 2007, dans le cadre de la Saison Culturelle, Didier Lockwood a récidivé fin 2015 avec "Improvisible".

Un spectacle entre improvisation et imprévisibilité - d'où son titre - mis en scène par son ami Alain Sachs. Et une nouvelle création à ajouter au CV déjà bien long de cet artiste hyper productif et toujours en mouvement, qui compte à son actif plus de 3 500 concerts à travers le monde et plus de 35 enregistrements, en 30 années de carrière et "quarante années passées au violon!".

"J'adore ce spectacle, nous a confié Didier Lockwood à quelques heures de la représentation, car c'est une mise en abîme qui met l'artiste face à ses responsabilités. Même si je l'ai déjà présenté une cinquantaine de fois, c'est à chaque fois un moment unique (ainsi qu'il l'expliquera plus tard aux spectateurs) et comme hors du temps. Alain Sachs a conçu ce spectacle de telle manière qu'à chaque représentation, je sois en totale surprise puisque c'est le public qui tire un thème ou un sujet au sort".

De là, Didier Lockwood part dans une totale improvisation, qu'il aime à qualifier de "suite d'erreurs maîtrisées". Son but : faire sortir les spectateurs de leurs habitudes musicales, partager avec eux "la joie du geste créatif". Et l'on peut dire que le pari est réussi.

Il est d'ailleurs déroutant de voir avec quelle facilité le musicien crée à partir d'un seul mot, d'un nom. On pourrait croire que tout a été savamment calculé, parfaitement maîtrisé alors qu'il n'en est rien. On mesure alors tout le talent de cet artiste qui a su rester simple et aime à échanger et philosopher entre deux cacahuètes, son pêché mignon. Comme il le dit justement, "chaque jour, à tout instant, nous sommes confrontés, en tant qu'être humain, à l'improvisation. C'est là un processus vital, qui fait partie des sept paramètres générateurs de la vie. Pour autant, nous sommes toujours en train de chercher à reproduire et souvent, c'est l'erreur que l'on reproduit. Cette erreur doit servir au questionnement".

Ce qui frappe aussi chez l'artiste, c'est la justesse des notes qu'il tire de son violon. Peut-être parce que Didier Lockwood EST la musique, tant son corps semble vibrer à l'unisson de celle-ci, au rythme des notes qu'il arrache à son instrument, se tendant comme un arc quand il monte dans les aigus ou, au contraire, se faisant souple comme une liane quand la musique devient plus douce.

"Les thèmes différents m'obligent à aller sur des terrains d'improvisation différents. C'est aussi une rencontre avec le public". Et ce d'autant plus que Didier Lockwood dresse notamment le portrait musical de plusieurs spectateurs, qu'il faut monter sur scène, en leur posant quelques questions.

De l'improvisation à l'imprévisible, de l'imprévisible à l'improvisation, Didier Lockwood nous a prouvé, en ce jeudi 26 novembre, qu'il n'y avait qu'un fil, ou plutôt une corde. Et à en juger par les applaudissements nourris qui ont salué la prestation de l'artiste, nul doute que le public a compris le message qu'il a voulu lui faire passer.



Repasspectacle de la Ville Nos aînés se sont régalés!



Du 20 Au 24 JANVIER, le traditionnel repas-spectacle de l'Âge d'Or - événement toujours très attendu par nos aînés - s'est tenu en salle des Fêtes.

Quelque 1 200 convives ont participé cette année au rendez-vous, dont la partie restauration était assurée par le "Traiteur des Garrigues", avec un menu aussi créatif que gourmand, tandis que la partie animation a été orchestrée par la "Compagnie Destination", qui a proposé différents tableaux dans une ambiance très plumes et paillettes.

En préambule, le Maire Gilles D'Ettore entouré d'une large délégation d'élus, au premier rang desquels son Premier Adjoint et Conseiller Départemental Sébastien Frey, son Adjointe à l'Action Sociale et Vice-présidente du CCAS, Carole Raynaud, et la Conseillère Municipale déléguée à l'Âge d'Or Brigitte Martinez, a présenté ses "vœux de bonheur et de santé pour cette année 2016" aux personnes présentes, non sans remercier les agents du service Âge d'Or pour l'organisation de ce repas-spectacle mais aussi le travail réalisé tout au long de l'année.

Comme il est de tradition, le doyen et la doyenne ont également été mis à l'honneur chaque jour, dans cette ambiance conviviale et chaleureuse qui fait toute la qualité de ce rendez-vous.

LES DOYENS ET DOYENNES 2016

1 • Marie CASTALDO, 97 ans (8 mars 1919)

2• Pascal CRABA, 96 ans (1er février 1920)

3• Maria MONTANA, 98 ans (23 novembre 1918)

4• Auguste BERENGER, 86 ans (23 janvier 1930)

5• Madeleine LUCAS, 95 ans (16 août 1921)

6• Léonard LETIZIA, 95 ans (5 janvier 1921)

7• Lucette PARISI, 92 ans (3 mars 1924)

8 • Paul ALRIC, 95 ans (5 novembre 1921)

9• Joséphine DARRIET, 91 ans (20 octobre 1925)

10• Francisco CARO, 88 ans (2 avril 1928)





















L'inventeur Raphaël Mola nous a quittés

PLONGEUR ET ANCIEN MEMBRE DU GRASPA, Raphaël Mola s'est éteint à Béziers le 31 décembre 2015. Né à Lerida (Espaane) le 29 juin 1929, Raphaël était maçon mais surtout un véritable passionné de plongée et d'archéologie sous-marine. Les pêcheurs agathois venaient souvent le solliciter pour remonter des thons et des bonites tombés accidentellement de leurs bateaux durant les décharaements.

C'est avec Denis Fonquerle, alors son voisin, qu'il effectuera ses

premières plongées, bien avant la création du GRASPA (1960), dont il a d'ailleurs été l'un des membres fondateurs.

Raphaël Mola était présent dans l'Hérault le 13 septembre 1964 lorsque Jacky Fanjaud a découvert l'Ephèbe d'Agde; c'est lui qui a sorti de la vase la jambe gauche du célèbre bronze, 6 mois plus tard, un peu plus en aval dans le fleuve. Il a été également l'inventeur de la tête de Silène, du plat en bronze aux têtes d'onagres et du premier dolium sorti de l'Hérault, œuvres toujours visibles au Musée de l'Éphèbe. Raphaël Mola a continué à plonger au large du Fort Brescou jusqu'à il y a une vingtaine d'années. Ces amis et anciens collègues du GRASPA se souviendront de sa très grande timidité, de son caractère réservé et de sa gentillesse.



mises au jour par Raphaël Mola et exposée dans le département des Bronzes du Musée de l'Éphèbe et d'Archéologie Sous-Marine : bassin aux têtes d'onagres

L.: 46 cm • L.: 37 cm • H.: 13 cm Date de la découverte : 1962 Gisement "La Roquille" - Marseillar

Gisement "La Roquille" - Marseillan Date : deuxième moitié du 1^{er} siècle de notre ère



RESTAURATION

L'Espérance a quitté Agde pour **Madirac**



C'est un bout du patrimoine agathois qui nous a quittés, fort heureusement de manière provisoire le 10 novembre. En effet, L'Espérance est parti pour Mandirac, près de Narbonne afin d'y être restauré.

L'Espérance, c'est ce bateau bœuf construit à Agde en 1880. Le chêne dont il est fait a été planté au cours du 14ème siècle. Ces types de bateaux de pêche fonctionnaient alors en duo, reliés par le filet qu'ils traînaient de concert, d'ou leur nom.

L'Espérance reste probablement le plus vieux bateau de travail des côtes de France connu à ce jour. Ce navire, inscrit au titre des Monuments Historiques, avait finalement coulé à Agde près de la Marine après maintes péripéties. Il avait été renfloué afin de pouvoir être amené en novembre 2012 aux chantiers Allemand, au Grau d'Agde, puis à la Zone Technique du Cap d'Agde, après une première consolidation qui a été renforcée en vue de son départ.

Ce départ s'est fait après que le fragile bateau - qui pèse tout de même 16,5 tonnes! - ait été hissé sur la plateforme du convoi exceptionnel chargé de l'emmener jusqu'aux chantiers de Yann Bajot - un charpentier de marine spécialisé dans cette forme de restauration et installé à Mandirac dans l'Aude.

"Au delà du simple changement de pièces en bois, qui datent du Moyen-Âge, c'est la préservation de la mémoire et de cette manière de construire qui est essentielle", comme l'a fait remarquer le Maire Gilles D'Ettore venu assister au départ du bateau, en compagnie de Christine Antoine, son Adjointe au Patrimoine, et d'Hélène Palouzié, Conservateur à la DRAC, chargée de mission "patrimoine maritime".

Un chantier d'insertion qui permettra de rendre à l'Espérance, après de nombreux mois de travail, sa grandeur passée, avant son retour en terre agathoise.

Cette pièce du patrimoine maritime est tout de même l'un des quatre seuls bateaux protégés en Languedoc-Roussillon, c'est pourquoi la Ville s'est engagée dans sa préservation...





Une <u>cuvée 2015</u> dignement célébrée

Malgré des prévisions météo peu optimistes, l'édition 2015 de la Fête du Vin Nouveau a réussi à passer entre les gouttes, en ce dimanche 18 octobre.

Le point de départ de ces célébrations a été donné au Musée Agathois Jules Baudou, qui fêtait en cette année 2015 ses 80 ans, d'où s'est élancé le cortège pour une déambulation dans les rues du Cœur de Ville. Emmené par la fanfare de la Pena del Sol, composé des groupes folkloriques, des membres de l'Escolo Dai Sarret et de la Confrérie du Saint-Christ, du Maire d'Agde Gilles D'Ettore, accompagné pour l'occasion de nombreux élus du Conseil Municipal, et, bien entendu, des Belles Agathoises en costumes traditionnels, il s'est rendu à la cathédrale Saint-Étienne, tout en ponctuant le trajet de différentes danses traditionnelles auxquelles le nombreux public présent et le Maire ont également participé. La messe a été célébrée par le père Yannick Casajus, qui a rendu un bel hommage à cette profession qu'est le métier de vigneron. La célébration a été rythmée par les chants de l'ensemble vocal Mélopoïa, accompagné du fameux orque de la cathédrale.

Le cortège s'est ensuite dirigé vers l'Îlot Molière, où de nouvelles démonstrations de danses traditionnelles proposées par Agde Belle Époque, qui a d'ailleurs fait participer le public présent, ont eu lieu sous un rayon de soleil fort bienvenu, apprécié par l'assistance. Ce fut ensuite le temps de la dégustation du raisin, avant que Michel Adgé, Président de l'Escolo Dai Sarret, ne prenne la parole pour "remercier toutes les personnes qui participent à cette Fête du Vin Nouveau, proposée depuis 1934 par l'Escolo Dai Sarret en lien avec la Ville d'Agde, avec laquelle nous travaillons aujourd'hui en parfaite osmose, et qui perpétue nos belles traditions agathoises. L'Escolo est aussi à l'origine de la création du Musée Agathois que je vous invite vivement à découvrir, si vous ne le connaissez pas".

C'est ensuite le Maire d'Agde Gilles D'Ettore qui s'est exprimé, déclarant que "la Fête du Vin Nouveau fait partie intégrante de la vie agathoise et participe pleinement à son rayonnement. Je tiens, ici, à remercier toutes les personnes qui, par leur engagement à cette célébration, font honneur à notre belle cité".

Enfin, s'il fut question de vin nouveau tout au long de la déambulation, l'envie de le goûter se faisant de plus en plus pressante pour les personnes présentes, tout le monde s'est rendu au Moulin des Évêques pour y déguster le fameux breuvage concocté par les Caves Richemer, concluant ainsi dans la bonne humeur cette édition 2015.









Quand

Marianne Une restauration dans les règles de l'art s'offre un lifting pour les 20 ans de la statue

LA VILLE D'AGDE compte 2 600 ans d'histoire et un patrimoine conséquent qu'il faut entretenir. Parmi les statues qui en font partie, Marianne, symbole de la République cher au cœur de tous les Français, et dont la version locale l'est plus encore au cœur des Agathois depuis qu'elle siège à nouveau (cela fait maintenant 20 ans) en haut de la Promenade.

En octobre 2015, elle s'est offert son tout premier lifting. La pollution et l'air salin, comme les déjections des oiseux, avaient en effet fait leur œuvre sur le bronze dont elle est constituée. De fait, une croûte de calcaire en avait diminué la lisibilité et la patine de faible épaisseur ne la protégeait plus correctement. Des traînées d'oxydation vert de gris en atténuaient également les traits.

C'est Frédérique Nicot, une spécialiste des bronzes issue de "Moïra Conservation", laboratoire de restauration d'œuvres d'art, et travaillant souvent en collaboration avec les musées d'Agde, qui a endossé pour l'occasion le rôle de chirurgien esthétique.

Son travail, qu'elle a évoqué avec le public à l'occasion des dernières Journées Européennes du Patrimoine, a consisté à réaliser un hydrogommage, c'est-à-dire un sablage léger sur la totalité de la statue. Une opération qui a nécessité trois semaines et permis de lui refaire une patine, afin de protéger Marianne des agressions extérieures. Dans un second temps, la restauratrice est venue appliquer une cire "microcristalline" et pour finir, elle a réalisé un lustrage afin de donner au métal un aspect imperméable et surtout d'assurer à la statue la protection qui lui faisait jusqu'ici défaut. Un travail méticuleux, réalisé avec soin, ainsi qu'a pu en juger Christine Antoine, Adjointe en charge du Patrimoine, lors de son passage sur le site. L'étanchéité du bassin sur lequel repose Marianne a également été reprise. Au terme de cette restauration, Marianne a rejoint la collection des œuvres publiques protégées de la Ville, et peut désormais affronter à nouveau le temps.



L'histoire de la statue de la République d'Agde est singulière. Construite par le sculpteur héraultais Jacques Villeneuve, sur une commande de la Municipalité de Jean Bedos datant de 1905, elle est inaugurée solennellement le 4 septembre 1909. Les réjouissances durèrent 3 jours. Malheureusement, 32 ans après son installation, la seconde Guerre Mondiale lui sera fatale. En effet, bien qu'Agde soit en "zone libre", le monument est victime de la campagne de récupération des métaux non ferreux ordonnée par le Gouvernement de Vichy. Un entrefilet discret, paru en 1941 dans "L'Avenir Agathois" - la censure sévissant - fait état que "le 16 décembre, un camion d'un industriel d'Alès est venu enlever la statue de la République" dont le poids "était de 1 800 kg". Très attachés à cet emblème. les Agathois, répondront nombreux à la souscription lancée en 1993 par "L'Agathois" puis portée par le "Comité pour la statue de la République à Agde". En moins d'un mois, près de 300 familles apportent leur contribution, permettant de récolter plus de 30 000 francs! Différentes recherches - qui s'avéreront hélas infructueuses sont alors menées sur la statue originale car les informations laissées par Villeneuve sont assez minces. La reconstruction devra donc être envisagée à partir des seules photos en possession du Comité. Ce sera finalement le sculpteur Jean-Loup Bouvier, installé aux Angles, qui réalisera cette reproduction en bronze de 3,60 mètres (reposant sur un socle d'1,20 mètre). Installée dans la nuit du mercredi 3 au jeudi 4 mai 1995, en haut de la place du 18 Juin, elle sera officiellement inaugurée le 8 mai 1995. "Une grande journée pour Agde", devait dire le président du Comité. René Bouschet.



Une <u>souscription</u>

pour sauver le Fort de Brescou

À L'ORIGINE, il y a un bâtiment qui dresse sa silhouette à quelques encablures des côtes agathoises, sur un îlot vieux de 740 000 ans, issu d'une coulée de lave volcanique. Son nom : le Fort de Brescou.

Malheureusement malmené au fil des siècles par les assauts de la mer, ce monument emblématique de notre patrimoine et de notre histoire, **inscrit à l'Inventaire supplémentaire des Monuments Historiques**, montre aujourd'hui des signes évidents d'épuisement et ne peut plus, pour cette raison, être visité pour des raisons de sécurité.

La Ville et l'association "Les Amis du Fort de Brescou" ont décidé de sauver cet élément identitaire majeur de notre cité, tout d'abord en le restaurant, afin de permettre sa réouverture au public autour de visites patrimoniales et historiques, mais aussi en le valorisant, par le biais d'un projet à vocation culturelle, participant à la dynamisation et à l'attractivité touristique du Cap d'Agde, en faisant de Brescou l'entrée maritime de la cité.

Pour l'aider dans cette tâche, la Ville a fait appel à l'expertise de la Fondation du patrimoine et lance aujourd'hui, avec son soutien, une souscription, à destination des particuliers comme des entreprises.

Devenez dès à présent acteurs de la sauvegarde de ce joyau qu'est le Fort de Brescou. Apporter votre soutien vous permettra de bénéficier d'une réduction d'impôts.

Pour ce faire, rien de plus simple. Vous pouvez faire un don par courrier, en envoyant votre chèque à l'ordre de "Fondation du patrimoine-Fort de Brescou à l'adresse suivante :

Fondation du patrimoine Languedoc-Roussillon 2 bis rue Jules Ferry • 34 000 MONTPELLIER Tél. : 33 (0) 4 67 92 58 65 E-Mail : fdplanguedoc@wanadoo.fr

Vous pouvez aussi faire votre don en ligne, sur le site sécurisé de la fondation : www.fondation-patrimoine.org/42956



Taxe de séjour ///////// Nouvelles modalités de perception

Par délibérations en date du 23 février puis du 28 avril 2015, le Conseil Municipal avait déterminé les tarifs et modalités de mise en œuvre de la taxe de séjour qui s'appliquent sur le territoire communal. Jusqu'à présent, celle-ci était perçue du 1er mars au 30 novembre. Afin d'optimiser le recouvrement de cette taxe, le Conseil a décidé, À L'UNANIMITÉ, de modifier les dates d'application afin de les étendre à l'année civile, soit du 1er ianvier au 31 décembre. Cette nouvelle disposition, qui est donc entrée en vigueur le 1^{er} janvier dernier, s'applique à l'ensemble des hébergeurs professionnels (agences immobilières, hôtels de tourisme, résidences de tourisme, terrains de camping, villages de vacances, parcelles saisonnières, aires de campingcars, ports de plaisance, ainsi qu'aux hébergeurs particuliers (propriétaires, chambres d'hôtes ou tout autre intermédiaire). Les autres éléments de la délibération du 23 février 2015, eux, demeurent inchangés.

DES TAUX INCHANGÉS EN 2016

Lors du Débat d'Orientation Budgétaire, il est apparu que, dans une conjoncture économique toujours difficile, marquée cette année encore par la baisse des dotations de l'État, l'équilibre du budget primitif 2016 s'inscrivait dans une stratégie financière basée sur :

- une stabilité des dépenses de fonctionnement, résultat d'une gestion rigoureuse, d'un contrôle des dépenses des services et d'une maîtrise des effectifs avec une masse salariale en très légère baisse, tout en garantissant un niveau de prestations et des services de qualité pour les Agathois.
- un volume d'investissement important, de même niveau qu'au précédent mandat, permettant de couvrir les besoins courants d'entretien et d'amélioration et de financer de nouveaux programmes structurants.
- le maintien des taux d'imposition.
- la maîtrise de nos équilibres financiers.

Ainsi, pour la 7^{ème} année consécutive, les taux d'imposition demeureront inchangés pour l'année 2016, soit :

- Taxe d'Habitation : 18,99 %
- Taxe sur le Foncier bâti : 25,46 %
- Taxe sur le Foncier non bâti : 65,02 %

Une question adoptée à À LA MAJORITÉ DES VOTANTS, (Henri Grimal, Corinne Seiwert, Lina Tornare et Fabrice Mur votant contre, Anne-Marie Garrigues s'abstenant).

Attributions pour l'exercice 2015

A L'UNANIMITÉ

le Conseil a décidé d'attribuer le versement de 2 subventions de fonctionnement pour un montant global de 41 000 euros

- Rugby Olympique Agathois : 40 000 euros (ce montant sera déduit de la subvention pour l'exercice 2016)
 - Tout Simplement Ensemble : 1 000 euros pour la mise en œuvre et l'animation du Conseil Citoyen

et d'1 subvention exceptionnelle de 13 392 euros

au Comité des Œuvres Sociales de la Ville d'Agde pour l'organisation de l'arbre de Noël 2015 des enfants du personnel.

Versement d'un acompte pour 2016

A L'UNANIMITÉ

le Conseil a décidé de verser 1 acompte sur l'exercice 2016 à 4 associations, pour un total de 193 000 euros :

• Agde Basket : 23 000 euros

• Agde Volley-Ball : 32 200 euros

Racing Club Olympique Agathois: 73 500 euros
 Rugby Olympique Agathois: 64 500 euros

Demande auprès du Fonds National de Prévention

pour une formation destinée aux agents de la Ville exécutant un travail de bureau et visant à réduire les troubles musculo-squelettiques.

CASINO DU CAP D'AGDE: adoption de la mise

en délégation de service public

Patrimoine: demande de 6 subventions

A L'UNANIMITÉ

le Conseil a décidé de demander les subventions les plus larges possibles auprès de la DRAC-LR, du Conseil Départemental et du Conseil Régional pour :

- Le dispositif "collège et patrimoine" (année scolaire 2015/2016), lequel concerne les classes de 6ème, 5ème, 4ème ainsi que les 3èmes latinistes, élaboré en partenariat avec les enseignants des collèges concernés.
- Le Service Éducatif du Musée de l'Ephèbe et d'Archéologie sous-marine et pour les ateliers pédagogiques du Musée Agathois Jules Baudou (année scolaire 2015/2016).). La Ville d'Agde a choisi de doter le Musée de l'Éphèbe et d'Archéologie sous-marine d'un Service Éducatif et le Musée Agathois Jules Baudou d'un service Animation proposant, l'un comme l'autre, et ce depuis plusieurs années, des activités pédagogiques présentant la diversité de leurs collections de façon interactive et ludique. Une subvention est demandée afin de participer au financement de ces actions dont le coût global est évalué à 17 500 euros.
- La restauration de l'huile sur toile de l'église Notre-Dame du Grau intitulée "Saint-Antoine" inscrite au titre des Monuments Historiques par arrêté n°2013-211-0009 du 30 juillet 2013. Le coût de cette opération s'élève à 8 617,20 euros TTC.
- La restauration de six mannequins du Musée Agathois Jules Baudou dont le visage et les mains en cire nécessitent une rapide restauration. Cette opération s'élève à un montant total de 10 608 euros.
- La restauration de dix céramiques provenant de l'épave de la Baie de l'Amitié, d'un balsamaire en verre, d'une sigillée, d'une amphore gréco-italique et de deux olpés conservés au Musée de l'Éphèbe et d'Archéologie sous-marine. Le coût global de cette restauration s'élève à 8 950 euros.
- La restauration de 4 casseroles en alliage cuivreux

du Musée de l'Éphèbe et d'Archéologie sous-marine issues de fouilles réalisées sur le littoral de la région agathoise entre 1970 et 1987. Le coût total de cette opération s'élève à 1 740 euros.

Vu l'article L. 1411-1 du Code Général des Collectivités Territoriales, vu le rapport du Maire présentant le document contenant les caractéristiques des prestations que devra assurer le futur exploitant du Casino et transmis aux membres de l'assemblée le 18 septembre 2015 et considérant que le contrat d'affermage du Casino du Cap d'Agde arrive à expiration le 31 décembre 2016, des avis favorables ayant par ailleurs été émis par la Commission consultative des services publics locaux et le Comité Technique paritaire, le Conseil Municipal a voté, À L'UNA-NIMITÉ, le principe de l'exploitation du Casino du Cap d'Agde dans le cadre d'une délégation de service public.

AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE acquisitions, déclassements ou cessions de parcelles

À L'UNANIMITÉ, le Conseil a adopté :

- → Le déclassement et la cession de 2 emprises issues du domaine public, rue de l'Oliveraie et boulevard Jean Monnet, en vue de la création d'un lotissement comprenant deux lots, d'une surface de 643 m² (le lot n°1 cédé au prix de 160 000 euros, le lot n°2 pour 160 750 euros), tout en conservant une capacité de stationnements publics plus adaptée aux besoins réels (12 places).
- → L'acquisition d'emprises à extraire et de parcelles, chemin du Grand Tétras, dans le cadre de l'élargissement à 8 mètres de ce chemin du Grand tétras. La Commune a pour ce faire acquis au total 399 m² sur les parcelles MN n°0128, 0077, 0186, 0104, 0091, 0041, 0046 et 0176.
- → L'acquisition d'une parcelle et de l'emprise à extraire de la parcelle, chemin de la Cossarde dans le cadre de l'élargissement à 8 mètres de ce chemin. La Commune a pour cela acquis la parcelle MA n°204 d'une superficie de 122 m², ainsi qu'une emprise à extraire de la parcelle MA n°203 d'environ 96 m².
- → L'acquisition de 2 emprises à extraire de parcelles, chemin de la Prunette, dans le cadre de l'élargissement de ce chemin. La Commune s'est ainsi portée acquéreur d'une emprise de 121 m² à extraire de la parcelle LO n°0265 et d'une emprise de 87 m² à extraire de la parcelle LO n°0268. En accord avec les propriétaires, cette acquisition interviendra en contrepartie de la prise en charge, par la Ville, de l'installation de 140 mètres linéaire de clôture laissant deux accès de 6 mètres de large.
- → L'acquisition d'une emprise à extraire d'une parcelle, au niveau de la liaison du chemin des Camarines et du chemin du Père Maurel, dans le cadre de la jonction entre ces deux chemins. La Commune s'est à ce titre portée acquéreur d'une emprise d'environ 1 m² à extraire de la parcelle MR n°0280, en contrepartie du report des droits à bâtir sur le restant de cette parcelle et de la prise en charge par la Ville de la démolition puis de la reconstruction à l'identique de la clôture existante.
- → L'acquisition d'une parcelle, impasse des Petits Pins, en vue de l'alignement de l'impasse. Il s'agit de la parcelle n°0605 d'une surface de 94 m², en contrepartie du report des droits à bâtir sur la parcelle n°0602.
- → L'acquisition d'une parcelle, chemin de la Charrue, en vue de son élargissement à 8 mètres. Il s'agit de la parcelle MT n°0410 d'une surface de 419 m², en contrepartie du report des droits à bâtir sur la parcelle et de la dépose puis de la repose d'une clôture grillagée.
- → L'acquisition d'une parcelle, rue du Rugby, cadastrée NM 0186, d'une superficie de 96 m², et proposée à titre gracieux à la Commune par son propriétaire.
- → L'acquisition de 2 parcelles, chemin du Sucre, dans le cadre de l'élargissement à 10 mètres du chemin. La Commune a acquis ces deux parcelles, cadastrées MC n°034 et MC n°0345, d'une superficie respective de 60 m² et de 93 m², après négociations, sur la base de 85 euros/m², soit pour un montant de 5 100 euros et de 7 900 euros, correspondants aux estimations réalisées par les services de France Domaine.

Dénomination de voies

A la demande des services fiscaux, et en raison de difficultés d'identification des propriétés ou d'erreurs manifestes, il convient de modifier la dénomination de certaines voies :

• Chemin des Saladelles pour le chemin situé entre

le chemin de la Mative Basse et le chemin de la Rampe de Pastre, lieu-dit "La Mative Basse"

• Chemin de la Motte pour le chemin situé entre la route de Bessan et le fleuve Hérault

Par ailleurs, afin de faciliter le repérage d'itinéraires et de lieux dans la commune, il convient de prolonger le Chemin des Trières, anciennement Chemin des Abreuvoirs des parcelles MM 510-62 aux parcelles MM 400/407- 403/405/410.

Approbation du SAGE

À L'UNANIMITÉ, le Conseil a approuvé le Schéma d'Aménagement et de Gestion des Eaux (SAGE) du bassin versant de la lagune de Thau et de l'étang d'Ingril, qui répond aux enjeux du territoire relatifs à l'eau et aux milieux aquatiques et qui garantit durablement une qualité des ressources en eau et des milieux aquatiques compatibles avec les usages.



Mise à disposition

de <u>personnels</u>

À L'UNANIMITÉ, le Conseil Municipal a approuvé la mise à disposition d'agents municipaux auprès du CCAS, du Comité des Œuvres Sociales, ainsi que des structures associatives agathoises et établissements publics, la Ville d'Agde souhaitant, en partenariat avec son tissu associatif, participer à la pérennisation des activités d'aides et de services proposées aux Agathois, en lui apportant un soutien significatif.

Mise en œuvre d'un Agenda d'Accessibilité Programmée

La loi du 11 février 2005 pour l'égalité des droits et des chances, la participation et la citoyenneté des personnes handicapées impose que tous les Établissements Recevant du Public (ERP), de catégories 1 à 5, soient accessibles à tous les usagers et ce, quel que soit le type de handicap, avant le 1er janvier 2015.

> À ce jour, la majorité des propriétaires et des exploitants sont en retard et ne pourront respecter cette échéance.

Pour faire face à cette situation, un délai supplémentaire de mise en accessibilité a été accordé en contrepartie d'un engagement formalisé dans un Agenda d'Accessibilité Programmée, également nommé ADAP, calendrier budgétaire des travaux de mise en accessibilité restants.

La Ville d'Agde est attachée à l'accessibilité pour tous. Prenant en compte les évolutions réglementaires récentes, elle s'engage dans un Agenda d'Accessibilité Programmée, pour son patrimoine d'Établissements Recevant du Public et d'Installations Ouvertes au Public

L'ADAP de la Ville d'Agde devra être déposée auprès du Préfet du département de l'Hérault avant le 27 septembre 2015. Afin d'organiser et de planifier les travaux de mise en accessibilité restants, l'ADAP de la Ville d'Agde a été construit en lien étroit avec les acteurs locaux et notamment les membres de la Commission Communale pour l'Accessibilité.

Une délibération approuvée À L'UNANIMITÉ.

restant à mettre en accessibilité.

SIVOM RAPPORT D'ACTIVITÉS 2014

du Syndicat Intercommunal à Vocations Multiples du Canton d'Agde

Le Conseil **A PRIS ACTE** du rapport du SIVOM au titre de l'année 2014. L'activité du syndicat a été marquée par :

- une évolution conséquente des captures, au niveau de la fourrière animale, due en partie à l'intervention du 29 mars 2014 sur la commune de Bessan (évacuation, chez un particulier, de 87 chiens vivants, souffrant de malnutrition et de maladies de peau, ainsi que de 25 animaux morts).
- l'augmentation des demandes de travaux pour enlever des tags, notamment pour le sablage et le décapage de monuments, de fontaines, de parvis, de portails, de places et de structures de jeux.
- la téléalarme : le SIVOM a acquis 35 postes transmetteurs.
- le Centre de Secours Principal : les communes concernées par l'extension participent chaque année aux remboursements des emprunts contractés pour effectuer les travaux, en fonction des interventions effectuées sur leur territoire.
- le cinémomètre et le sonomètre : ces matériels ont été acquis dans le cadre d'achats mutualisés. Cette compétence compte depuis 2014 six communes adhérentes.



tribunes libres

Des finances saines pour une ville qui se développe

Cela fait désormais plus d'une décennie que chaque année, à l'occasion du vote du budget, nos opposants, toutoujours les mêmes, s'escrimant à tenter de faire croire à une dégradation de la situation financière de la commune. À entendre leur éternelle rengaine, nous serions en situation de surendettement, à deux doigts de la mise sous tutelle. Rien que cela. Tout est bon pour appuyer leur démonstration: des chiffres trafiqués, des additions qui n'ont aucun sens, des comparaisons qui ne sont pas raison.

Est-ce là mensonges intentionnels ou incompétence chronique ? Peu importe. Le discours alarmiste de nos opposants ne correspond à aucune réalité et n'aboutit à la longue qu'au discrédit de ses auteurs.

Alors qu'en est-il de la réalité de nos finances ?

La dette: elle était en 2001 de 65 millions d'euros. Elle est aujourd'hui de 73 millions. Durant 15 ans, l'inflation a été en moyenne de 2 % par an. Aussi, 65 millions d'euros de 2001 correspondent, en euros constants (c'est-à-dire en tenant compte de l'évolution de sa valeur) à 85 millions d'euros d'aujour-d'hui. La dette a donc baissé en 15 ans de plus de 12 millions d'euros alors même que, durant cette période, la Ville a investi pour son développement et l'amélioration de sa qualité de vie comme jamais auparavant.

Cette dette peut être mesurée comme le fait l'opposition, en la divisant par le nombre d'habitants mais encore faut-il le faire en tenant compte de la population réelle et surtout, du nombre de foyers fiscaux. Là encore, la réalité est simple : l'État considère que la population agathoise est, en moyenne annuelle et en tenant compte des résidences secondaires, de 53 000 habitants (valeur retenue pour la fixation de la Dotation Globale de Fonctionnement). La dette par habitant est donc de 73 millions d'euros divisés par 53 000, ce qui donne 1 377 euros/habitant, un chiffre qui correspond à la moyenne nationale.

Ce résultat, qui est tout à fait satisfaisant et conforme aux normes d'une bonne gestion, a été obtenu sans que, durant 8 années, les taxes locales aient été augmentées. Durant cette même période, les amis politiques de nos opposants ont augmenté les impôts locaux des collectivités qu'ils dirigeaient de près de 50 %.

Cette stabilité fiscale, qui est un engagement électoral auquel il est hors de question de déroger, est d'autant plus remarquable que nous avons à faire face à une baisse de la Dotation Globale de Fonctionnement versée par l'État - et décidée par le gouvernement socialiste qui fait des économies sur le dos des autres - de près de 5 millions d'euros, baisse que nous parvenons à absorber grâce à notre bonne gestion (remplacement d'un fonctionnaire sur 3, réduction des frais de fonctionnement, etc.).

Concernant la capacité d'autofinancement, là encore, les chiffres les plus fantaisistes sont avancés. Alors, il est peut-être utile de rappeler que la capacité de remboursement de la dette est mesurée en tenant compte de l'autofinancement, qui est de 5,967 millions d'euros, mais également du remboursement par l'État de la TVA sur les investissements, de 1,5 million d'euros, et de la taxe d'aménagement de 450 000 euros, soit un total de 7,917 millions d'euros pour 6,8 millions de remboursement annuel, soit un excédent de 1 117 000 euros. Nous sommes loin du déficit annoncé par une opposition qui ne sait plus quoi inventer et qui ferait mieux de réfléchir à des propositions pour le bien-être des Agathois que de s'acharner à tenter de les effrayer avec des affirmations totalement mensongères.

En réalité, Agde continue à investir pour son avenir grâce à une gestion de ses finances qui permet de dégager, année après année, des crédits conséquents. C'est en effet par sa gestion optimisée des finances communales que la Municipalité se dote des moyens nécessaires à la mise en œuvre de sa politique, qui vise à favoriser l'attractivité économique et touristique de notre territoire, tout en améliorant la qualité de vie des Agathois.

La Majorité Municipale

Budget 2016 : l'irresponsable dérive

Le Budget Communal 2016, dévoilé lors du dernier conseil municipal, est à présent connu. À la lecture des chiffres, ce budget n'apparait pas comme étant un budget qui respire la santé financière. Il est même profondément marqué par la dérive. Cela se traduit par deux points : Le premier, l'endettement et le deuxième, l'autofinancement

Commençons par la dette, tout d'abord. A ce jour, tous budgets confondus, la dette de notre ville est de 92 Millions d'euros dont 73 Millions d'euros rien que pour le budget principal. A ce chiffre s'ajoute un emprunt supplémentaire appelé "emprunt masqué" du centre Aquatique. Cet emprunt, souscrit pour financer le financement pharaonique du centre Aquatique par la Communauté d'Agglomération, reste entièrement supportée par la Commune par le biais du versement d'un fond de concours à hauteur de 382 353 euros et dont le montant restant dû est de 3 823 529 euros. C'est donc une dette totale pour le seul Budget de la ville, d'un montant de près 77 millions d'Euros. Ce n'est plus un gouffre, c'est un Abysse! Cette dette représente 3061 euros/habitants alors qu'elle n'est en moyenne que de 1 100 euros/habitants pour des villes de 20 000 à 50 000 habitants et de 1322 euros/par habitants pour les communes de 50 000 à 100 000 habitants. Il faut à présent plus de 12 ans d'épargne brute pour éponger la dette communale. C'est un nouveau record d'endettement pour Agde! Triste record ... Et le budget 2016 ne fait qu'aggraver cet endettement puisque les nouveaux emprunts prévus sont de 9 487 000 euros. En retranchant le capital remboursé en 2016, ils rajouteront un endettement supplémentaire de près de 3 millions d'euros aui viendra alourdir le total de notre dette qui sera alors de plus de 80 000 000 d'Euros à fin 2016.

La principale conséquence de cette dette abyssale est l'impact sur l'autofinancement. Ce dernier doit servir à minima à couvrir le montant du remboursement en capital annuel des emprunts. Dans le budget présenté, l'autofinancement de 5 967 000 euros est insuffisant pour couvrir le remboursement des 6 800 000 euros du capital du remboursement des emprunts pour l'année 2016. Ce qui veut dire que les investissements 2016 vont être financé non pas par l'autofinancement, ce qui aurait été synonyme d'une gestion saine, mais par un recours à l'emprunt, ce qui est symptomatique d'une dérive de la majorité dans la gestion des deniers publics. C'est ce que l'on appelle "faire de la cavalerie".

En conclusion, le budget municipal 2016 est le symbole d'une politique budgétaire dangereuse car sans réelle maitrise financière ; le niveau de la dette en est la parfaite illustration. Si la commune était un particulier, nous serions en situation de surendettement. incapable de financer nos achats car trop endettés et obligés de liquider nos biens pour poursuivre l'acquisition d'autres biens! Cette situation de surendettement communal obscurcie l'avenir de notre ville. Nous allons devoir couvrir notre dette par des recettes d'investissements jusqu'au moment où notre situation budgétaire ne permettra plus d'investir. C'est une fuite en avant qui finira par nous conduire vers la mise sous tutelle de notre commune. Scenario noir qui sera une réalité pour les agathois si la majorité municipale et son premier représentant persistent dans cette irresponsable dérive.

Le groupe des Élus Minoritaires et Citoyens

Le groupe Agde Bleu Marine ne nous a pas fait parvenir de texte pour ce numéro 86 du Journal Municipal

Environnement

Lyonnaise des Eaux remet un chèque à 4 associations agathoises

• LUNDI 7 DÉCEMBRE • C'est dans les locaux de Suez Environnement que Grégory Collet, chef d'agence Suez, a remis, en présence du Maire d'Agde Gilles D'Ettore, un chèque aux présidents de quatre associations agathoises qui œuvrent pour le Développement Durable.

Tout a commencé par la signature d'une charte environnement entre la Ville d'Agde et Suez, charte qui s'inscrit dans le cadre de la certification ISO 14001 dans laquelle s'est engagée la station d'épuration Posidonia. Par la suite, a été présentée la technologie

Par la suite, a été présentée la technologie du géo-référencement, qui permet aux agents Suez de quadriller la commune afin de mieux connaître les réseaux, et, de ce fait, de mieux les sécuriser et les fiabiliser.

Enfin, le représentant de Suez a remis un chèque de **3 000 euros** à Roger Serveille, Louis Vallière et Luc Séco, respectivement présidents de **l'Adena** (Association de Défense



de l'Environnement et de la Nature des Pays d'Agde), de **l'ASAP Les Verdisses** (Association Syndicale Autorisée des Propriétaires des Verdisses) et de **La Gaule Agathoise** (protection des milieux aquatiques, actions de sensibilisation et pêche). Quant à **ALTL** (Activité de Loisirs du Terroir Languedocien), présidée elle aussi par Luc Séco, et qui a notamment en charge l'organisation des Journées du Terroir, elle s'est vue remettre un chèque de **6 000 euros**. Un beau cadeau de Noël en faveur d'associations que Suez accompagne depuis plusieurs années maintenant et qui œuvrent au quotidien pour préserver notre environnement.

Insertion

Rencontre avec

les participants à la formation "CAP étancheur du bâtiment"

• MERCREDI 2 DÉCEMBRE • Les participants à la formation "CAP étancheur du bâtiment" ont reçu la visite de la Conseillère Municipale déléguée à l'Insertion Mary-Hélène Mattia. Cette rencontre a mis en lumière le soutien important de la Ville d'Agde en matière de formation et de retour à l'emploi en complément du Conseil Régional qui gère et finance la formation professionnelle.

En effet, la Ville fournit les matériaux et met à disposition les sites sur lesquels interviennent les participants : la Roquille, les sanitaires de l'Île des Pêcheurs et le stade Michel Millet, pour la rénovation de l'étanchéité des toits terrasses.

Pour mémoire, les 10 participants reçoivent un enseignement lié au métier de l'étanchéité, à savoir matières professionnelles et enseignement général.

Cette année, au cours de la formation, des temps seront consacrés à l'insertion sociale et citoyenne. En juin 2016, tous subiront les épreuves du CAP qui, jusqu'à aujourd'hui, a connu un taux important de réussite.

C'est l'association OREA, qui met en œuvre cette action dans le cadre du Programme Régional Qualifiant.

La crèche Dolto

s'est mise au vert

 MERCREDI 2 DÉCEMBRE • C'est une initiative qui répond bien à l'air du temps, en pleine COP 21. La crèche Françoise Dolto s'est en effet mise au vert en se dotant d'un composteur. C'est au cours d'un petit déjeuner pris au milieu des enfants et en compagnie de leurs parents que la présentation du projet en a été faite le 2 décembre. La crèche va désormais pouvoir éliminer en douceur nombre de ses déchets et ce, de manière naturelle, grâce au Sictom Agde-Pézenas. Ce composteur va recevoir non seulement les végétaux du jardin, notamment les feuilles qui tombent abondamment dans la cour de la crèche située en plein parc Jean Félix, mais également les coquilles d'œuf, les épluchures de fruits, les dosettes de café et de thé, ou encore le carton mouillé et tous les restes alimentaires adaptés. Une belle démarche écocitoyenne et pour les enfants, une manière de s'impliquer très tôt dans la gestion des déchets et d'apprendre les bons

gestes pour préserver notre environnement. Le compost ainsi réalisé sera ensuite donné à l'EHPAD Dr Laurent Antoine, situé à deux pas de là, pour fortifier le jardin où les pensionnaires font pousser des légumes.



La CAF de l'Hérault et la Ville d'Agde renforcent leur partenariat

• MARDI 15 DÉCEMBRE • C'est en salle du Conseil de l'Hôtel de Ville Mirabel que la Caisse d'Allocations Familiales a siané, en cette mi-décembre, une convention territoriale globale avec la Ville d'Aade. En présence du Maire d'Agde Gilles D'Ettore, de Carole Raynaud, Adjointe en charge de l'Action Sociale, de Martine Vibarel-Carreau, Adjointe à l'Éducation, et des représentants de la CAF Hérault, Thierry Mathieu, son directeur et Guy-Charles Aquilar, Président du Conseil d'Administration, cette convention territoriale alobale. la seconde du département, s'inscrit comme le "chapeau politique" des dispositifs déjà existants, et intègre tous les champs d'interventions de



la CAF, tout en apportant aux familles une meilleure lisibilité des services qui leur sont proposés par la Ville. Cette CTG ne prévoit pas de financement spécifique, et n'est pas un dispositif supplémentaire. Elle a pour but de coordonner les dispositifs d'actions sociales et de centraliser leurs pilotages. Grâce à la signature de cette convention, dont s'est félicité le Maire d'Agde Gilles D'Ettore, la CAF entend gagner en efficience, rationaliser les engagements contractuels et prioriser ses projets. Les différentes contractualisations de la CAF avec Agde, en complément de l'accompagnement et de l'expertise apportée, ont permis, en 2014, de soutenir financièrement la Ville à hauteur de 38 millions d'euros, soit 35 millions en prestations légales versées directement aux familles, et 3 millions d'euros versés à la collectivité pour le développement des services aux familles.

A noter!

Les numéros utiles de la sécurité

Sur Agde, vous pouvez appeler:

- le Commissariat de Police au 04 67 01 01 73
- le Centre Superviseur Urbain au 04 67 00 80 40
- le Secrétariat des élus au 04 67 94 61 14

En cas d'urgence ou de nécessité, vous pouvez contacter :

- Le Numéro Vert de l'assistance contre la lutte des filières terroristes et la radicalisation violente du Ministère de l'Intérieur : 0 800 00 56 96
- le site internet dédié : www.stop-djihadisme.gouv.fr

Sécurité

Les agents SSIAP formés à la palpation et à la fouille visuelle

• MARDI 5 JANVIER • C'est au Palais des Congrès que les agents du Service de Sécurité Incendie et d'Assistance à Personnes (SSIAP) de la Ville ont été formés à la détection des métaux, la fouille visuelle et la palpation de sécurité. Au terme de cette formation, qui a duré 7 heures, tous ont reçu une habilitation préfectorale. C'est le GRETA qui a, le temps d'une journée, appris les gestes essentiels aux 30 stagiaires, 20 SSIAP et 10 agents de la barrière du Village Naturiste. La remise des diplômes a eu lieu en fin de journée, en présence du Maire d'Agde Gilles D'Ettore et de Jérôme Bonnafoux, son Adjoint en charge de la Sécurité. Le premier Magistrat a tenu à préciser que "dans le contexte actuel, et l'état d'urgence en vigueur dans notre pays, il est essentiel que nos concitoyens se sentent en sécurité, surtout dans les lieux qui accueillent du public. Il était donc important de professionnaliser nos agents, et cette formation en est la preuve concrète. Je vous félicite toutes et tous pour votre engagement".

Enlèvement gratuit des tags

Pour lutter efficacement et durablement contre la multiplication des graffitis, il est rappelé aux propriétaires et aux syndics de copropriété de façades souillées qu'ils doivent systématiquement déposer leur demande auprès du Numéro Vert de la Ville d'Agde en composant le 0 800 009 034

(numéro gratuit d'un poste fixe).
Les demandes peuvent également être envoyées directement par mail à : numero.vert@ville-agde.fr
L'information transmise permettra à la Municipalité de mandater la "Brigade d'enlèvement des tags" du SIVOM.





Concours des Illuminations de Noël

Remise des Prix aux lauréats 2015

• MARDI 19 JANVIER • C'est une tradition désormais inscrite dans le calendrier agathois de fin d'année : le concours des illuminations de Noël de la commune. Chacun peut ainsi exprimer sa créativité et participer à l'embellissement de la ville, que ce soit au niveau de son commerce, de sa maison et de son jardin, de sa façade ou même de son bateau amarré dans l'un des ports d'Agde. Au total, pour cette édition 2015, ce sont près d'une cinquantaine de personnes qui ont concouru dont certaines pour la première fois.

La remise des prix a eu lieu mardi 19 janvier en salle Guillemin de l'Hôtel de Ville Mirabel. C'est Gaby Ruiz, Conseiller Municipal en charge des Festivités et Animations, qui a officié en tant que maître de cérémonie. Comme il l'a expliqué, "les élus sont allés sur place, plusieurs fois au cours du mois de décembre, afin de juger sur pièce. Ils ont également pris des photos et les choix ont été extrêmement discutés, même si un consensus général s'est rapidement formé autour du trio de tête dans chaque catégorie".

Tous les participants ont été naturellement récompensés de prix émanant des partenaires tels que Aqualand, Le Travelling, Le Golf et le Tennis du Cap d'Agde, la Sodéal, les Caves Richemer, le Centre Aquatique la Cité de l'Eau, la Boutique Espace Beauté, Papi Bali et différents services municipaux.

Gaby Ruiz a pour finir "remercié tous les partenaires et tous les participants qui contribuent à donner à notre ville son caractère festif en parallèle des jeux de lumière mis en place par les services municipaux sur les lieux publics" et a proclamé les résultats en compagnie de Sébastien Frey, Premier Adjoint au Maire.

Inscriptions rentrée scolaire "save the date!"

Jusqu'au vendredi 29 avril 2016, les parents peuvent inscrire leurs enfants entrant en Cours Préparatoire (nés en 2010) et en Petite Section (nés en 2013) pour la rentrée de septembre 2016. Il leur faut pour cela prendre RDV à la Direction de l'Education • Mairie d'Agde Contact : Annabelle BOREL • tél. : 04 67 94 65 10 et venir muni de la photocopie des documents suivants : livret de famille (famille au complet) • feuillets de vaccination (carnet de santé de l'enfant) • 1 justificatif de domicile récent : attestation de la CAF, Loyer ou contrat de Bail, quittance EDF, Taxe d'habitation ou foncière Retrouvez toutes ces informations sur www.ville-agde.fr

Les prix par catégories

- **Commerces** : pépinières Fleuriland, Les Jardins Occitans et Agde Optic
 - Balcons : Christophe Dias
 - Jardins : Laurence Stelniceanu
 - Bateaux : Thierry Sac
- Développement Durable : Guy Krikava
 - Première participation : Mira Montels
- La plaque de la Guirlande d'Or sera quant à elle installée dans la rue Famille Carrausse, à Agde, rappelant ainsi l'effort fait par tous les habitants de cette rue pour égayer cette dernière

à l'occasion de Noël.



Un spectacle

pour célébrer les Droits de l'Enfant à l'occasion de la Journée Internationale

• DIMANCHE 15 NOVEMBRE • La salle des Fêtes a accueilli une manifestation d'espoir pour tous les enfants de la planète à l'occasion de la Journée Internationale des Droits de l'Enfant, sous l'égide de l'Unicef.



De nombreux élèves issus des écoles primaires de la commune ont pour cela travaillé plusieurs semaines avec les animateurs périscolaires et Gérard Slabsky afin de présenter un spectacle ayant pour thème les 54 articles qui régissent les Droits des Enfants, comme être soigné, aller à l'école, être protégé de la violence et des discriminations, ou encore ne pas faire la guerre ni la subir, pouvoir jouer, s'exprimer, s'informer...

Des droits dont on se dit qu'ils sont respectés en France, parfois à tort. Tous ne le sont pas encore pleinement, même si dans notre pays, cela reste épisodique. C'est le rappel qu'a fait Martine Vibarel-Carreau, Adjointe au Maire en charge de l'Éducation dans son discours d'ouverture, aux côtés de Marie-Christine Perelroizen, Déléguée du Comité de l'Hérault de l'Unicef, et de Richard Gaubert, responsable de l'antenne biterroise, qui ont tous trois remercié les enfants mais aussi la Direction de l'Éducation qui a piloté cet événement sur notre commune.

Après une courte projection de vidéos, place au spectacle, qui a permis aux enfants de chaque école de montrer le travail de réflexion mené avec les équipes éducatives sur les sujets qui leur tenaient à cœur. Des enfants qui, comme ont pu le voir les parents et les spectateurs présents, se sont particulièrement investis, à grands renforts de chorégraphies, chansons et textes.

Dans la salle, se trouvait également un stand de produits de l'Unicef qui, ajouté aux droits d'entrée de 2 euros et à la vente aux enchères des tableaux réalisés par les écoles faite en fin d'après-midi, ont permis de récolter des fonds qui viendront aider l'Unicef dans son action en faveur des enfants du monde.



relatif à la consommation d'alcool et à l'occupation abusive des rues

Le Maire a pris un arrêté temporaire, **couvrant la période du 1**er **décembre 2015 jusqu'au 31 mars 2016**, interdisant :

- la consommation d'alcool sur le domaine public
- toutes occupations abusives et prolongées des rues et autres dépendances domaniales, accompagnées ou non de sollicitation ou quêtes à l'égard des passants
- la station assise ou allongée de nature à entraver la circulation des piétons.
 Le regroupement de chiens, même tenus en laisse et accompagnés de leur maître, est également interdit sur la même période et en cas de nécessité, les chiens pourront être conduits à la fourrière.

SECTEURS CONCERNÉS • sur Agde : quais Commandant Réveille, Commandant Mages, Alexandre Dreuille et des Frères Azéma, avenues Victor Hugo, Raymond Pitet, 8 Mai 1945 et du Général de Gaulle. parc du château Laurens et ses berges, parking de la Calade, quai des Dames, rues Richelieu, Brescou, Voltaire, de la République, et le square Jean Félix au Cap d'Agde : parkings de l'Île des Loisirs

et l'ensemble du Centre-Port

Etat Civil

GUECISA Joud • SPADAVECCHIA Stélla • MATHIEU Mélya • DAZARD Eden • GUEYE Ibrahim • KRAMER Lya • WINTERSTAN Swany • ENSENAT Louis • SARR Emma • SAVEJVONG Mahina • CAULT ALARY Robin • ROYO Louis • ROUIZI Ethan • GIMBERT Lia • SAFIRI DONS Wassim • HADZOVIC ADZOVIC Stéven • FAUREL Cameron • BASTIDE D'IZARD Edouard • GONZALEZ Ethan • MORENO Raphael • BAGCI Melek • CAVAILLE Lilya • BOULANGER Ryan • GERAUD Lilou • KREMINGER PATRAC Sarah-Marie • PORLIER Ethan • BECKER ZAMPARO Jude • VAYSSELIER Cylianna • MORIN DE LOS SANTOS Emiliano • GUIDARINI Clémence • MOLY Anton • DUPUY JAUVERT Léo • LEMAIRE Désaï • EL MELLOUKI Ilyes • PITIOT Loan • DELMAU Eden • SERIN CHAPUIS Louka • JULIA Raphaeli • MARTINEZ Luna • BENABDELKADER Jade • BRUN Nolan • NESPOULOUS DEMONTIS Pietro • TROISGROS Lana • MAGGI Eliya • CASTAN Timéo • BLANCAS Chrislon • LONCAN Mayron • CAUSSIDERY Chelsy • RICHARD Ruslan • KRAMER Saïmon • CEDAT Théo • NASSIHI Marwa • CAPUANO Matt • MAZEL Maxime • IRAILLES Lilou • OUKEBDANE Rania • MASSAL LEVEQUE Nathan • SCHULZ Elie • MEFTAHI HAGOORT Emma • HEDDI Maahes • COLPAERT Nolan • HACHIR Ismaël • FAYE YAHIAOUI Adam • MEYER Lucie • SCHMODERER Florian • MONASTERIO Mailen • EHLERS COTA Benjamin • SPECIA Marco • MARCELLIN Isaé • SANCHEZ Léa • D'ONOFRIO EVAN Jim • PIOLTI MANSIS Cassidy • LAGNEAU GUILLET Clara • ANGEL REGHENAZ Elise • GARCIA DIAZ Rita • LOPEZ Emma • FOURCHON Candice • KALTENBACHER MANZANARES Maël • SLIMAN-KADDOUR Fady • CALAZEL Léo • GORAN Dylan • TUYSUZ Aymira • BARIL Jessy • CABOT Célestine • BASTIEN Eléna • KHALKHAL Jade

PAPEGAEY Kévin et HORVATH Charlotte • BRUNET Robert et VANDE-WALLE Sandrine • SAALAOUI Sami et PAPLOREY Aurore • COSTA Stéphane et BONNET Karine • EL BAKKALI Miloud et MAISSARA Chaïmae

PIQUET Alice veuve BARTHOLI, 89 ans • HOYDAHL-OHME Pierre, 75 ans • ESTELLE Noël, 59 ans • BRACHET Alain, 70 ans • CANALES Joséfa veuve SOTOMAYER MARTINEZ, 93 ans • DELETANG Ginette épouse SUCHET, 73 ans • SELVY Jean, 92 ans • IRAILLES René, 66 ans • GREGOIRE Bernard, 84 ans • BAYLE Claude, 65 ans • CIFRE Maria veuve LOPEZ, 95 ans • SANCHEZ Joaquin, 79 ans • PIERROT André, 89 ans • DEVILLE Philippe, 82 ans • DE LA ENCARNACION Jean-Louis, 69 ans • TAUSSAC Renée veuve CROS, 90 ans • STENTO Roger, 86 ans • FAGNONI Marcel, 88 ans • MAERTEN Edith veuve DUHAMEEUW, 78 ans • TOUTAIN Christophe, 36 ans • CAU Montserrat épouse MARIOJOULS, 62 ans • ESTEBAN Consuela veuve VALLES, 98 ans • MATHIEU Odette, 94 ans • ANGEL Bernard, 75 ans • MAS Jacques, 74 ans • DAMIN Rosine veuve VILALTA, 91 ans • LEFEBVRE Edmond, 81 ans • GARCIA Frédéric, 48 ans • CAMBRA Joseph, 60 ans • BUTTIGIEG René, 93 ans • JULIA Marcel, 90 ans • MAZARS Georges, 88 ans • BERARD Guy-Mary, 75 ans • KRAFT Jean, 93 ans • BRINGUES Roseline, 66 ans • JACQUET Patric, 61 ans • MARTELLON Roger, 90 ans • COT Jeannine veuve MAUREL, 86 ans • THOUEZ Johannys, 92 ans • LE GUILLOU Jean-Claude, 71 ans • CRIGNON Jacques, 64 ans • BERTRAND Jeanine, 72 ans • BELTRA Antoinette épouse BONIFACE, 87 ans • ESQUER Salvador, 87 ans • ILLAMOLA Monique épouse GIBELLO, 77 ans • TOLEDANO Elie, 92 ans • PEYSSON René, 95 ans • MOLNAR Jennifer, 29 ans • CARRAUSSE Louis, 91 ans • RAMIREZ Georges, 82 ans • BIBLIS Marie-Paule veuve DESONAY, 91 ans • TRAN Thi Luu veuve BARAT, 99 ans • MAGURNO Martine veuve TRUILLE, 65 ans • BOO Werner, 91 ans • REF Marcel, 87 ans • RYZEK Joanna veuve BASART, 90 ans • BARBAGALLO Angeline veuve RUFETE, 89 ans • BEAUMET Michel, 69 ans • DURAND Hélène, 67 ans • BUSEN Josette veuve ROQUE, 89 ans • MARCHI Françoise veuve LECOT, 87 ans • HERNANDEZ Henri, 90 ans • BEAUMET Michel, 69 ans • DURAND Hélène, 67 ans • BUSEN Josette veuve ROQUE, 89 ans • MARCHI Françoise veuve LECOT, 87 ans • HERNANDEZ Henri, 90 ans

